

Abdelmalek Sellal en visite officielle en Arabie saoudite



INFORMER ET PENSER LIBREMENT

Quotidien National d'Information - Mardi 15 Novembre 2016 - 14 Safar 1438 - N° 1335 - Algérie : 10 DA / 1 €

Ahl Laksar (Bouira)
20 ans de prison
pour l'assassin
d'un chanteur local
 >> Page 2

Développement local

Le gouvernement adopte une nouvelle politique



Ph : Lotfi Slimane ©

>> Lire page 3

Projet de loi sur les PME



Un soutien
aux différentes
étapes de leur
vie, selon
Bouchouareb

>> Page 7

FMI

L'institution
financière soutient
l'Algérie pour
les réformes qu'elle
a engagées

>> Page 6

Réunion du BP
Djamel Ould Abbès :
«Le FLN reviendra
à ses origines»

>> Page 24

L'ECHO SPORTIF

Mondial-2018
 (Qualifications/2^e journée)
Le Nigeria nous
a fait très mal !

Distinction
L'Ordre du Mérite
olympique de
l'ACNO à Mohamed
Raouraoua

>> Pages 23 & 21

28^e anniversaire de la proclamation
 de l'Etat de la Palestine

Victoires
diplomatiques
en dépit
des négociations
à l'arrêt

>> Lire page 15



Lutte antiterroriste

Destruction de 6 casemates à Jijel

Six casemates pour terroristes ont été détruites, dimanche à Jijel, par un détachement de l'Armée nationale populaire, dans le cadre de la lutte antiterroriste, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale.

« Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire a détruit, le 13 Novembre 2016, six casemates pour des terroristes à Jijel (5^e Région militaire) », précise le communiqué. Par ailleurs, dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des éléments de la Gendarmerie nationale « ont saisi, ce lundi matin à Tlemcen (2^e RM), une importante quantité de kif traité s'élevant à neuf quintaux ». De même, des gardes-frontières « ont saisi 440 kilogrammes de kif traité, tandis qu'un détachement de l'ANP a intercepté en coordination avec les Douanes algériennes,



deux narcotrafiquants marocains et saisi 213 kilogrammes de kif traité et deux véhicules. Ainsi, le total de la drogue saisie à Tlemcen s'élève à 15 quintaux et 53 kilogrammes ». D'autre part, à Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam (6^e RM), des détachements de l'ANP « ont arrêté 39 contrebandiers, 65 immigrants clandestins de différentes nationalités africaines et saisi un camion, sept véhicules tout-terrain, 3400 litres de carburant, quatre

détecteurs de métaux, 45 groupes électrogènes et 32 marteaux piqueurs ». Dans le même cadre, des éléments de la Gendarmerie nationale « ont saisi, à Biskra (4^e RM), 478 kilogrammes de tabac et 57 000 unités d'articles pyrotechniques, tandis que des détachements combinés de l'ANP ont arrêté dans des opérations distinctes 18 immigrants clandestins à Tlemcen (2^e RM), Batna (5^e RM), Illizi et Djanet (4^e RM) ».

Tlemcen

Saisie de plus de 13 quintaux de kif traité provenant du Maroc

Les services de la Gendarmerie nationale ont réussi, hier, à déjouer deux tentatives distinctes d'introduction sur le territoire national d'une quantité totale de 13,40 quintaux de kif traité, en provenance du Maroc, a-t-on appris d'une source sécuritaire. C'est aux environs de 4 heures du matin que les gendarmes du groupement territorial de Tlemcen ont opéré une saisie de 9 quintaux de kif traité, au moment où les éléments des garde-frontières ont mis en échec une autre tentative d'introduction de 440 kilos de kif traité sur la bande frontalière-ouest, relevant de la compétence territoriale de Tlemcen. Divers moyens sont utilisés pour acheminer ces quantités de drogue vers le pays comme les baudets face aux dispositifs de sécurisation des frontières, dans le cadre de la lutte contre la contrebande et le trafic de drogue provenant du Maroc. Des enquêtes sont ouvertes pour connaître les tenants et aboutissants de ces deux affaires de trafic de stupéfiants, a-t-on signalé de même source.

Djelfa

Repêchage du corps d'une fillette morte noyée dans un bassin

Le corps d'une fillette morte noyée dans un bassin d'eau à Djelfa, a été repêché, dans la nuit de dimanche à lundi, par des éléments de la Protection civile de la wilaya, a-t-on appris du chargé de la cellule d'information de ce corps constitué. « Nos agents sont intervenus au niveau d'une habitation de la cité évolutive Bouafia, de la ville de Hassi Bahbah (à 50 km au nord de Djelfa), en vue du repêchage du corps d'une fillette de 5 ans (C. Meriem), morte noyée dans un bassin d'eau, d'une capacité de 7000 litres, qui se trouvait dans une maison abandonnée, située à proximité de son domicile familial », a expliqué le sous-lieutenant Khelili Mokhtar. La dépouille de la victime a été transférée vers la morgue de l'hôpital Colonel Ahmed-Bouguera de Hassi Bahbah, a-t-il ajouté. Les services de la Protection civile de la wilaya ont réitéré, à l'occasion, leur appel à la vigilance aux citoyens, en leur recommandant notamment de bien fermer les bassins d'eau et de ne pas charger les enfants d'aller chercher de l'eau, tout en veillant à signaler la position de ces bassins et puits dans les zones rurales notamment.

Ahl Laksar (Bouira) 20 ans de prison pour l'assassin d'un chanteur local

Une peine de 20 ans de prison ferme assortie d'une amende de 100.000 DA a été prononcée à l'encontre d'un individu originaire de la commune d'Ahl Laksar (Bouira) pour l'assassinat en septembre 2014 d'un chanteur local dit Lili, a-t-on appris hier de source judiciaire. Il serait impliqué dans cet homicide volontaire dont le verdict a été rendu dimanche par la cour de Bouira, a précisé la même source. Cet individu a dit reconnaître les faits qui lui étaient reprochés, à savoir l'homicide volontaire avec préméditation, selon la même source. Il a justifié son acte ignoble par le fait d'avoir « réglé une affaire de mœurs », argument qui n'a pas changé la décision du juge qui a rendu le verdict en rejoignant la demande du procureur général, a indiqué la source. Pour sa part, la famille de la victime (Hamichi Mourad, dit Lili), un chanteur amateur local, s'est dit « soulagée » d'apprendre cette condamnation, tombée après plusieurs mois d'enquête et d'attente.

Protection civile

Décès de 79 personnes asphyxiées par le monoxyde du carbone durant les 9 premiers mois de 2016



Soixante dix-neuf personnes sont décédées asphyxiées par des gaz brûlés ou le monoxyde de carbone alors que 1065 autres ont été secourues durant les neuf premiers mois de

2016, a indiqué, hier, un bilan de la Protection civile. Pour l'année 2015, les mêmes services ont enregistré le décès de 123 personnes parmi plus de 2003 incommodées ou intoxiquées par les gaz brûlés ou le monoxyde de carbone. La majorité des décès par asphyxie causés par des gaz « sont dus à une erreur de prévention en matière de sécurité », relève la Protection civile. Précisons que ces erreurs « se résument, en général, dans la mauvaise ou le manque de ventilation, la non-conformité des équipements de chauffage, le mauvais montage et mise en oeuvre de ces équipements par un personnel non qualifié ». Ainsi, la Protection civile lance une campagne de prévention et de sensibilisation sur le danger d'asphyxie au niveau de l'ensemble du territoire national, en collaboration avec d'autres secteurs, à partir du 15 Novembre courant jusqu'à la fin de ce mois.

Contrebande

Saisie de 7 pièces archéologiques et des statuettes à l'est du pays

Sept pièces archéologiques ainsi que des statuettes datant de l'époque romaine ont été saisies, depuis janvier dernier, dans plusieurs wilayas de l'Est du pays, a-t-on appris dimanche du responsable de la cellule régionale de la protection des propriétés culturelles et historiques relevant du groupement territorial de la Gendarmerie nationale à Souk Ahras. Ces pièces archéologiques étaient destinées à la contrebande a précisé Adel Kerouaz, détaillant que les saisies englobaient, entre

autres, une statuette 16 cm pesant 1,8 kg, représentant un ange en métal, et une autre en bronze, mesurant 16 cm et représentant un guerrier grec, saisie dans la commune d'El Hammamet à Tébessa. Les éléments de la même cellule, dont la compétence territoriale s'étend aux wilayas de Tébessa, Guelma, Annaba, El Tarf, Oum El Bouaghi et Souk Ahras, ont également récupéré quatre statues de diverses tailles, fabriquées en cuivre, suite à des informations confirmant une tentative de contrebande à Oum

El Bouaghi, a-t-on encore souligné. Huit individus ont été arrêtés, lors de ces saisies a encore indiqué la même cellule, précisant quatre des personnes appréhendées ont été placées en détention préventive. Par ailleurs, A. Kerouaz a souligné la découverte de plusieurs pièces archéologiques, dont une œuvre d'art dans la commune d'Aïn El Karma (El Tarf) ainsi que deux chaînes fabriquées en cuivre et en métal, dans la commune d'Ouled Hamla à Oum El Bouaghi, dans un chantier de construction.

Développement local

Le gouvernement adopte une nouvelle politique

Ayant constaté que beaucoup de retard a été enregistré en matière de développement et d'investissement au niveau local, le gouvernement n'a pas tardé à réagir en adoptant une nouvelle politique visant à booster les choses et donner un coup d'accélérateur à ce volet dont dépend énormément la croissance économique du pays.

Le Premier ministre Abdelmalek Sellal a été clair à ce sujet en appelant les élus locaux à s'impliquer pleinement dans ce qui doit être désormais «une préoccupation quotidienne et un objectif essentiel» des collectivités locales, à savoir l'amélioration de l'attractivité, l'implantation des projets et le captage des investissements. A ce titre, le gouvernement compte procéder à la révision du cadre juridique et réglementaire régissant les fonctions des trésoriers et des receveurs des impôts communaux pour améliorer le recouvrement fiscal des collectivités et la promulgation d'un code relatif à la fiscalité locale. Dans ce sens, il a été proposé qu'une partie de la

taxe sur la valeur ajoutée à l'im- port soit versée au profit des budgets des communes frontalières préconisant le relèvement d'autres impôts qui n'ont pas été actualisés tels l'impôt sur la publicité et les affiches publicitaire et les taxes sur les autorisations et documents d'urbanisme. Il s'agit également de relancer et consolider les dispositifs locaux pour mettre fin au commerce informel, à la contrefaçon et l'évasion fiscale au niveau local, ainsi que la domiciliation fiscale de certaines taxes dans les communes d'exercice de l'activité de production des entreprises et sociétés et sur la nécessité d'une plus grande implication des collectivités locales dans la détermination des assiettes soumises à l'impôt. Dans le même sillage, l'Exécutif envisage de créer de nouvelles taxes pour consolider les capacités financières des collectivités locales à l'instar d'une taxe sur l'exploitation de salles de fêtes, une taxe locale sur les autorisations d'exploitation d'entreprises et une autre sur les certificats de qualification et de classification professionnelles des entreprises, d'exploitation de sites touristiques et une taxe publique sur l'exploitation des carrières ou encore une taxe sur les autorisations d'abattage en milieu urbain. Dans le même contexte, il a été préconisé de créer une taxe forfaitaire agricole applicable aux agriculteurs et une tarification pour l'usage des chemins communaux et de wilaya par les grands promoteurs (engins mobiles). Une partie de la taxe sur le logement, à hauteur de 20%, au profit du budget de la commune sera instaurée avec une augmentation de la taxe sur la collecte des déchets domestiques et des activités professionnelles, commerciales

et industrielles. Concernant l'impôt forfaitaire unique, il a été suggéré de réduire le plafond d'imposition de 30 millions à 20 millions de dinars avec une exonération systématique des personnes morales. En outre, un avant-projet de révision des codes communal et de wilaya, qui sera soumis prochainement au gouvernement, servira à s'adapter aux nouvelles exigences de l'heure pour répondre aux préoccupations des citoyens, avait souligné le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Noureddine Bedoui. Il a relevé que plus de 30 dispositions du code communal et de wilaya actuels ne sont pas appliquées, ajoutant que le nouveau code communal permettra aux communes de contracter des prêts bancaires pour soutenir le développement. Observant que l'application des différentes politiques de développement au niveau local était du ressort des secrétaires généraux de la commune, le ministre a souligné la nécessité de créer de la richesse au niveau local afin de renforcer le budget de l'Etat, indiquant que l'exploitation des plages a généré à, elle seule, 500 millions de dinars, durant la dernière saison estivale. Pour ce qui est de l'exécution de la décision au niveau local, il a été proposé d'accorder aux walis plus de prérogatives dans la gestion des investissements, notamment en ce qui concerne la décentralisation des décisions relatives à l'approbation des projets d'investissement et à l'attribution du foncier industriel. N. Bedoui a soutenu que désormais, il ne faut plus compter sur le Trésor public pour la réalisation des différents projets en cours, car la conjoncture économique et



Ph : Slimane Lotfi ©

financière ne le permet pas. Il a appelé, dans ce sens, les walis à consentir davantage d'efforts en vue de la récupération des milliers d'hectares du foncier industriel non exploités au profit des opérateurs économiques désireux de réaliser des investissements productifs.

T. Benslimane

Relations bilatérales algéro-saoudiennes Abdelmalek Sellal en visite officielle en Arabie saoudite

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, effectue aujourd'hui et demain une visite officielle en Arabie saoudite dans le cadre des rencontres périodiques de dialogue et de concertation entre les responsables des deux pays. «Cette visite, qui entre dans le cadre des rencontres périodiques de dialogue et de concertation entre les responsables des deux pays, permettra d'examiner et d'évaluer l'état des relations bilatérales ainsi que les voies et moyens de leur consolidation dans tous les domaines». A ce titre, le Premier ministre prendra part, entre autres, à un forum économique destiné «à encourager les opérateurs des deux pays à développer l'investissement productif et à multiplier les initiatives de partenariats susceptibles de renforcer davantage les relations d'affaires existantes». Par ailleurs, la visite sera l'occasion, pour les deux parties, de procéder «à un large échange de vues sur un certain nombre de questions internationales et régionales d'intérêt commun». Le Premier ministre sera accompagné d'une délégation ministérielle.

Conférence internationale «COP22» Bensalah à Marrakech pour prendre part à la réunion de Haut niveau



Le président du Conseil de la nation est depuis l'après-midi d'hier à Marrakech (Maroc) pour représenter le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à la réunion de Haut niveau, qui s'ouvre aujourd'hui en marge de la Conférence internationale sur le climat COP22. A. Bensalah a été accueilli à son arrivée à l'aéroport de Marrakech par le ministre marocain délégué aux Affaires étrangères, Nasser Bourita. Le président du Conseil de la nation est accompagné du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra.

Communication Grine reçoit l'ambassadeur d'Allemagne en Algérie

Le ministre de la Communication, Hamid Grine, a reçu, hier à Alger, l'ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne, Michael Zenner, indique un communiqué du ministère. «L'entretien a porté sur les perspectives de développement de la coopération dans le domaine de la communication et la possibilité d'un partenariat en matière de formation et d'échanges d'expériences dans le secteur des médias», souligne la même source.

Edito

Les communes et le défi du développement

Par
Tayeb Djilali

Ainsi, il y a plus de 1000 communes qui sont à la traîne et qui sont classées «pauvres» selon la nomenclature économique nationale. C'est-à-dire qu'elles ne possèdent sur leur territoire, ni zone industrielle, ni gisement de gaz, ni quelque richesse qui pourrait largement contribuer à leur développement. Ces communes démunies –soit le tiers du total de celle existantes en Algérie- vivent grâce aux subventions étatiques que le pouvoir central daigne leur verser annuellement. Leurs attributions sont confinées au ramassage des ordures ménagères et à l'éclairage public. Les grands projets incombent aux walis et surtout aux ministères. Dès lors, connaissant les lourdeurs bureaucratiques générées par une telle centralisation, on comprend mieux les énormes retards pris dans le développement local. A l'exemple du foncier qui constitue un véritable casse-tête et sur lequel les élus locaux n'ont aucune emprise, puisque dévolu aux agences foncières qui, elles, relèvent directement de l'autorité du wali. Donc les présidents d'APC sont exclus de fait de toute décision d'investissement relevant de leur commune, ce qui est quand même absurde car ces élus ont leur mort à dire pour la simple raison qu'ils connaissent bien leur commune. A titre d'exemple, une commune de la banlieue algéroise a vu se libérer un gros lot de terrain et les élus auraient décidé d'en faire une piscine municipale, ce qui ne manquera pas de générer des rentrées d'argent et aussi d'arranger une jeunesse qui manque cruellement de loisirs...Or, il se trouve que le projet est bloqué parce que les instances supérieures veulent en faire...un marché de gros! Avec tous les désagréments causés par les incessants va-et-vient des poids lourds. Pour dire que les élus sont à ce jour considérés comme des fonctionnaires subalternes de l'exécutif et n'ont pas conséquent aucune marge de manœuvre. Pourtant, Dieu seul sait les dividendes que l'on peut tirer des communes si on en confiait la totalité de la gestion aux élus locaux.

T.Dj.

Législatives 2017 - Inscription sur les listes électorales «Des équipes seraient déployées sur le terrain pour sensibiliser les citoyens», souligne Bedoui

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Noureddine Bedoui, a affirmé hier à Alger que des équipes seraient déployées sur le terrain pour sensibiliser les citoyens sur la nécessité de s'inscrire sur les listes électorales et faciliter l'inscription des résidents des nouveaux quartiers.

Invité du Forum de la Radio nationale, Bedoui a indiqué au sujet des préparatifs des prochaines législatives, que conformément aux instructions données aux walis, «des équipes seront déployées sur le terrain pour sensibiliser les citoyens à la nécessité de s'inscrire sur les listes électorales particulièrement les habitants des nouveaux quartiers auxquels toutes les facilitations seront accordées». Après avoir affirmé que «les prochaines élections seront d'un plus haut niveau», le ministre a assuré que «la nouvelle Constitution sera le principal garant de la transparence et de la régularité des élections, grâce aux lois qu'elle renferme, ainsi que la Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE), qui sera indépendante à 100%». «Tous les partenaires politiques sont appelés à se conformer aux lois issues de la dernière révision constitutionnelle et adoptées par les représentants du peuple», a-t-il précisé. A une question sur le nombre global du corps élec-

toral, Bedoui a dit qu'il «est composé de 22 079 578 électeurs, avant la fin du délai des recours». Par ailleurs, le ministre a rappelé que conformément aux instructions du président de la République, «l'Etat ne renoncera pas au volet social, en dépit de la situation économique difficile et poursuivra la réalisation des différents projets sociaux dont les logements et les écoles». «Des mesures spéciales seront prochainement annoncées par le gouvernement pour la prise en charge de la hausse de la facture d'électricité des citoyens du Sud du pays, sur la base du travail accompli par la commission créée à cet effet», a-t-il souligné. «Ces mesures prendront en compte les conditions climatiques extrêmes des habitants de ces régions, notamment la canicule qui cause souvent une hausse de la consommation d'électricité», a-t-il estimé. Concernant la réunion gouvernement-walis qui a pris fin dimanche, Bedoui a réaffirmé que la commission gouvernementale chargée du suivi de la mise en oeuvre des recommandations de la réunion «entamera, dans les prochains jours, la mise en oeuvre des recommandations de cette rencontre sous la supervision du premier ministre», indiquant que la mise en oeuvre de certaines recommandations et mesures peut prendre 4 à 5 mois, à l'instar des recommandations relatives à la réforme de la fiscalité locale. Evoquant le rôle des collectivités locales dans la création de richesse, le ministre a indiqué que «60 % des projets réalisés, au profit des collectivités locales aux frais du trésor public n'ont pas été mis en exploitation». La wilaya d'Alger détient, à elle



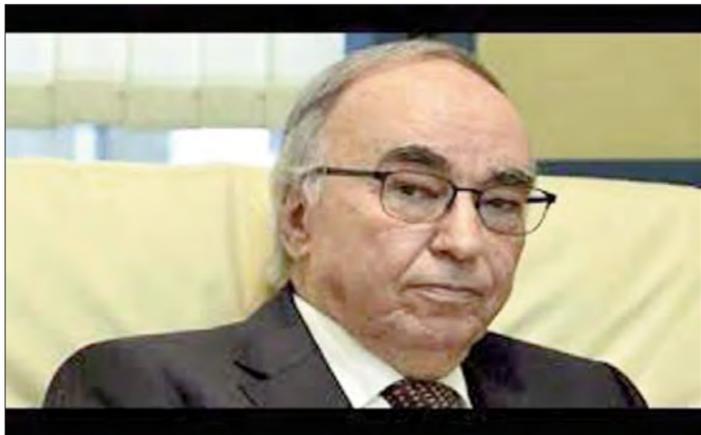
seule, 15 000 biens communaux contre 7000 biens à Oran, a fait savoir Bedoui qui déplore «l'exploitation et la location de ces biens au dinar symbolique». «Des instructions ont été données pour revoir la location des biens communaux». Les codes communal et de wilaya «permettront aux communes d'obtenir des crédits bancaires pour la réalisation de différents projets économiques», a-t-il précisé. Par ailleurs, Bedoui a affirmé que «le projet de mise en place de wilayas déléguées dans les Hauts Plateaux ne sera

pas interrompu en raison de la crise économique», précisant que le «le gouvernement veillera à le réaliser à moindre coût». A une question sur le phénomène de la criminalité dans les nouvelles cités qui a pris de l'ampleur, le ministre s'est engagé à «appliquer la loi avec rigueur», soulignant que le projet de police de proximité «est en cours d'examen et sera prochainement soumis au gouvernement» pour assurer la sécurité des nouvelles cités».

Moussa O.

Loi de finances 2017

Baba Ammi présente le projet devant l'APN



Le ministre des Finances, Hadji Baba Ammi, a présenté ce lundi, le projet de loi de finances 2017 lors d'une plénière de l'Assemblée populaire nationale, présidée par Mohamed Larbi Ould Khelifa. Outre le fait qu'il prévoit l'augmentation de la taxe ordinaire pour se libérer de la dépendance aux recettes pétrolières et garantir un financement optimal des investissements publics, le projet de loi tend à préserver la qualité du service public et un processus de croissance durable et protéger l'emploi et le pouvoir d'achat des classes vulnérables, a indiqué Baba Ammi. Il a précisé à ce propos, que le gouvernement veillait à rationaliser et plafonner les dépenses avec accroissement des recettes entre 2017 et 2019 dans le cadre d'une nouvelle optique à moyen et long termes et conformément à ce qui a été établi par le modèle économique. L'encadrement macroéconomique et budgétaire des trois prochaines années, le premier dans l'histoire des lois financières où il est question d'un moyen terme, consiste en un

prix référentiel du baril de pétrole à 50 dollars pour cette période et un prix approximatif (prix du marché) à 50 dollars en 2017, 55 en 2018 et 60 dollars le baril en 2019. La moyenne du cours change prévu pour la même période, et élaboré sur la base du projet de loi, est de 108 DA le dollar. Il est attendu également une moyenne d'inflation de 4%. Le ministre des Finances a rappelé en outre, que les dépenses publiques seront plafonnées aux alentours de 6 800 milliards durant les trois prochaines années au moment où l'on prévoit une augmentation des recettes hors hydrocarbures de 11% du fait de la hausse de la base fiscale et l'amélioration du recouvrement. La moyenne de croissance économique est estimée quant à elle, à 3,9% dans le cadre des prévisions budgétaires pour l'exercice 2017 pour baisser à 3,6% selon les estimations de 2018 et remonter ensuite à 4,3% en 2019. Selon le projet de loi des finances, il est prévu un recul progressif dans le déficit du Trésor

public estimé à 1.297 milliards de dinars en 2017 soit 6,7% du produit intérieur brut (PIB) pour retomber à 1,9% en 2019. Le budget 2017 table sur un recouvrement des recettes de 5. 635 milliards de dinars soit une augmentation de 12,7% par rapport aux prévisions de clôture de 2016. D'autre part, la fiscalité pétrolière devra, elle aussi, grimper à 2.200 milliards de dinars en 2017 notamment avec la hausse du prix référentiel de pétrole qui passe de 37 dollars en 2016 à 50 dollars en 2017. Les recettes hors hydrocarbures s'accroîtront de 11% au titre du budget 2017, soit 2.845 milliards de dinars contre 2. 563 milliards de dinars aux prévisions de clôture de 2016. Pour ce qui est des dépenses, elles sont estimées à 6. 883,2 milliards de dinars en comparaison avec 7 000 milliards de dinars en 2016 dont 4. 591,8 milliards de dinars alloués au fonctionnement.

Evoquant les dépenses de fonctionnement, Baba Ammi a précisé que la masse salariale diminuera de 60 milliards de dinars en 2017 pour passer de 2 232 milliards de dinars à 2 172 milliards de dinars. En calculant le reste des dépenses relatives aux subventions accordées aux administrations publiques et aux hôpitaux et autres, le coût des salaires atteindra 2 730 milliards de dinars en 2017, selon le ministre.

Le projet de loi de finances 2017 prévoit aussi 190 milliards de dinars pour les retraites des moudjahidine, 26 milliards de dinars pour la contribution de l'Etat au Fonds de solidarité pour les collectivités locales et 318 milliards de dinars pour l'intervention économique de l'Etat, en recul de 32 % en raison de la baisse de la contribution de l'Etat à l'Office algérien interprofessionnel

des céréales de 29 milliards de dinars, de la baisse des subventions au budget de l'Office national interprofessionnel du lait de 11,7% et une baisse de 5,7% des subventions allouées aux entreprises publiques à caractère industriel et commercial et destinées à la couverture du service public dans les secteurs de la santé, de la communication, des transports, de la solidarité et des dispositifs de promotion de l'emploi. Les transferts sociaux enregistreront ainsi une baisse de 11,4 % en 2017 par rapport à 2016 pour atteindre 1 630,8 milliards de dinars (8,4 % du PIB). Le ministre a en outre évoqué les indices macroéconomiques les plus importants pour le premier semestre 2016 et qui ont permis d'établir les prévisions de 2017. Le déficit de la balance commerciale a atteint fin juin 2016 près de 10,3 milliards de dollars soit une baisse de 31 % par rapport à la même période en 2015 alors que le prix du pétrole algérien s'affichait à 40,65 dollars contre 58,05 dollars à la même période en 2015. Le déficit du Trésor public a atteint fin juin 1 769 milliards de dinars avec une hausse de plus de 611 milliards de dinars par rapport à juin 2015. Les disponibilités du Fonds de régulation des recettes (FRR) ont atteint 740 milliards de dinars fin juin dernier suite à des prélèvements évalués à plus de 1 333 milliards de dinars et consacrés à la couverture du déficit budgétaire au cours du premier semestre de l'année. Le ministre a ajouté que le taux d'inflation avait atteint 6,03% fin juin 2016, contre 5,32% durant le même semestre 2015. La croissance économique a augmenté de 3,6% à la fin du premier semestre 2016 grâce à la contribution de quatre secteurs «moteurs», à savoir, l'agriculture

(5,1%), le commerce (4,8%), le bâtiment et les travaux publics (6,4%), l'industrie (3,8%) et enfin le secteur des hydrocarbures (1,6%).

Le taux de chômage a atteint 9,9% fin avril 2016 contre 11,2% en septembre 2015

Le ministre a rappelé les principales mesures législatives et fiscales prévues dans le projet de loi et axées notamment sur l'augmentation de 2% de la taxe sur la valeur ajoutée et certaines taxes sur les constructions et les logements individuels, les autorisations foncières, le carburant et le tabac, certains produits de luxe et certaines activités de sociétés étrangères, outre une «taxe sur l'efficacité énergétique» appliquée sur les appareils électroménagers à forte consommation énergétique. Par ailleurs, le projet de loi prévoit également des mesures visant à renforcer le contrôle sur le transfert des devises à l'étranger et à faciliter l'investissement national en particulier dans le domaine de l'industrie automobile, et la tapisserie en réintroduisant l'autorisation aux opérateurs privés pour la création de zones industrielles sur leurs terres à condition qu'elles ne soient pas à vocation agricole. Le texte annule l'obligation pour les importateurs de recourir à l'emprunt obligatoire pour régler les coûts de leurs importations et préconise diverses facilitations au profit des contribuables.

Après l'exposé du ministre, la commission des finances et du budget de l'APN a présenté son rapport préliminaire concernant le projet de loi avant d'ouvrir le débat.

M.M./Ag.

A partir de Tindouf Benghebrit met en valeur les classes «adaptées» aux élèves aux besoins spécifiques

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, a mis en exergue, hier, depuis Tindouf, l'importance des classes «adaptées» aux élèves aux besoins spécifiques, en tant que moyen de traitement pédagogique.

«Le ministère de l'Education nationale salue pareille initiative, maillon dans le traitement pédagogique, et entend généraliser cette expérience à l'ensemble des établissements du primaire à travers le territoire national», a-t-elle affirmé alors qu'elle se rendait dans une classe «adaptée» regroupant une dizaine d'élèves à l'école Fadila-Saadane de Tindouf.

Nouria Benghebrit qui a indiqué que ces classes contribuent au développement de l'assimilation chez cette catégorie de scolarisés, a estimé que le dépistage des troubles dont souffrent certains écoliers n'est pas suffisant et qu'il appartenait aux enseignants d'opérer un «traitement selon des

méthodes pédagogiques». Les classes adaptées sont destinées aux scolarisés manifestant de simples infirmités entravant leur cursus scolaire, a-t-on signalé. La ministre a relevé, par ailleurs, que l'augmentation du budget alloué à son département par rapport à ceux d'autres secteurs traduit «le soutien du gouvernement au secteur de l'Education nationale». Elle a en outre indiqué que les efforts sont axés présentement sur la numérisation de différentes opérations, dont celle du recrutement par le recours aux inscriptions par Internet mettant fin à l'ancienne méthode aux lourdes charges financières. Le secteur accorde une «grande importance» à la formation et l'accompagnement pédagogiques pour l'amélioration des résultats pédagogique, une des priorités du secteur, a ajouté la ministre. Benghebrit a, lors de sa tournée à Tindouf, visité l'école primaire Mohamed-El Yazid de Tindouf où elle s'est enquis des conditions de scolarisation, notamment au sein des classes préparatoires, de l'informatisation des établissements et de l'exploitation de l'Internet, avant de suivre un exposé sur les opérations d'extension des salles et d'électrification des structures pédago-



giques, notamment celles du cycle primaire. Inaugurant un service de la médecine de travail offrant ses prestations à près de 1500 affiliés du secteur de Tindouf, elle a indiqué que son département s'emploiera, en coordination avec le ministère de la Santé, à encadrer cette structure qui dispose

d'un pavillon de psychopédagogie, de médecine générale et d'une salle de soins. La ministre de l'Education nationale devra présider, dans le cadre de sa visite dans la région, des réunions avec les partenaires sociaux et cadres locaux du secteur.

Houda H.

FAO

L'Algérie a de grandes potentialités pour développer l'aquaculture



L'Algérie possède de grandes potentialités pour développer l'aquaculture marine, un créneau qui nécessite une grande maîtrise pour pouvoir augmenter la production de poisson du pays, ont indiqué hier des experts de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'Agriculture (FAO).

«Il existe un environnement naturel et institutionnel favorable au développement de ce secteur», a résumé l'expert Lorenzo Gennari lors de sa présentation des résultats du programme d'appui technique (TCP) au secteur de l'aquaculture en Algérie mené par la FAO. Ce programme, qui s'est déroulé du 1er mai 2014 à 30 octobre 2016, consistait à identifier les forces et faiblesses de la gestion du secteur aquacole en Algérie afin de l'adapter aux potentialités du pays. Il consistait en un appui technique à travers plusieurs sessions de formations au profit des investisseurs algériens sur les meilleures pratiques en la matière. Selon cet expert, les eaux côtières en Algérie sont favorables à l'élevage des poissons (température adéquate) et à l'émergence de ce type d'activité sauf pour la conchyliculture (élevage de coquillages) où le milieu n'est pas suffisamment riche. Cette situation place le pays en position plus favorable que les pays de la rive nord de la Méditerranée pour promouvoir cette filière, indique L. Gennari. En outre, poursuit l'expert, le pays a affiché une

volonté politique à développer ce créneau et qui s'est traduite par les textes réglementaires et des mécanismes d'aide aux investisseurs. Cependant, l'intervenant a relevé un manque d'expérience et des faiblesses techniques pour développer ce créneau. Pour lui, les entreprises et les investisseurs ont besoin d'un accompagnement financier mais surtout technique pour les aider à progresser dans leurs activités, citant en ce sens l'emplacement des fermes aquacoles, les techniques d'élevage des poissons et les normes sanitaires. Les investisseurs doivent opter pour l'élevage d'espèces adaptés aux côtes algériennes peu profondes. Des programmes de formation sont indispensables à ce stade pour atteindre les objectifs escomptés, a indiqué de son côté, l'expert Fabrizio Piccolotti. Cet expert a insisté aussi sur la nécessité de mettre en place une stratégie commerciale bien définie pour réussir le programme de développement de l'aquaculture. L'Algérie produit actuellement quelque 110 000 tonnes par an de poisson dont 11 500 tonnes issues de

l'aquaculture. Il existe en Algérie 22 fermes aquacoles dont 17 fermes marines d'une capacité de production de 10 000 tonnes par an, selon les chiffres du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche qui relève qu'une centaine de fermes aquacoles sont actuellement en cours d'études ce qui permettra à l'avenir d'augmenter la production. «Sur ces 110 000 tonnes, il y a une forte proportion de production classique et très peu de production aquacole, considérée comme une production naissante en Algérie», a expliqué Taha Hamouche, coordinateur des services de la pêche au ministère. A moyen terme, le secteur prévoit de doubler la production de poisson en s'appuyant, notamment sur l'aquaculture (marine et continentale), selon T. Hamouche. Sur les 100 000 tonnes supplémentaires prévues, «on compte produire 80 000 tonnes à partir de l'élevage de poisson en mer ou dans des fermes continentales: barrages, plans d'eau, l'intégration de la pisciculture à l'agriculture», a ajouté le responsable.

Énergies renouvelables et gaz

Bouterfa et la DG du groupe français Engie évoquent les perspectives de collaboration

Le ministre de l'Énergie Nouredine Bouterfa a évoqué, hier à Alger, avec la directrice générale du groupe français Engie (ex-GDF Suez), Isabelle Kocher, les perspectives de collaboration dans les domaines gaziers et des énergies renouvelables, a indiqué le ministère dans un communiqué. Lors de l'entretien qui s'est déroulé au siège du ministère de l'Énergie, «les deux parties ont passé en revue les relations entre le groupe Engie et le groupe Sonatrach dans les domaines

gaziers ainsi que les perspectives de collaboration entre ces deux groupes», a souligné le communiqué. N. Bouterfa et I. Kocher ont également abordé l'état actuel du marché international du gaz naturel et son évolution ainsi que les opportunités d'affaires et les perspectives futures d'investissement dans les projets structurants en Algérie, notamment dans le domaine des énergies renouvelables, précise la même source. A ce propos, le ministre de l'Énergie a développé

la nouvelle approche adoptée par son secteur pour mettre en oeuvre le programme national des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique. Dans ce sens, il a invité le groupe Engie à manifester son intérêt à l'appel à investisseurs que le secteur s'appête à lancer pour la réalisation d'installations de production d'électricité à partir de sources renouvelables d'une capacité de 4000 MW et «conditionnés par la réalisation d'investissements dans le domaine industriel».



FMI

L'institution financière soutient l'Algérie pour les réformes qu'elle a engagées

En visite à Alger, la mission du Fonds monétaire international (FMI) emmenée par Jean-François Dauphin, s'est exprimée sur la situation économique en Algérie.

L'institution financière a mis en avant les réformes entreprises par le gouvernement algérien, saluant «des progrès», notamment dans l'amélioration du climat des affaires. Jean-François Dauphin a jugé ces réformes «nécessaires pour aboutir à une économie diversifiée». Dans ce contexte, le FMI appelle les autorités à conduire des réformes de «très grande ampleur», nécessaires «pour aider à réformer le modèle économique afin que la croissance soit davantage tirée par le secteur privé et soit moins dépendante des hydrocarbures, et donc plus diversifiée». J.F. Dauphin a aussi salué les progrès réalisés en matière d'amélioration du climat des affaires, rapportés par le dernier rapport de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced). Questionné par l'agence APS sur

les perspectives économiques de l'Algérie telles que perçues par le FMI, le représentant de Bretton Woods a avancé que ces perspectives dépendraient de la politique économique et des réformes mises en œuvre. A ce propos, il a estimé que pour faire face au choc pétrolier qui est «de grande ampleur», il faut une réponse sur deux fronts. Il s'agit, selon lui, de mener un assainissement des dépenses publiques «car le contrechoc pétrolier pèse sur la capacité de l'Etat à continuer à financer au même niveau qu'auparavant». En outre, a-t-il considéré, des réformes «de très grande ampleur» sont nécessaires «pour aider à réformer le modèle économique afin que la croissance soit davantage tirée par le secteur privé et soit moins dépendante des hydrocarbures et, donc, plus diversifiée». Pour sa part, A. Bouchouareb a présenté à la délégation du FMI les réformes engagées par le gouvernement en matière de relance de l'économie nationale par la promotion de la production nationale et l'amélioration du climat des affaires. Il a également rappelé, au passage, les différentes lois adoptées (code des investissements...) et celles en cours de finalisation qui s'inscrivent dans une approche globale visant une diversification de l'économie et son indépendance vis-à-vis des hydrocarbures, notam-



ment par le ciblage de certaines filières permettant de réduire les importations et de dégager des excédents à exporter. Le ministre a aussi fait référence au dernier classement-pays élaboré par la Banque mondiale sur le climat des affaires et dans lequel l'Algérie a amélioré son score en gagnant sept places pour se hisser au 156^e rang après avoir occupé le 163^e rang l'année dernière. La délégation du FMI est en

visite à Alger du 14 au 21 Novembre, durant laquelle elle devra rencontrer plusieurs autres ministres ainsi que de hauts responsables d'institutions financières (Banque d'Algérie, Trésor public...). Pour rappel, le FMI avait indiqué dans son rapport mondial publié en octobre dernier que le taux de croissance de l'Algérie devrait être de 3,6% en 2016.

Moussa O.

Relations avec le Parlement L'évolution «positive» des textes législatifs en Algérie mise en évidence

La ministre des Relations avec le Parlement, Ghania Eddalia, a mis en avant, hier à Alger, l'évolution «positive» des textes législatifs en Algérie, estimant que la récente révision de la Constitution en était la meilleure illustration.

«L'expérience algérienne en matière de rédaction législative a évolué de manière positive et notable», a précisé Mme Eddalia lors d'une conférence sur «le rôle de la rédaction législative dans l'élaboration et le développement des textes juridiques et réglementaires», organisée par le ministère en partenariat avec le Programme d'appui à la mise en œuvre de l'accord d'association avec l'Union européenne (UE). «Une expérience

acquise à travers la promulgation de lois en adéquation avec les mutations nationales et internationales», a-t-elle ajouté, précisant que les textes promulgués constituaient «un mécanisme essentiel qui permet au système exécutif et parlementaire de répondre aux besoins renouvelés de la société». Pour la ministre, «la dynamique politique et institutionnelle qu'a connue l'Algérie dernièrement, notamment la révision de la Constitution, en est la meilleure illustration». Mme Eddalia a en outre appelé à mettre en exergue le rôle de l'action législative comme «expression de la souveraineté nationale dans une société moderne, ouverte et respectueuse des valeurs de justice et d'égalité». La ministre

a également appelé à s'ouvrir aux expériences des autres Etats dans ce domaine en vue de promouvoir et de renforcer les compétences des institutions et autres parties en charge de l'action législative. Elle a aussi appelé à accorder un intérêt particulier à l'élément humain spécialisé afin qu'il soit en mesure de proposer un produit juridique répondant à des normes claires et précises en accord avec les besoins de la société.

A ce propos, la ministre a appelé les experts à la nécessité de mettre l'accent, au cours de cette conférence, sur les multiples aspects théoriques et pratiques ayant trait aux exigences à même d'assurer «la qualité de la rédaction législative»

de façon à répondre aux attentes des citoyens et aider à promouvoir l'action du gouvernement dans le domaine de la législation». Pour sa part, la présidente des Actions de partenariat de la délégation de l'Union européenne en Algérie, Mme Manuel Navaro, a affirmé que la «gouvernance économique et politique est l'un des axes majeurs du programme de soutien à la mise en œuvre de l'accord d'association avec l'Union européenne, au titre de laquelle s'inscrit cette conférence». Elle a, en outre, mis l'accent sur l'importance d'améliorer les potentialités des initiateurs de projets de loi et celles du législateur en général, en vue de «conférer aux lois une certaine efficacité de façon

à faciliter leur mise en œuvre».

La conférence tend également, ajoute Mme Navaro, à impliquer l'ensemble des institutions, notamment la société civile et les autorités publiques dans la mise en application des lois». Par ailleurs, les participants à cette conférence, auront à exposer, deux jours durant, certaines expériences européennes dans le domaine de la rédaction législative» en vue de consolider le potentiel des acteurs juridiques en Algérie».

Le processus législatif et la consultation publique entre les institutions en Hongrie, en Allemagne, en Croatie et au Portugal figure parmi les expériences qui seront abordées au cours de cette conférence.

A.A.

Joint-venture algéro-espagnole Signature de 2 protocoles d'accord pour la création d'entreprises dans le domaine des transports



Deux protocoles d'accord ont été signés, ce lundi à Alger, pour la création de deux entreprises, la première une joint-venture algéro-espagnole dans la fabrication des équipements pour les voies ferrées et la seconde une société mixte entre trois entreprises algériennes dans la logistique maritime. La future société mixte algéro-espagnole, qui fabriquera en Algérie les appareils de voie et les appareils de dilatation des rails, est constituée de l'Entreprise publique spécialisée dans la réalisation des infrastructures ferroviaires, EPE/Infrafer et la société espagnole DF-Rail, fabricant international d'appareils de voie et d'appareils de dilatation. Le protocole

d'accord de création de cette société de droit algérien a été paraphé par le PDG d'Infrafer, Bouchemma Slimane et le DG de DF-Rail Algérie, Abdeslam Mohamed en présence du ministre des Travaux publics et des Transports, Boudjemaâ Talaï, et l'ambassadeur d'Espagne en Algérie, Alejandro Polanco Matas. Selon les explications des responsables présents, ces types d'appareils sont importés à 100%, et au moment où le réseau national existant compte environ 4000 appareils de voie et d'appareils de dilatation, les projets ferroviaires en cours de lancement nécessitent, quant à eux, la fourniture de 2000 appareils similaires à l'horizon de 2025, d'où la nécessité d'installer une usine localement pour substituer à l'importation de ces d'équipements. Dotée d'un capital de un milliard de dinars (51% pour la partie algérienne et 49% pour le partenaire espagnol), la société, première du genre en Afrique, vise dans un premier temps à satisfaire la demande locale, avec un taux d'intégration de 20% durant les deux premières années, et 100% après dix ans, avant de se lancer dans l'exportation vers les pays de

l'Afrique du Nord puis vers d'autres pays africains. S. Bouchama a expliqué que l'objectif est de «substituer à l'importation de ce type d'appareils et acquérir la technologie de fabrication avec des taux d'intégration progressifs», soulignant que le projet est un investissement «très important» dans le domaine des équipements des voies ferrées. Pour sa part, A. Mohamed a souligné que cet accord représente un «avantage énorme» pour l'Algérie car la fabrication d'appareils de voie est «un secret gardé par 4 ou 5 entreprises dans le monde, donc, l'Algérie en bénéficiera beaucoup, après avoir trouvé un partenaire qui va partager avec elle cette technologie à travers la formation et l'intégration nationale, permettant au pays d'être autonome et exportateur dans 10 ans». Le second protocole d'accord a été signé par le PDG de l'Entreprise portuaire de Djendjen (Jijel) Abderrezak Sellami, le PDG du groupe Logitrans, Boualem Kini, et le président du conseil d'administration du Groupe Gema, Khirat Mohamed. Il vise la création d'une base logistique au niveau du port de Djendjen, per-

mettant de le doter d'un circuit d'approvisionnement efficace, de constituer et de mobiliser rapidement les stocks des produits stratégiques, notamment les produits alimentaires et les médicaments, ainsi que la réduction des délais de livraison et de dédouanement des marchandises. Cette nouvelle société entre les trois entreprises algériennes permettra la création de 250 emplois directs et 1500 emplois indirects, a-t-on indiqué. A. Sellami a estimé à cette occasion que la nouvelle société permettra de réunir les efforts des trois entreprises algériennes pour créer de la synergie entre trois acteurs majeurs du secteur, permettant le développement du savoir-faire et la gestion des flux de marchandises. Le PDG du groupe Logitrans a, pour sa part, expliqué que l'accord vise «l'optimisation et la massification des flux de la marchandise», soulignant que l'objectif final est la réduction des coûts de la logistique de 35% actuellement à 15% qui est la norme mondiale, permettant de baisser le prix final au profit du consommateur.

N.I.

Projet de loi sur les PME Un soutien aux différentes étapes de leur vie, selon Bouchouareb

Le projet de loi sur les PME, deuxième grand dossier en économie, a été présenté et débattu dimanche lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), par le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesselam Bouchouareb.

Dans son exposé, le ministre a indiqué, que ce projet de loi prévoit une stratégie de soutien aux PME, lors des différentes étapes de leur vie. Soit, depuis leur création, durant leur développement et pour leur pérennité. Elle s'appliquera cependant pour le cas des entreprises qui ont la capacité de «poursuivre leurs activités». S'agissant de l'exécution de cette stratégie, le ministre informe qu'elle «implique la mise en place d'un système de protection qui aide les PME à travers l'accompagnement et non par le refinancement, ce qui permet d'éviter la faillite ou le changement

d'activité et de garantir la préservation des postes d'emploi». Outre cette stratégie, le projet de loi consacre un passage au financement des PME. Il s'agit-là de la création de «fonds chargés de financer les frais d'amont des projets créés et qui concernent la mise sur le marché du premier produit de l'entreprise (frais de recherche et de développement, modèles, plan d'actions et conseils juridiques) permettra de concrétiser les projets industriels», selon Bouchouareb. Le ministre révèle en ce sens, que le taux de couverture de la créance impayée, enregistré par le fonds de garantie des crédits aux PME est de 1% et ce en dépit des difficultés rencontrées par ces entreprises pour bénéficier d'un financement bancaire. Autre soutien, le projet de loi prévoit «des bâtisses dans les zones industrielles» réservées aux PME qui peinent à le faire, informe le ministre. Concernant l'investissement, le ministre estime qu'il est nécessaire de «saisir l'opportunité de la dernière révision constitutionnelle qui a donné une identité à l'économie nationale, ... au commerce pour changer les règles et les lois sur l'investissement. Ce changement équivaut à l'adaptation de la «vision mondiale». Ceci permettra par

ailleurs à l'Algérie, d'aller «vers la création de richesses et accéder à la concurrence internationale». Le ministre saisira cette occasion pour rappeler le cas des neuf textes d'application, pour le secteur de l'Industrie et des mines, qui viennent en appui à l'approche globale du gouvernement sur la diversification de l'économie nationale, la réduction de la facture d'importations et l'orientation vers l'exportation. Ces derniers seraient, au niveau du secrétariat général du gouvernement.

Les députés en parlent

La séance plénière aura été également une occasion pour les députés d'exprimer leurs préoccupations. La majorité des députés ont proposé des mesures devant encourager les investisseurs. Aussi, à encourager les investissements, notamment dans les industries de transformation dans les régions du sud. Pour d'autres, la question reste posée quant à la contribution des PME au PIB. Ainsi, le député Missoum de l'Alliance de l'Algérie verte a indiqué, appréhender l'application de ce projet de loi même si ce dernier évoque le «problème de bureaucratie qui ne sert ni les citoyens



ni le pays». Il explique de fait que le gouvernement a prévu de nombreuses mesures et dispositions dans les lois précédentes, mais «celles-ci n'ont pas été appliquées». Lakhdari Saïd du parti du Front de libération nationale (FLN) a indiqué quant à lui que «le nouveau projet de loi intervient à un

moment opportun», durant lequel le gouvernement adopte son nouveau modèle économique. Un député du Parti des Travailleurs a estimé que le projet actuel «facilite davantage la main mise sur le foncier au nom de l'investissement».

Amel Driss

La chute des prix du pétrole en est la cause Gel et annulation de plusieurs projets de réalisation de marchés couverts

La chute des prix du pétrole a amené le gouvernement à recourir à des mesures de restrictions budgétaires afin de rationaliser les dépenses. Ces mesures ont abouti entre autres au gel de certaines réalisations et l'annulation d'autres. Ainsi, selon des responsables du ministère du Commerce, approchés à la réalisation de 189 marchés couverts, à travers le territoire national, a été gelée, tandis que 12 autres ont été annulées. Ce qui représente 201 projets enregistrés au titre du plan quinquennal 2015-2019, dotés d'une enveloppe financière de 10 milliards de dinars. Notons que ce programme visait entre autres à mettre fin aux marchés illicites

informels à l'origine d'un manque à gagner fiscal considérable. Aussi l'amélioration des circuits de distribution des fruits et légumes, la création d'emplois et l'insertion des commerçants informels. Le programme prévoyait également au palier du déficit enregistré dans les structures formelles. En suivi ces actions celle relative à l'éradication des marchés informels. Selon des données précises, environ «75% des marchés informels ont été éradiqués, soit un 1027 marchés sur les 1368 sites recensés à l'échelle nationale, jusqu'à fin juin 2016». L'année 2015 aura connu à elle seule, l'éradication d'au moins 127 marchés. Par ailleurs, le programme de

réalisation de huit marchés de gros de fruits et légumes, confié à l'entreprise publique de réalisation et de gestion des marchés de gros (Magro) et financé à hauteur de 95% par des crédits bancaires. Selon les mêmes sources, ces travaux avancent à un rythme «appréciable». Il est ainsi prévu la réception de «deux marchés de gros jusqu'à fin 2016, dans les wilayas de Sétif et de Aïn Defla». Les six autres marchés seront implantés à «Ben Beida (Guelma), à Sidi Abd El Moumene (Mascara), à Aïn Oussara (Djelfa), à Aïn El Beida (Ouargla), à El Ghrou (Biskra) et à Oued Athmania (Mila)». Hormis le Commerce, l'on infor-

me que les autres secteurs ne sont pas concernés par la mesure du gel. La baisse des prix mondiaux du pétrole ne serait, d'aucune incidence sur la réalisation des projets relevant de ces secteurs. Il s'agit entre autres, du secteur de l'Habitat, de l'Energie et de l'Industrie. L'Energie, comme expliqué par l'ancien ministre, Saleh Khebri, est un «secteur stratégique pour la population et il n'est concerné par aucun gel». D'ailleurs, le projet de réalisation d'une centrale de production d'électricité sise dans la commune de Cap Djinet, dans la wilaya de Boumerdes, sera réceptionné durant l'été 2017.

A.D.

Forum africain d'investissements et d'affaires Ali Haddad : «une occasion de faire la promotion de notre économie, de nos entreprises et de nos produits»



Ph : Slimane Lotfi ©

Le Forum africain d'investissements et d'affaires, prévu du 3 au 5 décembre prochain à Alger, devrait permettre de promouvoir l'entreprise algérienne et d'améliorer l'attractivité de l'Algérie pour les investissements directs étrangers (IDE), a indiqué le président du Forum des chefs d'entreprise Ali Haddad. Ce forum sera «l'occasion de faire la promotion de notre économie, de nos

entreprises, de nos produits, ainsi que l'amélioration de l'attractivité de l'Algérie en matière d'investissements étrangers directs (IDE)», a-t-il souligné lors d'une rencontre avec des membres de l'organisation patronale pour préparer ce rendez-vous économique qui prévoit la participation de plus de 2000 opérateurs économiques. A. Haddad, a appelé les opérateurs algériens à se mobiliser pour la réussite de cet événement, a affirmé que cette rencontre d'affaires doit ouvrir pour le produit algérien de nouvelles perspectives et de débouchés africains, car «la crise économique que traverse le pays, nous a permis de prendre conscience de l'importance d'avoir une économie ouverte sur l'Afrique». Il a plaidé, dans ce cadre, pour la mise en place «d'une stratégie globale pour la présence de l'Algérie en Afrique où elle est déjà très impliquée sur le plan diplomatique et où elle jouit d'un statut de leader naturel». Abondant dans le même sens, le vice-président de l'organisation patronale Brahim Benabdeslam a relevé qu'une orientation de notre économie nationale vers les marchés

africains passe par la mise en place d'une stratégie économique. «Il faut établir une stratégie économique algérienne destinée à l'Afrique. On ne peut pas orienter notre économie nationale vers les marchés africains sans cette stratégie qui définira les priorités et les actions à prendre dans ce sens», a-t-il dit. L'intervenant a également suggéré la création d'un fond d'investissement algérien destiné à l'Afrique, permettant d'accompagner et financer les projets des opérateurs algériens en Afrique. Lors de cette rencontre, des responsables du FCE ont noté que le comité d'organisation du forum composé des services du Premier ministre, des ministères de l'Industrie, des Affaires étrangères, du Commerce, ainsi que du FCE, avait été mis en place pour coordonner les actions et les préparatifs de ce rendez-vous. Ce comité a défini par cinq secteurs prioritaires pour une nouvelle dynamique économique entre l'Algérie et l'Afrique. Il s'agit de l'agriculture, l'énergie, le numérique, les infrastructures, et le capital humain autour desquels plusieurs plénières, conférences, et rencontres B to B seront organisées lors du

forum africain afin d'identifier les possibilités d'investissements et de développement de ces secteurs. En marge du forum, qui se tiendra au Centre international des conférences Abdellatif Rahal, plusieurs expositions de produits algériens des divers secteurs d'activités seront organisées pour promouvoir la production algérienne et le savoir-faire national, a-t-on souligné. Tous les pays africains ont été invités à y participer plus de 1400 invitations ayant été envoyées aux opérateurs et aux entreprises, dont 30% ont déjà confirmé leur participation. D'autres entreprises de 25 pays non africains ont également été invitées, selon le FCE. Ce rendez-vous économique international, pour lequel un site web a été mis en ligne, sera couvert par plus de 200 médias, dont près d'un tiers représentent la presse étrangère. En marge de la rencontre, Haddad, a annoncé, qu'un comité sera prochainement installé au niveau du FCE pour suivre tous les appels d'offres au niveau du continent africain, afin d'y recenser les opportunités d'affaires et les proposer aux opérateurs algériens.

N.I.

Bouira

Une trentaine de commerces illicites fermés depuis début octobre

Une trentaine de commerces ont été fermés à Bouira durant la période allant du 1^{er} octobre dernier jusqu'au 13 Novembre 2016, pour pratiques illicites, selon le service des contentieux de la Direction du commerce de la wilaya. Au total «27 commerces illicites n'ayant pas respecté la réglementation commerciale en vigueur ont été fermés depuis le 1^{er} octobre à ce jour à travers le territoire de la wilaya de Bouira», a précisé le chef du service contentieux de la Direction du commerce, Aïssa Rabah durant le mois d'octobre, les services de la Direction du commerce de la wilaya ont reçu 57 propositions de fermetures de commerces jugés illicites par les brigades de contrôle activant à travers le territoire de la wilaya, notamment à Bechloul, Bouira, M'Chedallah, Sour El Ghozlane, ainsi que Lakhdaria. Ces propositions ont été établies sur la base d'infractions relatives à la qualité touchant à la production, à la distribution, ainsi qu'aux services. «Nos opérations se poursuivent toujours pour lutter contre toute pratique illicite et ce pour assainir les activités commerciales de façon à préserver la rentabilité pour l'économie nationale et pour préserver aussi la santé du consommateur», a souligné A. Rabah. A. Bechloul (Est de Bouira), cinq cafétérias et deux restaurants exerçant dans l'informel ont été fermés ces derniers jours par les services de contrôle a encore ajouté le responsable.

Béjaïa

Un homme de 42 ans, et trouvé séquestré dans un garage

Les éléments de la sûreté urbaine de Seddouk, à 60 km au Sud-Ouest de Béjaïa, ont délivré un homme de 42 ans, séquestré et trouvé dans un état lamentable et recouvert de sang, indiquait la Sûreté de la wilaya. La victime, retrouvée ligotée avec un câble électrique, avait subi en effet des sévices et présenté de nombreuses plaies au visage, a-t-on précisé, indiquant que son assaillant, un repris de justice, âgé 25 ans, s'était déjà fait remarquer durant la journée, en l'injuriant publiquement pour des raisons non encore éclaircies. Humiliée, la victime a déposé plainte auprès de la police. Seulement, à la tombée de la nuit, l'agresseur lui a tendu une souricière, dans un endroit isolé, où il l'a roué de coups avant de l'entraîner dans un garage mécanique, pour lui faire subir un éprouvant châtement. Inquiet de son absence à la maison, son frère a donné l'alerte vers 01heure du matin. La police, informé de l'altercation survenue quelques heures suite à la plainte déposée, a vite fait d'orienter ses recherches et d'identifier le lieu de la séquestration et sauver ainsi la victime, immédiatement transférée à la polyclinique de la ville. Le mis en cause a été arrêté quelques heures après. Il a été déféré devant le parquet qui a ordonné sa mise sous écrou.

Tizi Ouzou

15 nouvelles fermes aquacoles

Avec une production, qui n'est que de 15 000 quintaux/an en moyenne, le secteur de la pêche dans la wilaya de Tizi Ouzou demeure à la traîne. Pourtant, le secteur a bénéficié de moyens financiers relativement importants depuis la mise en œuvre du premier programme quinquennal de relance économique et la région renferme d'importantes potentialités en la matière.

Désormais, pour donner un nouvel élan au secteur, les autorités locales misent sur l'aquaculture et l'élevage de plusieurs espèces de poissons. Dans ce sillage, selon la Direction de la pêche et des ressources halieutiques de wilaya, d'ici 2020, pas moins de 15 fermes aquacoles sont au programme de développement local. «Nous avons attribué des concessions pour six projets de fermes aquacoles au niveau du périmètre maritime de Tigzirt. Deux zones d'activité aquacole prioritaires (ZAAP) ont été créées par arrêté du wali délivré en mars 2015. Elles sont respectivement de 15 et 2 hectares et destinées à la pisciculture marine et à l'élevage de coquillages et mollusques», fait-on savoir au niveau de l'administration sectorielle, avant d'ajouter que une ferme mise en service au début de l'année en cours dans la région de Tigzirt de Mizrana bénéficiera dans les mois à venir d'un plan d'extension. Par ailleurs, dans le cadre du programme



de développement du secteur à l'horizon 2020, le Système d'accompagnement à l'investissement productif dans les filières de la pêche et de l'aquaculture (Saipa) prévoit de doter la wilaya de Tizi Ouzou d'autres projets : unité de fabrication d'aliments de poisson, centre de pêche, deux unités de fabrication de glace, une station d'avitaillement en gasoil, une halle à marrée, ainsi qu'un système de récupération des huiles à moteur. En outre, la Direction de la pêche prévoit le lancement des autres projets de fermes aquacoles au courant de l'année 2017. «Nous venons d'accorder deux autorisations préalables pour la réalisation d'une ferme aquacole spécialisée dans la pisciculture et la conchyliculture, ce qui portera à

huit le nombre de fermes aquacoles prévues», a-t-il encore précisé. Selon la même source, une centaine d'opérateurs privés ont manifesté leur intérêt pour investir dans ce créneau d'activité. En revanche, l'aboutissement des investissements de cette nature n'est pas moins contraignant étant donné ces projets sont particulièrement onéreux. Ils sont estimés entre 300 millions et un milliard de dinars, une raison pour laquelle de nombreux porteurs de projets finissent par renoncer à leurs initiatives, alors qu'avec la conjoncture économique actuelle et les restrictions budgétaires décidées par le gouvernement, les banques sont réticentes pour l'octroi de financements.

M.A.

Boumerdès

Intérêt accru pour les conventions de formation et de l'apprentissage

Les opérations de formation et de l'apprentissage à la demande, inscrites au titre de conventions signées avec le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels de Boumerdès, ont enregistré un tel succès, qu'elle commencent à s'élargir à de nombreux secteurs d'activités dans la wilaya, a t-on appris, du responsable du secteur de la formation. Selon Sadek Saâdna, «la formation à la demande consiste à mettre à la disposition des personnes en formation, le staff d'encadrement, en plus des moyens matériels et structurels des secteurs, et ce au titre de conventions de partenariat signées entre le ministère de tutelle et d'autres départements ministériels». Il a fait part de l'entrée en application de plusieurs conventions en la matière, entre mai et octobre écoulés. Parmi elles, celle entrée en vigueur, samedi, au titre d'un accord signé avec le secteur de la pêche et de l'aquaculture, au profit des professionnels locaux de la pêche et autres porteurs de projets de pêche maritime. Les bénéficiaires de cette formation, assurée par la Chambre locale de la pêche et de l'Institut national de la pêche et de l'aquaculture, et destinée à des pisciculteurs, des porteurs de projets maritimes, des marins pêcheurs, et des mécaniciens de barques de pêche, ont été répartis sur les centres de formation professionnelle de Zemouri El Bahri et de Dellys, et

l'annexe de Cap Djinet. Une autre convention, dont la mise en œuvre a commencé en mai dernier, est relative au recyclage et mise à niveau d'employés de l'Office de promotion et gestion immobilière (OPGI), dans les domaines du bâtiment et des travaux publics, a ajouté Saâdna. L'accord signé en la matière entre l'OPGI et la Direction de la formation de la wilaya stipule la «mise au point d'un plan de formation spécialement adapté aux besoins de l'Office», a-t-il précisé. Parallèlement, une autre convention signée avec le secteur des travaux publics concerne la formation et le recyclage des employés de cette direction dans les domaines du bâtiment et des travaux publics, en vue de l'accompagnement des projets de développement à travers la wilaya. Le secteur de la jeunesse et des sports de Boumerdès a, également, paraphé un accord avec celui de la formation professionnelle, en vue d'assurer des sessions aux employés des établissements juvéniles et sportifs de la wilaya, en matière de gestion des associations et exploitation des structure sportives et culturelles entre autres. Pour S. Saâdna, ces conventions ont pour objectif commun d'assurer aux concernés une formation adaptée aux besoins véritables des différents secteurs d'activités impliqués dans le développement socio-économique de la wilaya.

Blida

Saisie de près de 1,5 tonne de viande blanche avariée

Une saisie de près d'une tonne et demi (1,5 t) de viande blanche avariée destinée à la vente à Blida et Alger a été réalisée par la brigade territoriale de la gendarmerie nationale à Bougara (Est de Blida), a-t-on appris dimanche auprès de la cellule d'information de ce corps constitué. Selon la même source, cette quantité de viande a été saisie suite à un contrôle de routine effectué par des éléments de la brigade de la Gendarmerie nationale de Bougara, sur trois camions, qui transportaient cette marchandise. L'opération de contrôle a révélé que les conducteurs des camions ne disposaient pas de registre de commerce, ni d'une facture justifiant le transport de cette marchandise, et encore moins d'une attestation de contrôle du produit, délivrée par un vétérinaire. Le parquet général a ordonné la destruction de cette quantité de viande avariée, a ajouté la même source.

Arab M.

Batna Enfin de l'eau dans les robinets des communes d'Ichmoul et Inoughissene !

Les habitants des deux communes Ichmoul et Inoughissene sont enfin alimentés en eau à partir d'un nouveau forage. Le directeur du secteur de l'hydraulique, Chebri Abdelkrim, a indiqué que ce nouveau forage, dont le débit important est de 20 litres/s, alimentera les 7000 habitants que comptent les deux communes y compris l'ancienne dechra et la Cité des chouhada à proximité de la commune d'Inoughissene. Durant la même semaine, deux nouveaux forages dont le coût est estimé à 40 millions de dinars ont été mis en service au profit des citoyens des deux communes El Djazer et Azil Abdelkader, localités relevant de la région ouest de la wilaya de Batna. De nombreux projets dans le secteur de l'hydraulique sont lancés par le premier responsable de la wilaya afin d'améliorer l'alimentation journalière en eau potable des habitants. Ainsi qu'un programme d'urgence de 53 forages a été lancé par le wali, pour résorber la crise de l'eau potable. Sachant que plusieurs communes souffrent plusieurs fois ces dernières années des coupures d'eau potable. Tous leurs appels effectués en direction des députés et responsables locaux sont restés vains. C'est dire que du travail reste à faire pour que les citoyens de ces localités accèdent à un minimum de commodités.

Brèves

MILA

Les éléments de la brigade de la police judiciaire de la Sûreté de wilaya de Mila ont démantelé, dernièrement, un réseau constitué de cinq individus, spécialisé dans le vol de voitures, activant dans la ville de Mila, a-t-on appris samedi auprès de ce corps constitué. Les faits de cette affaire remontent au 9 Novembre courant, au passage d'une patrouille de police à la cité des 500 logements, des agissements suspects de la part d'un individu, qui tentait d'ouvrir un véhicule, ont attiré l'attention des policiers a précisé la même source soulignant que cet individu, âgé de 20 ans a été appréhendé. Les investigations approfondies suite à l'interrogatoire du mis en cause ont permis de récupérer trois véhicules volés et l'arrestation des quatre membres de ce réseau, âgés entre 27 et 47, tous sont des repris de justice, a-t-on encore noté.

SKIKDA

Selon Laouar Staïhi Abdelhamid, beau-frère du défunt Malek Chebel, la dépouille de ce dernier sera rapatriée demain soir. «Le corps de Malek Chebel arrivera en Algérie mardi soir, pour être déposé à la morgue de l'hôpital de Skikda. Dans la matinée de mercredi, la dépouille sera exposée au niveau de l'hôtel de ville pour un ultime hommage.» Au sujet des lieux de la prière du mort et de l'enterrement, la même source précise que la prière aura lieu à la mosquée des Quatre-Routes, non loin du domicile familial de Malek Chebel, dans la ville de Skikda. Ce dernier sera par la suite enterré dans le carré familial des Chebel à Menzel El Moudjahid (ex-Bissi), une agglomération située à moins de 15 km au Sud-Est de Skikda.

Médecine scolaire Plus de 14 000 cas de troubles de la vision détectés à Constantine

Pas moins de 14 574 cas liés aux troubles de la vision parmi les scolarisés ont été détectés à Constantine par les médecins des unités de dépistage et de suivi (UDS) au cours de consultations médicales inscrites pour l'année scolaire 2015-2016, a-t-on appris dimanche auprès de la Direction de la santé et de la population (DSP).

Ces cas détectés liés, entre autres, à la baisse de la vue et à la myopie ont été orientés vers des médecins spécialistes pour traitement, a-t-on précisé au service de prévention de la DSP. Affirmant que les cas des troubles de la vision sont certains de plus en plus observés chez les scolarisés, les mêmes services ont insisté sur l'importance des contrôles médicaux réguliers des enfants, soutenant que le dépistage précoce de toute anomalie liée aux troubles de vision contribue à assurer un traitement efficace. Les mêmes services ont souligné que le taux de couverture de la médecine scolaire a connu une augmentation «sensible» dans la wilaya de Constantine passant de 86,52 %, au titre de l'année scolaire 2014-2015 à 96,22 % enregistré la saison 2015-2016.



L'élargissement du réseau des UDS aux zones rurales enclavées et l'intensification des contrôles médicaux à travers les établissements scolaires, tous cycles confondus, sont les «facteurs essentiels» qui ont contribué à cette augmentation, a-t-on encore noté. Le nombre de consultations médicales réalisées par les équipes médicales pour l'exercice 2015-2016 a atteint 210 691 contre 188 869 consultations recensées au titre de l'année scolaire 2014-2015, a-t-on encore détaillé, soulignant une hausse de 10 % du nombre des visites médicales scolaires. Les mêmes

services ont indiqué, qu'à travers les 46 UDS, réparties sur les douze communes de la wilaya, une équipe de 212 praticiens, entre médecins et paramédicaux, assure des consultations médicales au profit d'élèves âgés entre 5 et 19 ans, dont ceux des classes préscolaires. 70 médecins généralistes, 61 chirurgiens-dentistes et 81 paramédicaux en plus de 49 psychologues sont mobilisés pour assurer des consultations médico-psychologiques pour les scolarisés de la wilaya de Constantine, a-t-on encore souligné.

M. El. Hadi

Biskra

Ouverture prochainement d'une antenne régionale de l'ONDA

Une antenne régionale de l'Office national des droits de l'auteur et des droits voisins (ONDA) sera prochainement ouverte dans la ville de Biskra avec l'objectif de rapprocher l'administration de la famille artistique et littéraire de cette région, a indiqué, le directeur de l'Office, Sami Bencheikh. Cette annexe aura pour mission d'accompagner les créateurs dans divers domaines d'arts à travers plusieurs wilayas dont El Oued, Ouargla et Biskra a précisé le responsable, en marge d'une activité de proximité organisée au profit de la famille artistique et littéraire, à la salle de cinéma Atlas dans la capitale des Ziban. Un bureau de l'antenne Onda sera

mis en place dans une des infrastructures culturelles de la wilaya a encore détaillé, S. Bencheikh précisant que le ministre de la Culture avait donné son aval pour l'ouverture de cette annexe. Cet espace permettra, dans une action de proximité, la protection des intérêts moraux et matériels des auteurs ou de leurs ayants droit et des titulaires des droits voisins, ainsi que la protection des œuvres du patrimoine culturel traditionnel, ainsi que la protection sociale des auteurs et des artistes, a-t-on encore détaillé. Il a également précisé que l'office œuvrera, à travers des campagnes de sensibilisation lancées dans la région de Biskra à expliquer l'importance de

l'affiliation des artistes et créateurs à l'ONDA et soulignera les efforts déployés dans la lutte contre le piratage et la contrefaçon des œuvres artistiques en collaboration avec les services des Douanes. L'office projette de diminuer, au niveau national, les opérations de plagiat des supports audio et audiovisuels à moins de un million en 2016, soulignant que le phénomène de piratage avait dépassé deux millions de cas en 2015. La mise en service de cette antenne régionale de l'office des droits d'auteur et des droits voisins de Biskra est prévue avant la fin de l'année en cours, a-t-on confié.

T. D.

Guelma

La caravane de l'entrepreneuriat suscite l'intérêt des étudiants de l'université

La caravane inter-facultés de l'entrepreneuriat de l'université de Guelma a suscité dimanche l'intérêt d'un grand nombre d'étudiants, notamment ceux en fin de cycles. Initiée par la maison de l'entrepreneuriat de cette université, la caravane qui fait halte à la faculté des sciences et de la technologie, présente les opportunités de création d'entreprises offertes par l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (ANSEJ), à travers de dépliant et d'exemples concrets des diplômés universitaires ayant monté leurs

propres entreprises. Les étudiants ont débattu avec les animateurs de la caravane la question des chances de survie d'une entreprise de jeunes et des mécanismes pour transformer leur apprentissage universitaire en atout de création de développement d'une micro-entreprise. Cette caravane sillonne l'université durant tout le mois de Novembre courant, a assuré Dr. Hamid Hamlaoui, directeur de la maison de l'entrepreneuriat de l'université de Guelma, créée en 2012. L'objectif de cette

initiative qui coïncide avec la semaine internationale de l'entrepreneuriat est de diffuser la culture entrepreneuriale, parmi les jeunes universitaires, selon Dr. Hamaloui qui a noté, que les facultés des mathématiques et des sciences politiques seront les prochaines haltes de la caravane. Des activités de sensibilisation similaires avaient été organisées en octobre passé dans les facultés des sciences de la nature et de la vie, des sciences sociales et humaines et des sciences économiques, selon la même source.

Pomme de terre d'arrière-saison à Mostaganem Une récolte de plus d'un million de quintaux prévue

Une production de plus d'un million de quintaux de pomme de terre d'arrière-saison est prévue dans la wilaya de Mostaganem sur une superficie de 3775 hectares, a-t-on appris hier auprès de la Direction des services agricoles (DSA). La récolte, lancée au début du mois de Novembre en cours et qui se poursuivra jusqu'à fin décembre prochain, a touché une superficie de 44 ha, soit 8800 quintaux récoltés. La DSA prévoit un rendement variant entre 240 et 250 quintaux l'hectare. Cette production contribuera à la stabilité des prix de ce produit de large consommation dont le prix varie actuellement entre 40 et 50 DA aux marchés quotidiens. L'opération de plantation en août dernier a utilisé des engrais soutenus par l'Etat à 20 % et des semences locales disponibles en grande quantité chez les agriculteurs. Pas moins de 200 agriculteurs sont concernés par la plantation de pomme de terre d'arrière saison dans la wilaya de Mostaganem sur dans des parcelles variant entre 2 et 50 ha. A rappeler qu'une production de 900 000 quintaux de pomme de terre d'arrière-saison a été réalisée la saison écoulée sur une superficie dépassant 3500 ha pour un rendement de 230 quintaux/ha.

Tissemsilt Création du club de vététistes amis du parc de cèdre de Théniet El Had

Un club de vététistes amis du parc de cèdre de Théniet El Had (Tissemsilt) a été créé, a-t-on appris hier de l'initiateur de cette action, l'Association nationale de promotion de la société civile et citoyenneté. Le représentant de l'association, Farid Beguenennou, a indiqué, en marge de la clôture d'une randonnée touristique dont ont bénéficié 200 jeunes adeptes du VTT affiliés à plusieurs clubs du pays au parc national des cèdres de Théniet El Had, que ce club compte actuellement des jeunes pratiquant le VTT en montagne des wilayas de Blida, Oran, Alger, Tipasa, Aïn Defla et de Médéa. Le club s'attèlera à mettre en œuvre un programme d'action mis sur pied par l'association nationale de promotion de la société civile et de la citoyenneté avec, au menu, des tournois régionaux annuels de VTT au niveau du parc d'El Medad et des sessions de formation encadrées par des spécialistes. Des activités de tourisme de montagne sont également prévues dans la même montagne, outre des campagnes de volontariat de nettoyage avec la participation de clubs amateurs de sports de VTT. F. Beguenennou a ajouté que la création de ce club vise à valoriser et à promouvoir le tourisme juvénile au niveau du parc national de cèdre et la promotion touristique de cet espace naturel attrayant. L'initiative a aussi pour objectif de développer le sport de VTT au sein de la forêt d'El Medad. Cette virée touristique, initiée par l'association sus-citée en collaboration avec la maison du parc de cèdre de Théniet El Had, a comporté des activités sportives, récréatives et culturelles dont une course de VTT à l'intérieur de la forêt d'El Medad et une randonnée pédestre pour découvrir cet espace naturel pittoresque.

Oran Un filet de pêche menace la biodiversité marine de la réserve des îles Habibas

Un filet de pêche long de plus de 200 m a été repéré dans le fond marin de la réserve des îles Habibas causant des dégâts «considérables» tant à la faune qu'à la flore marine, a-t-on appris hier du chef d'antenne d'Oran du Commissariat national du littoral (CNL), Abdelkader Laaloui.



C'est suite à des informations parvenues aux responsables de l'association écologique Barbarous, qui travaille depuis 2015 en étroite collaboration avec le CNL pour la préservation des îles Habibas, qu'une mission de repérage a été organisée, le 12 Novembre. Cette mission, mise sur pied avec l'assistance des gardes-côtes de la station du port de

Bouzedjar, a fait état de la présence d'un filet de pêche de petite maille, qui continue à capturer des poissons et à détruire leur milieu naturel, sur une longueur de 200 m. «Ce filet a été probablement entraîné par des courants marins jusqu'à ce site», a estimé le secrétaire général de

l'Association Barbarous, Amine Chakouri, rappelant que les îles Habibas représentent une réserve où la pêche est interdite. «Il est extrêmement urgent de récupérer ce filet vu son impact négatif sur les habitats et la biodiversité marine au sein de la réserve», a-t-il encore souligné. Une opéra-

tion de renflouage est prévue pour les prochains jours pour la récupération de ce filet, a assuré A. Laaloui, ajoutant qu'une telle opération nécessite des moyens humains et matériels non négligeables, soit une dizaine de plongeurs équipés.

Lehouari K.

Une production de près de 27 000 quintaux d'agrumes attendue



Une production de 26 686 quintaux d'agrumes est prévue à Oran lors de la campagne de cueillette 2016-2017, lancée en début Novembre en cours, a-t-on appris auprès de la Direction des services agricoles (DSA). Cette campagne a enre-

gistré, à ce jour, la cueillette de 532 quintaux sur une superficie de 6,5 hectares de la variété d'orange «Clémentine» à Boutlélis (ouest d'Oran) et de citrons, a souligné le chef de service réglementation de la production et appui technique à la

DSA. L'agrumiculture occupe dans la wilaya d'Oran une superficie globale de 255,5 hectares dont 209 ha productifs répartis sur les zones de Boutlélis, Es Sénia, Gdyl et Aïn El Turck. Ces terres produisent sept variétés d'oranges dont «Washington Naval», «Thomson Naval», «portugaise» et «Clémentine». Une superficie de 106 ha est réservée à cette dernière dont 9,5 ha productifs. La wilaya a enregistré, l'an dernier, une production de 24 287 quintaux de toutes variétés d'agrumes. Un inventaire des oranges a été élaboré l'année dernière au Centre de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA) de Misserghine en vue de sa valorisation et pour lui donner un label. La majorité des agriculteurs activant à Oran s'appuient sur l'irrigation des arbres d'agrumes en utilisant la technique goutte à goutte, a indiqué le chef de service.

L.K.

Proposition à la fermeture de 20 commerces pour vente sur la voie publique

Une vingtaine de commerces de produits alimentaires d'Oran ont été proposés récemment à la fermeture avec poursuite en justice des contrevenants pour vente sur la voie publique, a-t-on appris dimanche auprès de la Direction de commerce de la wilaya. Les propriétaires de ces commerces patentés situés à Oran, Es Sénia et Belgaïd (Bir El Djir) ont été verbalisés par les services de contrôle de la Direction du commerce avec proposi-

tions de fermeture pour vente de produits alimentaires sur la voie publique avec poursuite en justice et cessation d'activités, a indiqué le chef de service de protection du commerce et répression des fraudes à la Direction du commerce, Mme Staali Malika. D'autres procès verbaux ont été dressés à l'encontre de contrevenants pour d'autres actes répréhensibles liées, notamment au non-respect d'obligation de salubrité et d'hygiène

dans le processus de mis en consommation et tromperie de marchandises sur les dates et la validité du produit avec saisie des marchandises pour vente de produits périmés, a ajouté la même source. Il s'agit de produits alimentaires périmés dont notamment 160 bouteilles de fleurs d'orange, 234 sachets de blé concassé, 27 boîtes de salades de fruits pour un montant estimé à près de 210.000 DA, a-t-on ajouté.

L.K.

El Bayadh Régénération de 400 hectares de couvert végétal pastoral

Une opération de régénération de 400 hectares de couvert végétal pastoral dans la commune de Cheguig, (El Bayadh), a été lancée en début de ce mois de Novembre par le Haut Commissariat au développement de la steppe (HCDS), a-t-on appris des responsables de cet organisme. Retenue dans la partie sud de cette collectivité suite à la dégradation du couvert végétal de la région, l'opération constitue un mécanisme visant l'extension des réserves steppiques et la protection de l'écosystème de la région qui constitue un lieu de prédilection de centaines d'oiseaux migrateurs, a précisé le haut commissaire au développement de la steppe, Ahmed Moussa. Devant s'étaler au mois de mai prochain, cette opération, est susceptible de générer près de 30 emplois temporaires. La commune de Cheguig dispose d'une surface globale de près de 42 000 ha de réserves steppiques, en plus d'une aire de pacage de 5000 ha. Une surface de près de 6185 ha de réserves, en plus de 180 ha de pâturages, riches en plantes pastorales, ont été cédés à location au profit des éleveurs de la région dans le cadre du programme du HCDS visant l'organisation de l'activité de l'élevage et la mise en défens des réserves, a-t-il fait savoir. La location des aires steppiques est devenue ces dernières années une ressource financière importante pour de nombreuses communes de cette wilaya a-t-on signalé.

BREVES

OUARGLA

- Une nouvelle agence commerciale de Sonelgaz a été ouverte dernièrement au chef-lieu de la daïra de Temacine (150 km au nord de Ouargla), a-t-on appris auprès de la Direction locale de la Société de distribution d'électricité et du gaz (SDC- filiale de Sonelgaz). Cette nouvelle agence commerciale qui permettra de désengorger l'agence principale de la Direction de distribution (Ouargla Rural) située à Touggourt, est appelée à répondre aux attentes des habitants issus des daïras de Temacine et Blidet Amor, notamment en matière du paiement des factures et la prise en charge de leurs demandes de raccordement au réseau d'électricité et du gaz naturel, a précisé la chargée de communication Mounia Bada.

EL BAYADH

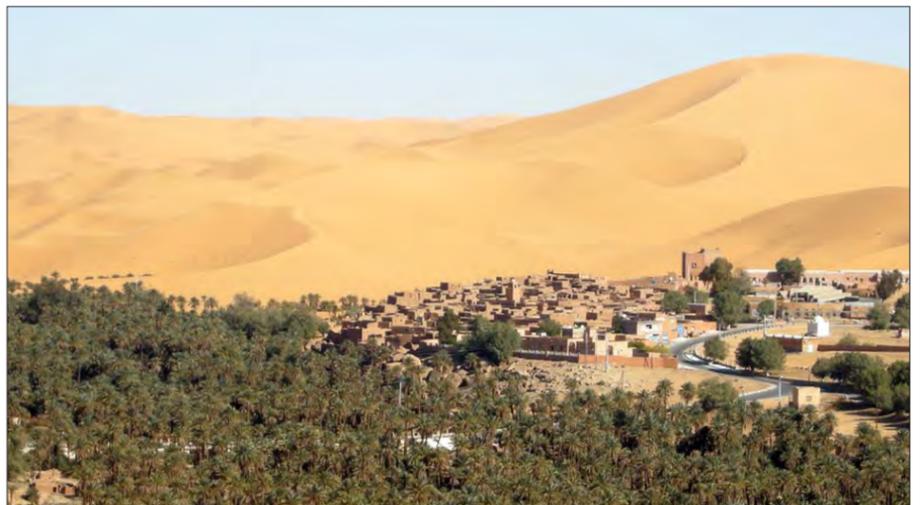
Une personne a trouvé la mort et deux autres ont été blessées dans un accident de la circulation survenu, jeudi dans la wilaya d'El Bayadh, a-t-on appris auprès la protection civile. L'accident s'est produit au sud d'El Bayadh, sur l'axe de la route nationale RN 47 reliant le chef-lieu de la wilaya à la commune de Aïn El Arak, lorsqu'un véhicule utilitaire est entré en collision avec un camion, causant la mort sur place d'une personne (66 ans), et des blessures à deux autres, a précisé la même source. Le corps de la victime a été évacué vers la morgue de l'hôpital Mohamed-Boudiaf d'El Bayadh, où ont été également transférés les deux blessés (37 et 67ans), a-t-on ajouté. Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes de cet accident.

Béchar

De nombreux projets relancés à Taghit

Les chantiers de nombreux projets de développement, en butte à des retards jugés importants, viennent d'être relancés à travers le territoire de la commune de Taghit (97 km au sud de Béchar). Il s'agit, notamment du projet de la digue de Laouina dont le lancement du chantier remonte à 2012.

Cette infrastructure, inscrite dans le cadre des opérations du nouveau rural et destinée à la retenue des eaux d'Oued Zousfana, dispose d'une capacité de stockage de 3,3 millions de m³ destinés essentiellement à l'irrigation et à l'amélioration de l'écosystème de cette zone à vocation agricole, ont indiqué des responsables du secteur des forêts. Les retards enregistrés dans cette opération sont imputés à la nature du terrain rocheux, ce qui a nécessité parfois l'utilisation d'explosives pour la destruction de la roche, ont expliqué des représentants de l'entreprise réalisatrice au cours d'une récente visite du chef de l'exécutif de la wilaya à ce chantier. Ce projet qui connaît actuellement un taux de réalisation de 70 % et qui s'étend sur une superficie inondable de 236 hectares, avec une largeur de 330 mètres et une hauteur de 10,60 mètres, devra être livré au cours des six prochains mois. La réalisation de cette digue qui a nécessité la mobilisation de plus de 288 millions de dinars, vise aussi l'extension à l'avenir du périmètre de mise en valeur des terres sahariennes de la zone de Laouina de 300 hectares actuellement à 30 000 hectares, selon des cadres locaux du secteur de l'agriculture. Une station pour le traitement et l'épuration biologique des eaux usées pour la protection de la palmeraie millénaire est, par ailleurs, en cours de réalisation dans la commune de Taghit. «Cette station est en cours de réalisation depuis trois années, ce qui constitue un retard intolérable», avait indiqué le premier responsable de la wilaya, Mohamed Majdoub, à l'adresse des responsables de l'entreprise réalisatrice. Ce projet d'un



coût de plus de 263 millions de dinars, dégagés au titre du programme de développement sectoriel qui accuse un taux de réalisation de 75 %, sera réceptionné en 2017, selon les responsables de l'entreprise de réalisation.

Un centre pour le développement et la préservation de l'artisanat traditionnel

Un centre pour le développement et la préservation de l'artisanat traditionnel et les métiers dont les travaux enregistrent aussi un retard pour différentes causes administratives et financières, vient d'être repris également par une entreprise du secteur privé en avril dernier. Il sera finalement réceptionné et équipé début 2017, assurent des responsables du secteur. Ce centre dont le taux de réalisation est de 40 %, permettra à travers ses 24 ateliers, le renforcement de la production des produits de l'artisanat traditionnel et des métiers, et offrira un espace adéquat à la commercialisation de ces produits. Une polyclinique profitera aussi à la population locale au cours du premier trimestre 2017. Cette structure de santé dont les travaux ont été lancés en mars 2015 et qui enregistrent actuellement un taux d'avancement de 75 %, a nécessité une autorisation de programme de 110 millions de dinars (réalisation et équipement) au titre de la stratégie nationale de développement et renforcement des structures hospitalières de base. Entre-temps, c'est le Centre de santé de Taghit et d'autres structures de base loca-

lisées à Berrebi, Zaouïa Fougania, Zaouïa Tahtania et Brika qui prennent en charge les citoyens ayant besoin de suivi médical, et les campagnes de vaccination et de prévention des maladies.

Le tourisme, principale activité économique

Le tourisme reste cependant l'une des principales activités économiques des habitants de Taghit (hébergement chez l'habitant, guides, animateurs et organisateurs de bivouac dans le Sahara ou de circuits à dos de dromadaires à travers plusieurs sites touristiques de la région). Cette activité sera renforcée avec l'achèvement des travaux de réalisation du gigantesque complexe touristique de Berrebi. Situé à quelques encablures de Taghit et fruit d'un investissement privé, il sera réceptionné fin 2017 après avoir connu un retard dans sa réalisation, lancée en ...2006. Il disposera d'une capacité de 200 lits, répartis entre 100 chambres et suites, et d'un restaurant de 1200 couverts. Cette future structure touristique et de loisirs qui s'étend sur 15 hectares, comprend aussi plusieurs servitudes, dont un centre d'artisanat traditionnel et d'exposition, des installations sportives et de loisirs, et une palmeraie de plus de 9000 arbres. Ce complexe constituera une nouvelle offre en matière d'hébergement et d'accueil dans la région de Taghit, marquée en 2015 par la réouverture de l'hôtel «Saoura», anciennement Taghit, repris par le groupe hôtelier public El Djazaïr».

Ali O.

Habitat rural à Ghardaïa Plus de 14 000 unités réalisées

Pas moins de 14 093 logements ruraux ont été réalisés à travers la wilaya de Ghardaïa, dans le cadre des différents programmes d'habitat, a-t-on appris hier auprès de la Direction de logement. Ces unités constituent une partie des 25 685 logements ruraux dont a bénéficié la wilaya durant les deux quinquennats, et les 11 592 unités restantes sont en cours de construction, a indiqué le directeur du secteur, Abdelhalim Melat. La wilaya de Ghardaïa a également bénéficié, au titre du programme de 2014, de 30 000 parcelles viabilisées destinées à l'autoconstruction, avec une aide financière, a fait savoir ce responsable. Un total de 452 unités de logements

individuels à travers ces parcelles ont été réalisés et 17 158 sont en voie de l'être dans les différentes localités de la wilaya, alors que plus de 12 000 parcelles n'ont pas été encore lancées. S'agissant de la réhabilitation du vieux bâti, les travaux de quelque 1000 unités ont été finalisés grâce aux aides accordées à ce titre aux bénéficiaires, et 586 vieux bâtis sont en cours d'achèvement, a ajouté le même responsable. Quelque 1654 habitations affectées ou endommagées lors des événements qu'a connus la région de Ghardaïa entre 2013 et 2015 ont été l'objet d'une opération de réhabilitation et de restauration, signale-t-on. Concernant le logement promotionnel

aidé (LPA), la wilaya de Ghardaïa a bénéficié d'un quota de 1516 unités, 359 logements ont été achevés, tandis que 793 sont en cours de réalisation, 364 autres seront lancés incessamment. Le parc de logements de la wilaya de Ghardaïa dispose de 103 498 unités, tous types confondus, dont 83 001 logements habités, 8702 logements secondaires, 13 195 unités inhabités et 473 logements à usage professionnel, selon un bilan du secteur. Le taux d'occupation du logement (TOL) dans la wilaya de Ghardaïa est estimé à 5,39 personnes par habitation, selon la même source.

Hadj M.

Samsung s'offre Harman pour 8 milliards de dollars

● *Le coréen annonce ce matin le rachat de Harman pour la modique somme de 8 milliards de dollars. L'idée sous-jacente est de s'inviter dans les automobiles. Galaxy Note 7 ou pas, cela ne perturbe pas les plans de Samsung.*

La firme annonce aujourd'hui avoir racheté Harman pour 8 milliards de dollars rapporte Reuters, soit 112 dollars par action. C'est 28% de plus que le cours à la clôture vendredi 11 Novembre. Le célèbre groupe spécialisé dans le son possède les non moins célèbres marques Harman Kardon, AKG ou encore JBL pour ne citer qu'eux. Mastodonte aux 7 milliards de chiffre d'affaires d'annuel, qui va permettre au coréen de pénétrer le marché de

l'automobile explique-t-il dans son communiqué annonçant la nouvelle. On le sait moins, mais la firme équipe de nombreux véhicules, du système de divertissements à certains éléments de sécurité. La firme réalise même 65% de son chiffre d'affaires dans le secteur de l'automobile. On estime qu'environ 30 millions de véhicules sont équipés de systèmes Harman dans le monde, notamment chez BMW ou Volkswagen. Un marché déjà important qui risque de s'agrandir sensiblement à l'heure

où les voitures sont de plus en plus connectées. Cohérent avec le savoir-faire technologique de Samsung qui pourrait ainsi proposer une suite complète pour le véhicule, surtout maintenant que la firme possède un assistant vocal grâce à Viv. On peut également espérer que ce rachat se matérialise avec de l'audio signé Harman pour ses autres produits : on pense, notamment aux écouteurs livrés avec les smartphones ou les enceintes de ses téléviseurs. Harman opérera comme une filiale indépendante et non une division.



Xbox One : Skate 3 est désormais rétrocompatible



Annoncée depuis de nombreux mois par Microsoft, en plus d'être fortement réclamée par les joueurs, la rétrocompatibilité de la Xbox One avec Skate 3 est enfin de la partie comme l'a récemment indiqué la firme de Redmond. Si Skate 3 de feu Black Box faisait partie des jeux du catalogue Xbox 360 dont la rétrocompatibilité sur la Xbox One était la plus réclamée par les joueurs, Microsoft n'avait jusqu'alors pas décidé d'officialiser celle-ci bien que la firme de Redmond expliquait depuis des mois que c'était prévu, mais que les fans devaient se montrer patient. L'attente fut longue, mais Skate 3 est bien rétrocompatible sur la Xbox One et ce depuis la fin de la semaine dernière. Pour mémoire, ce troisième opus de la franchise Skate est considéré par les fans comme le meilleur titre de la licence du studio Black Box, ancienne filiale d'Electronic Arts. D'ailleurs, à une époque, les ventes du jeu étaient remontées dans les charts au Royaume-Uni grâce au célèbre youtuber PewDiePie.

Les finlandais privés de chauffage, en cause une attaque par déni de service

Le chauffage central de plusieurs résidences s'est retrouvé en panne pendant près d'une semaine, car il était pris sous le feu d'une attaque par déni de service. Dans un pays comme la Finlande, où il fait en moyenne -7°C en ce moment, avoir une panne de chauffage est un sérieux problème. A Lappeenranta, une ville située à une trentaine de kilomètres de la frontière russe, plusieurs résidences se sont retrouvées dans le froid pendant près d'une semaine en raison... d'une attaque informatique.

D'après le site Metropolitan.fi, des hackers ont effet lancé des attaques par déni de service distribué (DDoS) sur le système de contrôle du chauffage des résidences concernées. Une telle attaque consiste à utiliser un grand nombre d'ordinateurs infectés pour envoyer vers le système ciblé des requêtes réseau et provoquer un dysfonctionnement. Submergés par les requêtes, les systèmes de contrôle n'ont pas arrêté de redémarrer, ce qui fait et la mis en panne le chauffage. Peu rodés aux attaques informatiques, les techniciens de maintenance ont mis un certain temps pour détecter l'origine de cette panne. C'est pourquoi elle a duré aussi longtemps. L'attaque a finalement été parée en «limitant le trafic réseau». A l'heure actuelle, on ne sait pas qui se cache derrière cet acte malveillant. Par ailleurs, on ne connaît que peu de détails techniques sur l'incident. Les appareils qui été attaqués proviennent du fabricant Fidelix qui, entre autres, propose des unités de commande centrale pour automatiser des fonctions dans un bâtiment. Basées sur Windows CE, elles peuvent se connecter à des capteurs, des pompes, des ventilateurs, des climatiseurs, etc. Elles intègrent également un serveur Web et un serveur FTP pour pouvoir y accéder facilement à distance. Ce type d'accès, s'il n'est pas protégé, pourrait constituer l'angle d'attaque des pirates. Sur Internet, les attaques DDoS sont loin d'être rares. Récemment, l'une d'entre elle a perturbé une partie du web américain, déconnectant tout une série de services en ligne tels que Twitter, Amazon, Netflix, Spotify ou eBay.

Google Chrome : 2 milliards de téléchargements, un succès sur desktop et Mobile

À l'occasion du Chrome Dev Summit, Google a annoncé que son navigateur Chrome a atteint deux milliards d'installations actives depuis son lancement. Incontournable depuis de nombreuses années, le navigateur internet chrome a dépassé la barre des 2 milliards de téléchargement à travers le monde. Un succès phénoménal et une première pour une application Google. Bien évidemment, il faut minorer ce chiffre pour connaître le nombre d'utilisateurs unique et il ne faut pas non plus oublier que Chrome est préinstallé sur la majorité des smartphones fonctionnant sous Android... Malgré tout, il fut un temps où Internet Explorer régnait en maître, on imaginait alors mal qu'il puisse être détrôné. Au total, pas moins de sept services de Google dépassent le milliard d'utilisateurs actifs (Google Maps, Google Play, Gmail, YouTube, Android, Chrome, Google Search). Face à un tel succès, la hantise d'un Google «maître du monde» pèse plus que jamais sur les institutions. Le géant américain connaît mieux que personne le consommateur et ses habitudes, le véritable enjeu à court et moyen terme est le contrôle du commerce mondial.

Donald Trump estime que Facebook et Twitter l'ont bel et bien aidé à gagner l'élection

Le président élu pense que les réseaux sociaux ont joué un rôle primordial dans sa campagne. Un effet que Mark Zuckerberg en personne niait il y a quelques jours. Cette position va être désormais difficile à tenir. En fin de semaine dernière, Mark Zuckerberg se défendait que son réseau social ait pu contribuer à faire élire Donald Trump, notamment à cause de la publication de fausses informations. Désormais, sa position va être difficile à tenir après les déclarations de Donald Trump. Dans sa première interview en tant que président élu, dans le cadre de la populaire émission 60 Minutes de CBS ce dimanche 13 Novembre, le milliardaire a estimé que les réseaux sociaux l'avaient aidé à gagner l'élection. «Le fait est que j'ai tellement de puissance en termes d'abonnés à Facebook, Twitter et Instagram, je pense que ça m'a aidé à gagner cette course quand ils dépensaient plus que moi», analyse-t-il en parlant du camp démocrate. Plusieurs estimations évaluent en effet, en moyenne qu'une voix républicaine a coûté 4,5 dollars, quand Hillary Clinton en dépensait 9 dollars. «Twitter, Facebook et consorts sont de grands moyens de communication, pense Trump. Je ne dis pas que je les adore, mais ils permettent de faire passer le mot et aussi de contre-attaquer». Le président élu estime qu'il a environ 28 millions de followers à travers toutes les plates-formes sociales. «Rien qu'hier, je pense que j'en ai gagné 100 000 de plus», expliquait-il à la journaliste de 60 Minutes, Lesley Stahl.

Mark Zuckerberg défend ses algorithmes

Ces déclarations vont donc à l'encontre de la défense de Mark Zuckerberg, le fondateur de Facebook. Le 10 Novembre dernier, il répondait aux reproches formulés outre-Atlantique, selon lesquels le réseau social avait fait le jeu du candidat républicain : «L'idée selon laquelle de fausses informations sur Facebook, qui ne sont qu'une



petite partie du contenu, ont influencé l'élection d'une manière ou d'une autre, est complètement folle. Les électeurs décident en fonction de leur vécu». C'est, notamment la fonction «Trending Topics» qui était en cause durant la campagne. Inexistante sur la version française de Facebook, elle permet d'identifier les sujets les plus tendances du réseau social. Mais en mai dernier, certains employés avaient révélé que cette fonctionnalité était gérée manuellement pour ajouter ou supprimer des sujets. Parmi eux, de nombreux traitaient justement de thématiques chères aux conservateurs. Facebook avait alors pris une décision radicale : licencier tous les journalistes travaillant pour cette rubrique et laisser la main à ses algorithmes automatiques. C'est ce choix qui est maintenant mis en cause : sans modération humaine, de nombreuses informations non vérifiées et fausses ont pu bénéficier d'une importante exposition, faisant ainsi le jeu de la campagne de Donald Trump, régulièrement rythmée par l'intox. Un avis désormais partagé par le principal intéressé.

Des voitures sans conducteur mises en service aux Émirats

Les autorités de Dubaï envisagent de remplacer les transports en commun dans plusieurs quartiers par des véhicules sans conducteur. Le premier ballon d'essai a été lancé. La Direction des routes et des transports de Dubaï (Emirats arabes unis) a entamé les tests de véhicules sans conducteur, dont chacun est capable de transporter 10 personnes au maximum, relate le journal Arabian Business. Actuellement, ces voitures roulent sur un itinéraire de 650 mètres dans le quartier de Business Bay. Selon le porte-parole de la direction Ahmed Bahrozian, ces tests visent à informer les citoyens sur les moyens de transport autonomes et à déterminer si ces voitures sont capables de fonctionner dans les conditions climatiques de Dubaï. Selon la stratégie du gouvernement local, le transport sans pilote assurera

25% des déplacements de la ville d'ici 2030. La Direction des routes et des transports envisage de lancer ces voitures dans d'autres quartiers de la ville, notamment près de stations du métro, des centres commerciaux, des parcs et des magasins. Un bus sans pilote existe également en Chine, à Zhengzhou. En Russie, le premier bus électrique sans chauffeur transporte des passagers au centre des innovations de Skolkovo, dans la région de Moscou. Il existe en outre deux services de taxi sans pilote : Uber à Pittsburgh, aux États-Unis et nuTonomy à Singapour. Ces deux sociétés comptent porter le nombre de leurs voitures sans chauffeur à plusieurs dizaines, d'ici la fin de l'année 2016. NuTonomy espère même se passer de chauffeurs d'ici 2018.

Le cerveau des anorexiques ne connaît pas la faim

● Chez les personnes atteintes de troubles du comportement alimentaire, les circuits neuronaux gérant l'appétit sont inversés.

Une équipe de quatre psychiatres et chercheurs en neurosciences affiliés à l'université du Colorado vient de mettre en lumière les manifestations neurologiques de l'anorexie : les malades sont capables d'ignorer littéralement la faim parce que les circuits qui la gèrent normalement dans leur cerveau sont inversés. Portant sur des adultes, l'étude ne peut pas dire si le phénomène est une cause ou une conséquence des troubles alimentaires, mais il existe bel et bien.

Et ce que montrent les chercheurs, c'est que les anorexiques ou les boulimiques présentent de nombreuses altérations dans les structures cérébrales régissant normalement la récompense gustative et la régulation de l'appétit. Des modifications particulièrement significatives dans la matière blanche, qui coordonne la communication entre différentes zones du cerveau. En outre, l'hypothalamus ne joue pas le même rôle chez les malades et les non-malades. Chez ces dernières, les régions cérébrales impliquées dans la gestion de la faim vont chercher leurs informations dans l'hypothalamus. Chez les malades, non seulement l'activité des voies neuronales de la faim est bien plus faibles, mais l'information va dans le sens inverse : de l'hypothalamus



aux autres zones cérébrales. Ce qui laisse entendre que leur cerveau shunte l'hypothalamus et ignore littéralement les signaux incitant à manger.

Serait-ce du à l'auto-conditionnement?

Les humains sont prédisposés à aimer le goût sucré, signal d'aliments caloriques et dès lors utiles à la survie. À l'inverse, il est très courant que les personnes atteintes de troubles du comportement alimentaire commencent par s'éloigner du sucré, par peur de grossir. « Il peut s'agir d'un comportement acquis,

voire d'un auto-conditionnement où la prise de poids fonctionne comme une « punition », écrivent les chercheurs. Des habitudes qui peuvent tout à fait modifier le cerveau des malades, en altérant, notamment les circuits neuronaux dédiés à l'appétit et à la prise alimentaire.

Pour distinguer l'œuf de la poule, l'équipe de Frank envisage de poursuivre ses recherches sur des enfants et notamment ceux issus de familles où les troubles du comportement alimentaire sont fréquents, afin de comprendre « quand tout cela commence à se mettre en place ».

Votre année de naissance pourrait prédire si vous aurez la grippe

De la génération à laquelle vous appartenez, et même de votre année de naissance, dépend peut-être votre vulnérabilité face à un virus saisonnier. C'est ce qu'explique une étude relayée par le Guardian, Michael Worobey, directeur du département de « Biologie de l'environnement et de l'évolution » de l'Université d'Arizona, précise : « Ce n'est pas l'âge, c'est l'année de naissance qui compte. »



Le premier virus grippal auquel nous sommes soumis, dans notre enfance (la plupart des individus sont atteints par la grippe avant 5 ans) laisse sur notre système immunitaire une empreinte définitive, nous offrant aussi une robuste protection face aux virus similaires, et une protection bien plus faible face aux virus plus éloignés. Car il existe différents types de virus grippaux (A, B, et C) qui circulent dans toutes les régions du monde et ils évoluent chaque année, « notamment les virus de type A et B qui provoquent l'essentiel de l'épidémie annuelle ». « Si une personne a déjà attrapé une grippe précédemment, l'immunité qu'elle a acquise à cette occasion la protège contre lui ». Mais l'accumulation des modifications peut générer une moindre reconnaissance du nouveau virus par les systèmes immunitaires. Le Guardian précise que cette possibilité de découvrir quelle génération est plus vulnérable à quelle évolution du virus grippal en fonction des précédentes mutations, pourrait avoir un impact sur les vaccins : « À l'avenir, les vaccins pourraient cibler des personnes de tel ou tel âge, qui seront les plus susceptibles d'en profiter, et lors de pandémies, quand les médicaments viennent à manquer, ce sont les groupes d'âges les plus vulnérables qui pourraient être traités en priorité ».

Les virus grippaux de type A ont évolué en deux branchés identifiées comme celles de type 1 et 2. « Jusqu'à 1968 tous les virus en circulation appartenaient à la branche de type 1; entre 1968 et 1979, c'est le type 2 qui a dominé. » Depuis, les deux circulent, mais l'un des deux types domine chaque année. Grâce à d'importantes des bases de données épidémiologiques, les chercheurs ont suivi la susceptibilité de vulnérabilité à chacun des deux types, pour chaque naissance depuis 1918.

La micro-sieste pour retrouver concentration et énergie

En moins de 10 minutes, la micro-sieste permet de retrouver toute sa concentration et son énergie dès que le besoin s'en fait sentir, les spécialistes sont unanimes : avec un peu d'entraînement, tout le monde peut y arriver. La reprise du travail et de l'école, les jours qui raccourcissent... La rentrée est souvent synonyme de fatigue et de stress. Mais elle peut aussi être l'occasion de prendre de bonnes habitudes. La pratique de la micro-sieste en est une. Parfois appelée sieste flash, la micro-sieste se caractérise par sa durée très courte, inférieure à 10 minutes. Les spécialistes du sommeil expliquent que ce laps

de temps correspond aux premières phases du sommeil : somnolence et sommeil léger. La personne se détend, mais reste sensible aux stimuli extérieurs. Une fois éveillée, elle est immédiatement opérationnelle. La relaxation permettant d'abaisser les rythmes biologiques pour amener le cerveau en phase de sommeil léger, certains spécialistes élargissent la définition de la micro-sieste à cet état de détente particulier. Avec un peu de pratique, il est possible d'y parvenir en quelques minutes, voire même le temps de quelques respirations profondes. S'accorder une ou plusieurs micro-siestes en cours de journée peut permettre



L'art du bonne Micro Sieste

de terminer rapidement un travail urgent, de réviser un examen plus efficacement, d'être en forme pour un rendez-vous, d'accroître ses performances sportives, ou d'éviter de s'endormir au volant. Sieste et micro-sieste sont couramment pratiquées par les corps de métier les plus exposés

au stress et au manque de sommeil (hommes politiques, chefs d'entreprise, commerciaux, sportifs de haut niveau...). En Chine, la sieste est un droit inscrit dans la constitution et au Japon, elle est même parfois imposée dans certaines entreprises. La vigilance diminue toutes les 90

minutes en cours de journée. On le ressent particulièrement en début d'après-midi, un moment propice à la micro-sieste. Les premières fois, mieux vaut être détendu et se placer dans les conditions idéales d'endormissement : allongé sur le dos, bras et jambes légèrement écartés, dans la pénombre et un environnement calme... Il suffit alors de contrôler sa respiration pour diminuer la fréquence cardiaque, décontracter les muscles et, par réflexe, induire le sommeil. Pour pouvoir se laisser aller sans risquer de sombrer dans le sommeil profond, les médecins recommandent de programmer un réveil.

Le taux d'ensoleillement est déterminant pour votre santé mentale et émotionnelle



Contrairement à ce que l'on peut penser, un froid glacial, une chaleur étouffante ou un air ambiant asphyxié par la pollution ne sont pas des facteurs météorologiques si déterminants sur votre bien-être. Une étude menée par la Brigham Young University (Utah) et publiée dans le Journal des Troubles Affectifs vient nous rappeler qu'un simple bain de soleil a le pouvoir de vous faire surmonter toute déprime ou stress passagers, en faisant de vous une personne tout à fait sereine émotionnellement. L'expérience menée durant six ans a permis de confronter plus de 16 000 personnes à la santé mentale fragile, à dix-neuf variables météorologiques (pluie, nuages, pollution, vent, chaleur...). Le taux d'ensoleillement a été le facteur le plus influent sur la santé mentale et l'état d'anxiété de ces personnes. Au fil des saisons, plus le soleil

s'est montré, plus les chercheurs ont pu constater une réelle diminution des états de détresse des interrogés. Et même si les chiffres à cet égard ne sont pas significatifs, ils ont noté que ces personnes avaient visiblement moins de pensées suicidaires durant ces périodes favorables. En revanche, aucune influence précise sur notre bien-être n'a été attribuée à la pluie ou la pollution. En cause, le manque de vitamines D, dont nous avons pourtant tant besoin pour les os, le cœur, et la bonne humeur. A l'arrivée de l'hiver donc, n'ayez crainte, le froid ne vous fera pas de mal. Un simple petit rayon de soleil quotidien vous fera le plus grand bien.

De la nourriture produite à partir d'hydrocarbures pourrait se retrouver sur nos tables

De la nourriture produite à partir de gaz naturel et de pétrole pourrait apparaître sur nos tables à l'avenir. Pour le moment, les fermiers les plus progressistes nourrissent leur bétail avec de la nourriture à base de gaz naturel. La compagnie Calysta, implantée en Californie, s'appête à ouvrir son premier site dans lequel des microorganismes transforment le méthane en aliments riches en protéines destinés aux animaux de ferme. En septembre, l'entreprise a déjà lancé la production de nourriture pour poissons d'aquarium. Du point de vue de l'écologie, ces projets ont des effets positifs, mais aussi dangereux : la production de nourriture à partir d'hydrocarbures permettra de ralentir la déforestation liée à la course aux nouvelles terres agricoles, alors que de l'autre côté la production de tels aliments nuit à la planète en augmentant les émissions de dioxyde de carbone. Dans le même temps, les chercheurs du groupe aérospatial américain SpaceX étudient actuellement la possibilité de produire de la nourriture contenant des protéines pour les futurs colonisateurs de Mars.



Tamanrasset Une caravane touristique prochainement pour promouvoir le tourisme national

Une caravane touristique d'information et de vulgarisation du tourisme national sera lancée, mardi prochain, à partir de la capitale de l'Ahaggar, Tamanrasset, a-t-on appris dimanche des organisateurs. Devant s'étaler sur trois jours, cette caravane s'assigne l'implication des opérateurs touristiques dans la stratégie de relance du tourisme national à l'ère des défis économiques actuels, a précisé le président de l'office local du tourisme, Abdallah Hamidou. Rehaussée par la participation de plus de 20 agences touristiques locales et d'autres régions du pays, des représentants d'organismes d'information et de communication chargés de commercialiser le produit touristique, cette caravane devra permettre aux participants de découvrir et mettre en valeur les paysages féériques de l'Ahaggar, les sites archéologiques et naturels, les gravures rupestres que recèle la région, à l'instar de «Youf Ahekit» et «Laghssour». Le programme de cette initiative prévoit, en parallèle, l'animation, par des cadres de l'office du parc national de l'Ahaggar (OPNA), des ateliers de formation sur la biodiversité dans l'Ahaggar. Le gestionnaire de l'agence voyages et tourisme «Manader El Djanoub» (Paysages du Sud), Ali Ben Sebgueg, a estimé que la relance des activités touristiques à la faveur de cette caravane d'information aura «de positives répercussions aussi bien pour les opérateurs touristiques que pour la région en général».

Artisanat Des entreprises algériennes à la foire de l'artisanat de Berlin

Plusieurs entreprises algériennes exposeront leurs produits à la foire internationale de l'artisanat «Bazaar 2016», qui se tiendra du 16 au 20 Novembre à Berlin en Allemagne, a-t-on appris, hier auprès de la Chambre algéro-allemande de commerce et d'industrie. Cette foire, considérée comme le plus grand salon de l'artisanat en Europe, verra la participation, notamment de l'entreprise Tapis Algérie (Ghardaïa), de l'atelier Akram Céramique (Alger) et de l'entreprise Magharet El Mordjane spécialisée dans la confection de bijoux en corail rouge provenant de la mer Méditerranée. Environ 40 000 visiteurs sont attendus à cette manifestation qui attire des visiteurs professionnels à la recherche de nouveaux produits exposés par une soixantaine de pays. Le salon de Berlin «offre des conditions uniques aux artisans algériens d'échanger leurs expériences et savoir-faire avec leurs homologues venus du monde entier».

Le 14^e Dimajazz prochainement à Constantine

Le 14^e Festival international de musique jazz de Constantine, Dimajazz, prévoit de renouer avec son public du 19 au 24 Novembre avec un programme diversifié brassant plusieurs expériences musicales et différentes variantes du jazz, a-t-on appris auprès des organisateurs.

Le 14^e Dimajazz, prévu à la salle Ahmed-Bey, s'ouvrira avec un concert du collectif franco-écossais Celtic Social Club qui présentera une adaptation de la musique traditionnelle celtique revisitée par des musiciens de divers horizons rock, jazz, blues, reggae ou encore hip-hop, selon le programme de cette édition. La scène musicale algérienne sera représentée par Djamel Sabri et son emblématique groupe de rock «Les berbères», ainsi que par la formation constantinoise «Smoke» qui avait participé à plusieurs éditions du Dimajazz Off réservé à la nouvelle scène. De retour d'une tournée aux Etats-Unis, le groupe Ifrikya Spirit, qui propose une fusion entre les musiques de la région du Sahel et le diwan algérien avec des arrangements et influences jazz et reggae, se produira aussi sur scène. Le jazz africain aura également sa part dans la programmation de cet événement qui prévoit des concerts du chanteur et



musicien malien Salif Keïta et du bassiste sénégalais Alioune Wade qui présentera le projet «Havana Paris Dakar», fruit d'une rencontre musicale avec le pianiste cubain Harold Lopez-Nussa. Un autre projet de brassage musical méditerranéen, alliant jazz oriental et influence de musique andalouse, intitulé «Ziryab et nous», sera proposé au public constantinois par le band égyptien «Cairo Jazz Station». La tradition des divas américaines du jazz sera également au programme avec la participation de la chanteuse Martha High, en plus de spectacles de jazz de composition du violoniste italien Luca Ciarla et du saxophoniste anglais Courtney Pine. Dans un registre plus contemporain, le groupe français No Jazz, baignant dans un univers de

jazz moderne empreint de funk, de rock et de musiques du monde, assurera la soirée de clôture, avec les «Smoke». Rendez-vous incontournable du Dimajazz depuis quelques années, le festival «Off», créé pour encourager les groupes locaux de différentes régions d'Algérie, ne sera pas au programme de cette année. Fondé en 2003 par l'association Limma, puis institutionnalisé en 2009, le Dimajazz a su rassembler les plus grands noms du jazz mondial, à l'instar de l'Américain Boney Fields, du pianiste malien Cheick Tidiane Seck et du Nigérian Keziah Jones, tout en restant le rendez-vous culturel le plus attendu de Constantine, totalisant une moyenne de 2 500 spectateurs par soir à sa dernière édition.

M. El Hadi

Tizi Ouzou Lancement d'un concours de poésie révolutionnaire

Le bureau de la wilaya de Tizi Ouzou de l'association algérienne pour la littérature populaire lance un concours de poésie révolutionnaire en partenariat avec les directions de la culture et des moudjahidine et le musée régional du moudjahid, a-t-on appris dimanche de son président. Placé sous le thème «l'amour de la patrie», le concours vise à préserver la poésie révolutionnaire tout en contribuant à la transmission de l'histoire de la révolution de libération nationale aux jeunes généra-

tions, a précisé Saïd Fellag. C'est aussi une aubaine pour les jeunes poètes pour s'inspirer des anciennes générations et inclure dans les thèmes de leurs œuvres l'aspect patriotique et révolutionnaire qui fait actuellement défaut dans une majorité de la production poétique moderne, a-t-il signalé. La participation est ouverte à tous les poètes algériens et les œuvres doivent être déposées au niveau du musée du moudjahid de Tizi Ouzou ou envoyer par mail à l'adresse de l'association, a affirmé

Fellag, indiquant que le dernier délai de dépôt des candidatures est fixé pour le trois décembre prochain. La cérémonie de remise des prix aux lauréats de cette première édition du concours de poésie révolutionnaire qui s'inspire du concours national initié par la même association, aura lieu le 11 décembre prochain au niveau du musée à l'occasion de la commémoration du 56^e anniversaire des événements du 11 décembre 1960, a-t-il ajouté.

N.G.K.

Disparitions La Mosquée de Paris rend hommage à l'anthropologue Malek Chebel

La Mosquée de Paris a rendu dimanche hommage à l'anthropologue des religions et psychanalyste algérien Malek Chebel, décédé dans la nuit de vendredi à samedi, qui incarnait «une vision ouverte et moderne» de l'islam. «Nous avons appris avec tristesse le décès hier à l'âge de 63 ans de Malek Chebel, anthropologue des religions et psychanalyste algérien, défenseur d'un «islam des Lumières», qui incarnait une vision ouverte et moderne d'un islam respectueux de la laïcité», a indiqué de la mosquée dans un communiqué signé par son recteur Dalil Boubakeur, soulignant que le défunt «une démarche innovante, une lecture contextualisée des préceptes de l'islam et de la pratique religieuse». Dalil

Boubakeur a estimé, que sa disparition «soudaine» est une «grande perte» pour les musulmans de France, tout en présentant ses condoléances «attristées» à sa famille, à ses proches, à ses nombreux amis et à «tous ceux qui se retrouvaient dans sa pensée». «Traducteur du Coran, très proche de la Mosquée de Paris, il avait, notamment publié L'Islam et la Raison ou encore L'Islam en 100 questions», a-t-il rappelé, relevant que «sa pensée religieuse, héritée des penseurs musulmans modernes d'Algérie tels Mohamed Arkoun, Malek Bennabi, Abdelhamid Ben Badis et les Oulamas musulmans, a ouvert une voie de dialogues et d'échanges fructueux entre la culture française qu'il maîtrisait et la tradition humanis-

te de l'Islam du Maghreb qu'il voulait faire connaître». Né en 1953 à Skikda, le penseur et anthropologue des religions, Malek Chebel qui a entamé son cursus universitaire en Algérie avant de poursuivre ses études à Paris, était connu pour sa réflexion sur l'islam et pour être l'auteur du concept «l'islam des lumières».

Il a écrit plusieurs livres dont «Dictionnaire des symboles musulmans», «Les cent noms de l'amour», «Sagesse d'Islam», «Dictionnaire encyclopédique du Coran», «Les enfants d'Abraham», «L'Islam expliqué», «L'Islam et la raison, le combat des idées» etc. Il est également l'auteur de plusieurs enquêtes et analyses, ainsi que des articles de presse sur le l'islam et le monde musulman.

28^e anniversaire de la proclamation de l'Etat de Palestine

Victoires diplomatiques en dépit des négociations à l'arrêt

Les Palestiniens s'apprêtent à célébrer ce mardi le 28^e anniversaire de la proclamation de l'Etat de la Palestine dans un contexte de bouleversements que connaît le monde, et au moment où les négociations de paix entre Palestiniens et Israéliens peinent à être relancées. Vingt-huit ans après la proclamation de l'Etat de la Palestine, le 15 Novembre 1988 à Alger, les Palestiniens continuent d'être la cible d'assassinats, arrestations, emprisonnements et humiliations quotidiennes, dont l'auteur est l'occupant israélien qui n'hésite pas à tirer à balles réelles sur des civils désarmés.

Jeudi dernier, le rapporteur spécial de l'ONU pour les territoires palestiniens, Michael Lynk, a affirmé être «très préoccupé» par l'usage par les forces d'occupation israéliennes de balles réelles contre des Palestiniens. Selon un rapport de l'ONU publié le mois dernier, 14% des Palestiniens blessés par les forces d'occupation israéliennes en 2016 l'étaient par balles réelles contre 4% en 2013, violant ainsi les règles fondamentales du droit international. A titre indicatif, les agressions israéliennes contre les populations palestiniennes dans les territoires occupés, ont fait plus de 200 morts en une année, selon l'ONU. Et aussi, il se trouve que 23 ans après l'accord d'Oslo, «le peuple palestinien se trouve face à une entité sioniste qui cherche à avoir la main mise sur les territoires palestiniens et à affaiblir l'OLP», a déclaré récemment le responsable du département des relations politiques du Front populaire pour la libération de la Palestine (FPLP) Maher Taher, qui a effectué la semaine dernière une visite en Algérie.

La Palestine enchaîne les victoires diplomatiques

Sur le plan diplomatique, l'occupant israélien met à chaque fois les bâtons dans les roues de tous ceux qui lancent des initiatives pour le règlement du conflit dans la région. On citera à titre l'initiative de Paris concernant l'intention de la France de reconnaître l'Etat de la Palestine, le projet à lequel se sont opposées les autorités pour l'occupation. Le même sort a été réservé au projet de résolution palestinien suggérant d'aboutir à un accord de paix avec Israël en 2017, pour ne citer que ceux-là. Aussitôt soumis au Conseil de sécurité de l'ONU, Israël avait dit «préparer toutes les options, y compris de rompre les liens économiques avec l'Autorité palestinienne et cesser de lui transférer les taxes». En dépit de la malveillance israélienne, et malgré sa politique expansionniste et la vague de judaïsation visant El Qods, les Palestiniens résistent et finalement ont pu renforcer sa présence dans les structures internationales. Le pays devient membre de l'organisation de coopération islamique depuis 1969, de la Ligue arabe depuis 1976 et de l'Unesco depuis 2011. Dans le cadre de sa stratégie de reconnaissance internationale, il acquiert également, en 2012, le statut d'observateur à l'ONU. En 2015, la Palestine devient le 123^e membre de la Cour pénale internationale.

Des négociations de paix à l'arrêt

Le président palestinien Mahmoud Abbas n'a pas caché son souhait que la nouvelle administration américaine fasse quelque chose pour faire progresser le processus de paix. S'exprimant vendredi au lendemain de l'élection du républicain Donald Trump à la Maison Blanche, le président Abbas, a réitéré la disposition des Palestiniens à négocier. «Nous avons suivi le processus électoral aux Etats-Unis depuis plus d'un an. «Ce qui nous importe», c'est ce que Trump va dire une fois entré à la Maison Blanche», a déclaré Abbas. Les Etats-Unis qui fait partie du quartet pour le Moyen-Orient, outre la Russie, l'Union européenne et les Nations Unies, avaient relancé en 2013 les négociations entre les deux parties (palestinienne/israélienne), mais qui sont restés infructueuses. Après neuf mois d'efforts, le 24 avril 2014, les négociations avaient été suspendues sans parvenir à un accord cadre permettant la concrétisation de la solution à deux Etats coexistant et avec El Qods comme capitale partagée. Le président élu des Etats-Unis, Donald Trump a dit vouloir jouer un rôle «important» pour aider à résoudre le conflit israélo-palestinien, dans son premier message sur cette question, soulignant toutefois que la paix devrait être négociée par les deux parties et pas «imposée par d'autres». «Je pense que mon administration peut jouer un rôle important en aidant les parties à parvenir à une paix juste et durable, qui doit être négociée entre les parties elles-mêmes, et pas imposée par d'autres», a déclaré Donald Trump. La France préconise actuellement une conférence internationale pour discuter de la relance du processus de paix, mais Israël a dit qu'il ne participerait pas, affirmant que toutes les discussions devaient se faire directement avec les Palestiniens. Le 28 mai 1964, le roi Hussein de la Jordanie inaugurerait à El Qods le congrès constitutif de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP). En février 1969, Yasser Arafat, devient le président du Comité exécutif de l'OLP et les Palestiniens redeviennent un acteur autonome sur la scène régionale. Le 15 Novembre 1988, devant le Conseil national de l'OLP réuni à Alger, le leader historique proclame la naissance de l'Etat de la Palestine.

La Palestine condamne la légalisation par Israël des colonies sauvages

L'Autorité nationale palestinienne (ANP) a condamné dimanche la décision du gouvernement israélien

de légaliser les colonies sauvages et d'interdire les appels à la prière par haut-parleur en Cisjordanie. Nabil Abu Rudeineh, conseiller du président palestinien Mahmoud Abbas, a indiqué dans un communiqué officiel que «ces mesures israéliennes mèneraient l'ensemble de la région au désastre». Il a également exprimé le «rejet total» de ces mesures par la Palestine et averti que l'ANP appellerait le Conseil de sécurité de l'ONU et tous les organismes internationaux à empêcher la mise en oeuvre de ces mesures israéliennes. Les colonies sont l'une des questions délicates qui font obstacle à la reprise du processus de paix, en suspens depuis avril 2014. Reyad al-Malki, ministre des Affaires étrangères de l'ANP, a indiqué plus tôt à la chaîne de radio «La voix de la Palestine» que le gouvernement israélien «cherchait à tirer parti de l'atmosphère internationale et régionale actuelle en légalisant ses colonies». Il a toutefois souligné, que la France restait déterminée à tenir une conférence internationale pour la paix au Moyen-Orient afin de mettre un terme au conflit israélo-palestinien d'ici à la fin de l'année. La France poursuivra ses préparatifs malgré l'opposition d'Israël et un représentant français est attendu dans les territoires palestiniens pour discuter de la tenue de la conférence, a indiqué le ministre.

Zahar demande à l'Ap de mettre fin à la coordination de la sécurité avec l'occupation

Le dirigeant du Hamas, Mahmoud Zahar a appelé la direction de l'Autorité de lever la main des services de sécurité pour la résistance en Cisjordanie occupée, tandis que le dirigeant du Jihad islamique, Mohammed Al Hindi a souligné l'échec du prétendu compromis de paix sous le toit d'Oslo. Cela est arrivé lors d'un séminaire organisé par le Comité politique dans le camp de réfugiés Hamas-Nuseirat, centre de la bande d'Oslo. Cela est arrivé lors d'un séminaire organisé par le Comité politique dans le camp de réfugiés Hamas-Nuseirat, centre de la bande d'Oslo. Cela est arrivé lors d'un séminaire organisé par le Comité politique dans le camp de réfugiés Hamas-Nuseirat, centre de la bande d'Oslo. Cela est arrivé lors d'un séminaire organisé par le Comité politique dans le camp de réfugiés Hamas-Nuseirat, centre de la bande d'Oslo.



beaucoup de temps. Zahar a déclaré, «Il est impossible pour la direction actuelle du Fatah et l'Autorité palestinienne à accepter la suppression d'Oslo ou de revenir à la non-reconnaissance d'Israël. Car le président Arafat quand il a estimé que la question est au risque et voulait utiliser la résistance pour promouvoir la question, ils l'ont assassiné, ce qui correspondait aux dirigeants de l'Autorité pour les effrayer». Il a souligné, que le retrait de la reconnaissance d'Israël signifie l'annulation de 80% du contrôle d'Israël sur la terre palestinienne, tout en ajoutant que «la reconnaissance à l'origine est une trahison du sang des martyrs. Et il a vu que quand on parle de la reconstruction de l'organisation, notre programme devrait être à l'ensemble de la Palestine, et pas seulement les 20% des territoires occupés. Le leader du Hamas a insisté sur l'importance de la libération de toute la Palestine et l'échec des tentatives qui ont donné feu vert à l'expansion des colonies, le durcissement de l'occupation, confirmant que la lutte du peuple palestinien a obligé l'ennemi de réévaluer ses comptes. De sa part, le leader du Jihad islamique, Dr. Mohamed Al-Hindi a affirmé, que l'Autorité palestinienne n'a rien réalisé pour la question palestinienne, et que les 23 ans de négociations vaines avec l'occupation ont échoué et lui donné une nouvelle opportunité pour l'expansion des colonies et la judaïsation des territoires occupés, sous la complicité et le couvert international de certains pays pro-israéliens. Il a expliqué, que le

Palestinien est convaincu aujourd'hui, que tout le monde a laissé derrière lui la question palestinienne. Tout en indiquant que 10 ans de négociations pour mettre fin à la division interne sous le toit d'Oslo ont échoué, sans rien faire devant le blocus injuste, les violations et les crimes de l'ennemi occupant, les conflits régionaux; tout cela a initié son mouvement de proposer son initiative pour sortir de l'impasse, la crise politique et l'échec.

Un bataillon américain formé sur la guerre des tunnels en Israël

Le journal hébreu *Israël Hume* a déclaré qu'un bataillon de l'armée américaine stationné en Allemagne est arrivé en fin de semaine dernière et a mené un exercice commun avec le bataillon de patrouille dans la Brigade Givati sur la guerre des tunnels. Le bataillon américain appartient à la Brigade TCR de l'armée américaine, tandis que l'exercice comprend beaucoup d'éléments, dont des combats, l'exercice des ambulanciers et l'utilisation des moyens de pénétration. Le commandant de l'exercice, Alon Pfizer, a déclaré : «Nous avons découvert que nous avons beaucoup à apprendre les uns des autres». L'étape la plus importante de l'entraînement était les techniques de confrontation avec la menace des tunnels. Pfizer a ajouté : «Nous avons expliqué de nombreuses méthodes spécifiques que nous avons développées par la Brigade et l'armée pour faire face à la menace des tunnels».

Irak 8 personnes tuées dans une attaque suicide au sud de Bagdad

Huit personnes ont été tuées ce lundi dans une attaque suicide menée par plusieurs kamikazes dans une oasis au sud-ouest de Bagdad, ont indiqué des responsables irakiens. L'attaque à Ain al Tamer a été perpétrée par six personnes, dont certaines ont été tuées avant d'avoir actionné leur charge explosive. Elle a également fait six blessés, selon ces responsables. Les kamikazes ont tenté de s'infiltrer tôt dans l'oasis mais, confrontés à la réaction des forces de sécurité, ils se sont retirés dans une zone proche où ils ont fait détoner leurs explosifs, a raconté un membre du Conseil de la province de Kerbala, Masoum al-Tamimi. Selon le ministère de l'Intérieur, cinq des assaillants ont été abattus par les forces de sécurité et seul le sixième aurait eu le temps d'actionner sa bombe dans une maison. L'attaque intervient alors que les forces irakiennes progressent vers Mossoul, le dernier fief du groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (Daech/EI) en Irak, dans le cadre d'une vaste offensive lancée le 17 octobre. Les attentats dans le Sud de l'Irak sont toutefois relativement rares par rapport au nombre d'attaques dans la capitale Bagdad. L'oasis d'Ain al-Tamer est toutefois située près de la province occidentale d'Al Anbar qui fut longtemps un fief de l'EI. En août, le groupe terroriste avait revendiqué une attaque dans cette localité qui avait fait 18 morts et 26 blessés.

Chine Xi Jinping et Donald Trump se rencontreront (bientôt)

Le président chinois Xi Jinping et le président élu américain Donald Trump se rencontreront «bientôt» pour discuter des relations bilatérales, rapportent des médias. C'est ce qu'ils ont convenus hier lors d'un entretien téléphonique, selon le site Internet de la télévision d'Etat chinoise CCTV. «Xi Jinping et Donald Trump se sont mis d'accord pour maintenir des contacts étroits, bâtir une bonne relation de travail et pour se rencontrer bientôt, afin de pouvoir échanger leurs points de vue sur le développement des relations bilatérales et les questions d'intérêt commun», a rapporté le site web de cette chaîne TV. Selon CCTV, D. Trump a déclaré durant sa conversation téléphonique que la Chine était «un grand et important pays» et que «les Etats-Unis et la Chine peuvent parvenir à une coopération mutuellement bénéfique», a souligné le président élu américain, a relaté la même source. Durant sa campagne, l'ex-candidat républicain, qui a remporté le scrutin du 8 Novembre, s'en est souvent pris à la Chine, qu'il a même qualifiée «d'ennemie», dénonçant avant tout la concurrence commerciale de Pékin. Donald Trump qui prendra officiellement ses fonctions le 20 janvier, n'a cependant pas encore dévoilé ses intentions sur les grands dossiers géopolitiques asiatiques : le programme nucléaire de la Corée du Nord, les ventes d'armes américaines à Taiwan ou encore les revendications territoriales de Pékin en mer de Chine méridionale, commentent les observateurs.

Nigeria Jusqu'à 200 enfants risquent de mourir de faim, chaque jour, dans le nord-est du pays

L'ONG Save the Children a estimé hier que jusqu'à 200 enfants âgés de moins de 5 ans risquent de mourir de faim chaque jour dans le Nord-Est du Nigeria, épice de la violence du groupe terroriste Boko Haram.

«**L**es nouveaux chiffres recueillis par Save the Children révèlent que la moitié des enfants de moins de 5 ans souffrent de malnutrition aigüe», réfugiés dans les districts du Nord-Est du Nigeria où l'ONG peut travailler. «Les chiffres pourraient être pires dans les régions qui sont toujours inaccessibles à cause de l'insécurité», a annoncé l'ONG dans un communiqué, calculant que «200 enfants pourraient être en train de mourir de faim chaque jour», notam-



ment parmi les 2,6 millions de déplacés du conflit. Ben Foot, directeur de Save the Children au Nigeria, a visité un centre de santé dans la périphérie de Maiduguri, capitale de l'Etat du Borno (Nord) où 1,5 millions de personnes ont trouvé refuge, suite au conflit entre l'armée et le groupe extrémiste Boko Haram. «Notre unité intensive est déjà en sur-capacité, et les enfants sévèrement touchés par

la malnutrition doivent être traités à même le sol sur des matelas», a déclaré B. Foot. «Bientôt, a-t-il dit, nous serons dans l'incapacité de nous occuper des enfants mourant de faim». Le 1er juillet, l'Unicef avait prévenu que 250 000 enfants de moins de cinq ans, premières victimes d'un manque d'alimentation, allaient souffrir de malnutrition sévère extrême dans l'Etat du Borno cette année, dont 50 000 ris-

quant même de mourir si rien n'est fait. Ce chiffre est désormais monté à 75 000.

Venezuela Le Président Maduro demande à Obama d'annuler le décret qualifiant le Venezuela de «menace»

Le président vénézuélien Nicolas Maduro a demandé dimanche à son homologue américain Barack Obama d'annuler le décret qualifiant le Venezuela de «menace» avant de transmettre le pouvoir à son successeur, le républicain Donald Trump. «J'espère que Barack Obama corrigera avant la fin de son mandat ce décret qui considère le Venezuela comme une menace inhabituelle et extraordinaire pour la sécurité des Etats-Unis», a déclaré le chef de l'Etat socialiste du Venezuela dans le cadre de son émission de télévision hebdomadaire. «M. Obama, vous pouvez gagner le respect et la confiance du Venezuela», a-t-il insisté, en référence à ce décret pris par le gouvernement américain en 2015. N. Maduro a précisé qu'il entendait faire officiellement cette demande au secrétaire d'Etat John Kerry dans les prochains jours, soulignant avoir déjà envoyé trois courriers à B. Obama sur ce thème, sans réponse. Les deux pays n'ont plus d'ambassades respectives depuis 2010.

Iran Les écoles fermées à Téhéran en raison des pics de pollution

Les écoles ont été fermées hier à Téhéran par les autorités en raison des pics de pollution enregistrés depuis une semaine, selon l'agence de presse iranienne. «Les crèches et les écoles primaires sont fermées hier à Téhéran et dans la plupart des villes de la province», a annoncé le ministère de l'Education cité par l'agence de presse officielle Irna. La circulation alternée a même été étendue à une zone plus importante dans le centre de la capitale et certaines usines ont été fermées dans la province de Téhéran. La pollution de l'air dans la capitale iranienne, qui compte 14 millions d'habitants avec ses villes périphériques, a atteint des niveaux très élevés depuis une semaine avec un taux de particules fines PM 2,5 de 156 microgrammes par m³ lundi, voire 232 microgrammes par m³ dans le nord-est de la capitale. L'Organisation mondiale de la santé recommande

des niveaux de 25 microgrammes par m³. Une dizaine d'autres villes iraniennes sont également touchées par ces pics de pollution. Les autorités ont demandé aux catégories «sensibles comme les personnes âgées, les enfants, les femmes enceintes ou encore les personnes ayant des problèmes cardiovasculaires de ne pas sortir de chez eux». Les spécialistes affirment que la pollution à Téhéran, embouteillée de manière quasi permanente, est provoquée à 80% par les gaz d'échappement des quelques cinq millions de véhicules et trois millions et demi de motocyclettes. Tous les ans à l'arrivée de l'hiver, la capitale iranienne connaît des pics de pollution à cause d'un phénomène d'inversion de la température. En décembre 2015, les écoles primaires avaient été fermées pendant cinq jours consécutifs.

Bulgarie Victoire de Roumen Radev à la présidentielle

Le candidat de l'opposition socialiste, Roumen Radev, a remporté l'élection présidentielle en Bulgarie, dimanche dernier, par 59,35%, selon les résultats officiels non définitifs communiqués ce lundi par la commission électorale.

La candidate du Premier ministre Boïko Borissov et de son parti conservateur Gerb, Tsetska Tsatcheva, a recueilli 36,17%, a annoncé la commission à la base du dépouillement de 99,33% des bulletins. Les protocoles des bureaux de vote seront réexaminés avant la publication des résultats officiels définitifs demain. Le nouveau président prendra ses fonctions le 22 janvier prochain. R. Radev, ancien pilote et chef de l'armée de l'air, s'est déclaré dimanche soir

pour «un bon dialogue avec les présidents des Etats-Unis et la Russie. Il s'est également engagé à «travailler pour une levée des sanctions» européennes contre la Russie. Borissov a annoncé dès dimanche soir la démission à mi-mandat de son gouvernement qu'il présentera demain au Parlement. La Bulgarie étant une république parlementaire, le président a des fonctions protocolaires et représente une autorité morale. Son élection n'entraîne pas automatiquement une démission du gouvernement. Cependant B. Borissov, en tête d'un gouvernement de minorité soutenu par les nationalistes, a déclaré que le résultat de la présidentielle révélait «un manque de soutien» par les électeurs.

La candidature du général Radev, avait en effet attiré le soutien des électeurs de différentes tendances politiques. Selon les sondages, 35% des électeurs du Bloc réformateur, qui participe au gouvernement de B. Borissov, et 60% des nationalistes qui lui assuraient un soutien parlementaire, ont voté pour Radev. Tant le parti Gerb de B. Borissov que les socialistes ont déclaré dimanche qu'ils n'essayeraient pas de former un gouvernement dans le cadre de ce Parlement. Après consultations, le président sortant Rossen Plevneliev doit nommer un gouvernement intérimaire. C'est le nouveau président qui doit dissoudre le Parlement et fixer la date d'élections anticipées, au plus tôt en mars 2017.

Afghanistan L'armée afghane tue 25 combattants extrémistes dans les dernières 24 heures

Les forces gouvernementales afghanes ont tué 25 combattants armés au cours des dernières 24 heures dans une série d'opérations à travers le pays, selon une déclaration du ministère afghan de l'Intérieur publiée ce lundi. Les opérations ont été menées dans les provinces de Nangarhar, Kaboul, Kunar, Uruzgan, Helmand, Herat, Faryab, Baghlan et Kunduz. Vingt-cinq autres insurgés ont été blessés et neuf ont été capturés vivants. Les opérations contre les combattants extrémistes se poursuivront, indique la déclaration, sans faire état de pertes parmi les forces gouvernementales. Les combattants talibans et l'Etat islamique n'ont pas réagi à cette déclaration.

Nouvelle-Zélande Un barrage se fissure à la suite d'un puissant séisme

Une brèche libérant «un grand volume d'eau» s'est ouverte lundi dans un barrage situé sur le fleuve Clarence, au nord de Kaikoura, épice de d'un séisme de magnitude 7,5 sur l'échelle de Richter qui a frappé cette nuit le Nord-Est de l'île du Sud de la Nouvelle-Zélande. Les riverains ont été appelés à se déplacer vers les hauteurs, a rapporté la radio néo-zélandaise.

Somalie Les forces somaliennes récupèrent un village clé d'Al Shebab

L'Armée nationale somalienne (SNA), appuyée par les forces de l'Union africaine, a repris dimanche le village d'El Garas dans la région de Bakool, au sud-ouest de la Somalie, sans résistance du groupe militant d'Al Shebab. Le ministre de l'Information de l'Etat du Sud-Ouest de la Somalie, Ugas Hassan, a dit à Xinhua par téléphone que les opérations étaient encore en cours pour libérer davantage de zones encore sous le contrôle d'Al Shebab, y compris la ville de Tiyeglow que les troupes éthiopiennes ont quittée en octobre. «Les forces de l'Etat du Sud-Ouest et de la SNA ont mené une opération conjointe contre les militants de la région et ont récupéré le village clé d'El-Garas, et ils vont libérer la ville de Tiyeglow, à environ 90 kilomètres de la ville de Hudur. Il n'y a pas eu de résistance de la part des militants, mais ils ont pris la fuite. Nos forces ont eu quelques développements en ce moment», a déclaré Hassan. Il a ajouté que l'Etat du Sud-Ouest ne pouvait tolérer les actions brutales commises par les militants d'Al-Shebab contre les habitants. «Nous sommes engagés à libérer et restaurer la paix et la stabilité dans la région», a-t-il souligné. Le dernier développement militaire intervient après que les militants d'Al Shebab ont décapité cinq civils à l'extérieur de la ville de Tiyeglow le 31 octobre après le retrait des troupes éthiopiennes.

Etats-Unis

La police lance un appel à témoins pour identifier les suspects des émeutes anti-Trump à Portland

La police de Portland dans l'Etat américain de l'Oregon a lancé un appel à témoins pour identifier les auteurs d'actes de vandalisme et d'attaques parmi les personnes qui ont manifesté contre le président élu Donald Trump.

La police a publié sur son compte Twitter des photos de manifestants en train de commettre des infractions durant cette manifestation anti-Trump qui a dégénéré dans le centre-ville de Portland depuis vendredi soir. Les photos semblent provenir des caméras de sécurité. La manifestation de Portland se poursuit chaque nuit depuis



mardi, nuit de l'élection de D. Trump. Samedi soir, un jour après l'imposition d'un couvre-feu pour les mineurs, la police a arrêté 71 personnes, une forte augmentation par rapport à la nuit précédente. Samedi après-

midi, les autorités ont révélé qu'elles avaient arrêté deux suspects qui auraient tiré sur un manifestant sur le pont Morrison vers 1h du matin. Selon la police, il pourrait s'agir d'une affaire de gang.

Burkina Faso - Affaire Sankara La France appelée à accepter la «levée du secret de défense»

Le réseau international «Justice pour Sankara, justice pour l'Afrique» a demandé, hier à la France, d'accepter la «levée du secret de défense» dans le cadre des enquêtes du dossier de l'ex-président burkinabè, Thomas Sankara et douze de ses compagnons morts lors d'un coup d'Etat en 1987, ayant porté Blaise Compaoré au pouvoir. «Nous demandons aux députés de l'Assemblée nationale d'interpeller de nouveau le président de l'Assemblée nationale pour qu'il reconsidère sa position et accepte la demande d'enquête parlementaire sur l'assassinat de Thomas Sankara, comme l'ont déjà demandé plus de 5500 personnes», a écrit l'Association dans une déclaration signée le 11 Novembre à Paris, Ouagadougou, Bruxelles, Milan, Bamako, Madrid, Niamey, Berlin, Toronto, Marseille, Ajaccio, Montpellier et Liège. Les signataires du texte appellent également «toutes les organisations françaises et étrangères, organisations des Droits de l'Homme, partis politiques, associations de la société civile, soucieuses de justice, à faire pression sur le gouvernement français pour que

soit satisfaite la demande du juge burkinabè». Thomas Sankara, le père de la révolution burkinabè, et douze de ses compagnons ont été tués lors d'un coup d'Etat qui a porté Blaise Compaoré, l'un de ses fidèles frères d'armes d'alors, à la tête du Burkina Faso. Les avocats de Thomas Sankara ont expliqué en octobre dernier que le juge d'instruction a procédé à l'inculpation de 14 personnes et au lancement de deux mandats d'arrêt internationaux contre l'ex-Président Blaise Compaoré et Hyacinthe Kafando, alors que 100 personnes ont été auditionnées. Pour le réseau international «Justice pour Sankara, Justice pour l'Afrique», après deux ans d'enquêtes, la justice a auditionné une centaine de personnes, et en a inculpé une quinzaine. «Son sérieux et son intégrité ne peuvent être mis en doute. Cette demande ne doit pas être prise à la légère, comme l'a été la demande d'enquête parlementaire, demandée par des députés burkinabè, et déposée par les députés écologistes et ceux du Front de gauche à l'Assemblée nationale en octobre 2012 en France», ont-ils ajouté.

Corée du Sud

Le parquet de Séoul auditionne deux ex-collaborateurs de la présidente

Le parquet de Séoul a auditionné ce lundi deux ex-collaborateurs de la présidente sud-coréenne, Park Geun-Hye, impliquée dans un scandale de corruption centré sur sa confidente et qui a déclenché des manifestations monstres réclamant sa démission, ont rapporté des médias. La présidente sud-coréenne est accusée d'avoir été sous la coupe d'une conseillère de l'ombre, Choi Soon-Sil, qui aurait profité de son ascendant pour contraindre des groupes industriels nationaux à verser de larges sommes à des fondations douteuses. Mais l'opinion publique s'inquiète aussi de savoir si Mme Choi s'est ingérée dans les affaires de l'Etat et a eu accès à des documents confidentiels alors qu'elle n'avait ni fonction officielle ni habilitation de sécurité. Mme Choi a été arrêtée début novembre pour fraude et abus de pouvoir. Ahn Bong-Geun et Lee Jae-Man étaient jusqu'au

mois dernier des proches collaborateurs de Mme Park. Ils sont soupçonnés d'avoir aidé Mme Choi à se rendre discrètement à la Maison Bleue, la présidence sud-coréenne. Aussi, ils lui auraient transmis des documents confidentiels et l'auraient informée des affaires du gouvernement. Deux autres collaborateurs de la présidente ont été arrêtés depuis le début de cette affaire, qui scandalise les Sud-Coréens.

Dans une tentative pour apaiser la colère populaire, la présidente a présenté plusieurs fois des excuses, mais les appels à démissionner ne faiblissent pas. La plupart des experts estiment que Mme Park, dont le quinquennat s'achève dans un peu plus d'un an, devrait réussir à s'extirper du scandale et rester en poste jusqu'au terme de son mandat, mais avec une autorité et une capacité à gouverner fortement diminuées.

Yémen Kerry à Oman pour des entretiens sur le conflit

Le secrétaire d'Etat américain, John Kerry, est arrivé ce lundi au sultanat d'Oman pour tenter de relancer les efforts destinés à mettre fin à 19 mois de conflit au Yémen, selon des médias. D'après l'agence officielle ONA, J. Kerry doit s'entretenir avec le ministre omanais des Affaires étrangères Youssef Ben Alaoui et être reçu par le sultan Qabous. Il s'agit de l'un de ses derniers voyages en tant que chef du département d'Etat avant la fin de l'administration Obama le 20 janvier. J. Kerry s'est beaucoup investi dans la recherche d'un règlement du conflit yéménite, qui s'est intensifié avec l'intervention en mars 2015 d'une coalition sous commandement saoudien. Le sultanat est le seul pays du Golfe à ne pas participer à la coalition arabe, tout en maintenant de bonnes relations avec l'Arabie saoudite. Le conflit au Yémen, qui a fait plus de 7000 morts depuis mars 2015, a provoqué une grave crise humanitaire dans ce pays, le plus pauvre de la Péninsule arabique.

Attaque contre une église en Indonésie Une fillette succombe à ses blessures

Une fillette a succombé ce lundi après avoir été blessée dans une attaque au cocktail Molotov contre une église en Indonésie, a indiqué la police. Agée de deux ans, Intan Olivia Marbun figurait parmi les quatre petits enfants touchés dans l'attaque perpétrée dimanche par un homme circulant à moto. Il a lancé son cocktail Molotov contre cette église dans la province de Kalimantan, partie indonésienne de l'île de Bornéo. Au moment de l'attaque, les enfants, âgés de deux à quatre ans, jouaient sur le parking de l'église dans la ville de Samarinda. Marbun a été gravement brûlée «et les médecins n'ont malheureusement pas pu la sauver, elle est morte ce matin lundi», a déclaré un porte-parole de la police locale, Fajar Setiawan. Les autres enfants, qui souffrent de blessures moins graves, sont toujours hospitalisés. L'auteur présumé de l'attaque a été arrêté. Il s'agit d'un homme de 32 ans qui a déjà purgé une peine de prison pour son implication dans un projet d'attentat à la bombe en 2011 contre des personnalités, selon la police.

Adrar Le 62^e anniversaire de la mort du chahid Badji Mokhtar commémoré

Une cérémonie de commémoration du 62^e anniversaire de la mort du chahid Badji Mokhtar a été organisée, hier, dans la wilaya déléguée Bordj Badji-Mokhtar, située à 800 km à l'extrême Sud de la wilaya d'Adrar.

Organisée par l'association «Mechâal Chahid», dans le cadre de la célébration du 62^e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1er Novembre 1954, cette commémoration en hommage au chahid vise, notamment à raviver les sacrifices des martyrs pour le recouvrement de l'indépendance et de la souveraineté nationale. «Ces événements commémoratifs constituent des haltes historiques à même de rappeler la fidélité au message de nos chouhada et mettre en valeur les acquis nationaux pour le renforcement de l'esprit de citoyenneté», a indiqué le président de l'association, Mohamed-Abbad. Le lycée de la ville de Bordj Badji-Mokhtar, portant lui aussi le nom du chahid, a servi de cadre à une conférence, animée par des universitaires et chercheurs, traitant le parcours militant de Badji Mokhtar et les épopées menées contre le colonialisme, avant de tomber au champ d'honneur le 19 Novembre 1954 au lieu dit «Medjjaz Essfa» dans la région de Guelma. Les festivités commémoratives ont également été marquées par une cérémonie de recueillement à la mémoire du martyr, la mise en terre symbolique de deux arbres en commémoration des deux chouhada Badji Mokhtar et Chaïb Dzeyer, première martyre de la Guerre de Libération, ayant accompagné Badji Mokhtar dans la lutte



armée. Cet événement a donné lieu également à l'organisation d'une course de méharis avant d'être sanctionné par la remise de diplômes d'honneur aux personnes ayant contribué à la réussite de cette manifestation historique.

Kadiro Frih

Publicité

Santé L'importance d'une alimentation saine pour la prévention du diabète soulignée à Constantine

L'importance d'une alimentation équilibrée et l'adoption de modes de vie sains pour prévenir ou prendre en charge le diabète ont été soulignées, ce lundi, à Constantine, au cours d'une journée de formation au profit de journalistes à l'initiative du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière. L'augmentation du nombre de personnes atteintes de diabète en Algérie est favorisée, entre autres, par un régime alimentaire riche en sucre, en sel, en matières grasses et en calories, mais pauvre en nutriments, a précisé le Pr Karima Benmohamed, médecin spécialiste au service endocrinologie et diabétologie du centre hospitalo-universitaire (CHU) Benbadis de Constantine, lors de cette journée portant le thème Alimentation saine et activité physique, une priorité de santé publique, organisée dans le cadre de la journée mondiale du diabète, célébrée annuellement le 14 Novembre. La praticienne a appelé, dans ce contexte à se conformer à un régime équilibré et au respect des règles de nutrition saine soulignant que l'équilibre alimentaire demeure «la base du traitement pour les personnes diabétiques notamment et permet de préserver des taux stables de glucose dans le sang. «Les risques liés au diabète et à ses complications seraient considérablement réduits si les individus gardaient un poids sain, s'adonnaient à une activité physique, adoptaient une alimentation équilibrée et évitaient la cigarette a-t-elle expliqué lors de cette formation tenue avec la collaboration de la direction de la santé de la wilaya. La lutte contre les maladies non transmissibles en général et le diabète de façon particulière constitue une priorité

nationale pour la santé publique, a assuré, de son côté, le Pr Kamel Heniche, chef du service de la médecine interne à l'établissement hospitalier de Didouche-Mourad, 95 % des personnes vivant avec le diabète dans le monde souffrent du diabète de type 2 (non insulino-dépendants) et 5 % sont touchés par celui du type 1 (insulinodépendant) a fait savoir le praticien qui a insisté sur la nécessité d'intensifier les campagnes de sensibilisation et d'information à travers l'ensemble des institutions et établissements de santé pour cibler le maximum du public. La réussite de la prise en charge autonome de la personne diabétique est tributaire de l'engagement du patient qui reste le gestionnaire d'une partie des soins à long terme en plus de l'accompagnement des professionnels du secteur de la santé, pour améliorer et maintenir la qualité de leur vie, a indiqué le Pr Nassim Nouri, médecin spécialiste au service endocrinologie et diabétologie au CHU-Benbadis, soulignant que près de 12 % de la population constantinoise est touchée par le diabète, selon une étude faite, il y a deux ans par ce service. La formation à laquelle ont pris part 30 journalistes de différents organes de presse nationaux a axé sur le vocabulaire utilisé dans la présentation du diabète, la terminologie clé employée par les praticiens ainsi que des informations liées au traitement de cette pathologie. Des volets, de l'avis de plusieurs journalistes présents, importants pour informer d'une manière simple, claire et précise sur le diabète et contribuer à assurer une sensibilisation réussie.

A.A.

République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE CHERAGA
COMMUNE DE DELY IBRAHIM
N° : 2296/S.P.F/2016

AVIS DE RECRUTEMENT

Le président de l'Assemblée Populaire Communale de Dely Ibrahim Annonce l'ouverture d'un concours sur titre pour l'accès aux grades suivants :

Grade	Mode de recrutement	Condition de recrutement	Spécialité	Nombre de postes ouverts	Lieu de recrutement	Autre condition
Administrateur Territorial	Les Candidats titulaires d'une Licence d'enseignement Supérieur ou d'un titre reconnu équivalent	Concours sur Titre	Science Juridique et administrative, science politique, et commercial. Finance. science économique, Science de gestion, science de l'information et de communication science islamique spécialité la charia et le droit - science sociale spécialité psychologie de travail et des organisations science sociale spécialité démographie - professions département de sociologie psychologies de travail et de l'emploi et des organisations	01	APC DELY IBRAHIM	
Attaché principal de l'administration territoriale	Les candidats justifiant d'un diplôme d'études universitaires appliquées ou d'un titre reconnu équivalent spécialisé	Concours sur Titre	Les candidats justifiant d'un diplôme d'études universitaires appliquées ou d'un titre reconnu équivalent spécialisé	01	APC DELY IBRAHIM	
Technicien de l'administration territoriale en gestion technique et urbaine	Les candidats justifiant d'un Diplôme de Technicien de l'Administration territoriale en gestion technique et urbaine ou équivalent	Concours sur Titre	Les candidats justifiant d'un Diplôme de Technicien de l'Administration territoriale en gestion technique et urbaine ou équivalent	01	APC DELY IBRAHIM	
Agent Administration principale	Sur les candidats ayant niveaux 2 ^{ème} ou 3 ^{ème} année secondaire	Concours sur Titre	Sur les candidats ayant niveaux 2 ^{ème} ou 3 ^{ème} année secondaire	01	APC DELY IBRAHIM	
Ouvrier Professionnel Niveau 01	02	Par Selection	Sur les candidats ayant bonne condition physique pour le travaille appoprier	02	APC DELY IBRAHIM	
Gardien	01	Par Selection	Sur les candidats ayant bonne condition physique pour le travaille appoprier	01	APC DELY IBRAHIM	

Le dossier de participation doit comporter les pièces suivantes :

- Demande manuscrite.
- Une copie de la pièce d'identité nationale
- Une copie du titre ou du diplôme exigé auquel sera joint le relevé de notes du cursus de formation
- Une fiche de renseignement, dûment remplie par le candidat /www.dgfp.gov.dz ou www.concours-fonction-publique.gov.dz
- Certificat de travail (le cas échéant les certificats établis par les employeurs privés doivent être authentifiés par la CNAS)
- Document justifiant le suivi d'une formation complémentaire ou supérieure au diplôme (cas échéant)
- Tout document relatif aux travaux de recherche ou études dans la spécialité (cas échéant)
- Attestation et certificat de travail pour les périodes exercées dans le cadre du pré-emploi.

Les candidats définitivement admis doivent compléter leur dossier par les pièces suivantes :

- Une fiche familiale.
- Un extrait du casier judiciaire (fiche N°3) en cours de validité
- (02) photos d'identité.
- Les certificats médicaux attestant l'aptitude du candidat d'exercer les tâches inhérentes au grade postulé.
- Copie du document justifiant la situation du candidat vis-à-vis du service national certifiée conforme à l'original par justification du l'administration organisatrice du concours.
- Un acte de naissance.
- Certificat de résidence.

N.B :

- Le dossier doit être déposé auprès du président de l'Assemblée populaire de Dely Ibrahim (Service personnel et formation) sis à la cité Ain Allah-Dely Ibrahim, dans un délai ne dépassant pas Dix (15) jours à partir de la première parution de cet avis dans les journaux.
- Tous dossiers incomplets ou reçu hors délais ne seront pas prêts en considérations.

Sudoku

N° 1335

8			2		1			6
	4						9	
1		9				3		8
		4	9		7	6		
		6		8		4		
	7		6		4		8	
		8				1		
	5			6			3	
4			7	5	8			2

Mots fléchés

N° 1335

Reproduire	Partie du corps	Cheville de golf	Comptoir de café	Relatifs aux crus	Sur le dos d'équidés
Après l'effort	Maladie de dent	Surmoms		Allonge l'artère	Flots poétiques
Commerces du ferrailleur			Bête de Laponie		
Variété			Cavité		
			Cartes postales	Marque de l'âge	
Poulpe					Adjectif démonstratif
Biographie					
		Couple chantant		Minet fait le gros	Doctrine condamnée
		Ceci		Pris en courant	
Museaux de cochons	Organe vital				Facile à distancer
	Bornés				Gâtée par des vers
				Écofier	
				Arme à bander	
Voilier de course	Désinfectée	Dépourvus d'humidité	Calibrer		
			Voies importantes		
					Deuxième degré
					Escamoté
Exaltées					
Bonne base					
				Corps céleste	L'homme
					Titre de noblesse
Mettre un enjeu	Foulés aux pieds	Société anonyme		Rapace	
				Équerres doubles	
			Terrain de jeux		Fourgon pour cheval
			Fort aride		
À nous		Bois mesuré			Répété pour rire
Poil à l'œil		Convient			
		Dos de feuille			Pour l'hectare
Blanc entre les mots				Jeune, c'est un jeu	

Codes

N° 1319

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
									F			M

14	15	16	17	18
G				D

Vignette littéraire

6	9	10	11	9	12		13	9	14	6	4	9	8
4	12	9	14	15	14	6	1				3		16
	9	12		6		9	8	8	9	5	3	1	6
7	11	9	5	4	3	4	7	9	11	1	14	6	7
17	16	3	4	8	1	1		6	1		7	1	1
4	3		11	16	7	7	1		13	9	4		
12	4	1		3	1		7	14	17	17	16	7	1
	1	2	17	1	6	11		7	16	4	12		18
5		3	1	7		1	17	1	6	16	12	12	1
9	17	4	8		17	7	4		1	12	1	1	
6	4	5	16	7	1		17	14	3	7	1		10
11	1	6	6	1	14	7	1		3		7	17	9
	8	4	1	3		11	9	17	1	6		9	4
8	1	7		10	16		14	7		9	5	16	11

Une comédie avec Yvan Attal et Charlotte Gainsbourg

13	9		10	1	13	13	1		1	7	11		14
12	1		9	8	11	6	4	8	1				

Pêle-mêle

N° 1335

- ABSENTE
- AFFIDE
- CURSEUR
- DISEUSE
- DIVERSE
- EMBUCHE
- ETOUFFE
- EVIDE
- GESIER
- GOELAND
- HAYON
- HULULE
- IDIOTE
- NATALE
- PERMISE
- SAULE
- SOYEUSE
- TROLLEY
- TULLE

T	R	U	E	S	R	U	C
A	R	R	E	I	S	E	G
B	E	O	E	E	F	O	E
S	E	S	L	F	E	S	P
E	E	L	U	L	U	H	E
N	U	O	A	E	E	A	R
T	T	N	S	T	Y	Y	M
E	D	I	F	F	A	O	I
I	D	I	O	T	E	N	S
E	M	B	U	C	H	E	E
E	D	I	V	E	R	S	E

- AVALEE
- AYANT
- BRIOCHE
- CHAUVIN
- CHENE
- COUTER
- CREDIT
- DEHORS
- EQUIPEE
- EVASEE
- MAXIMA
- MIAOU
- MUTILER
- NASEAU
- NATUREL
- NINAS
- PARTIAL
- TORCHIS
- UNTEL
- USAGE

B	E	Q	U	I	P	E	E
R	R	E	T	U	O	C	U
I	P	E	S	N	H	O	A
O	A	S	L	A	A	U	E
C	R	A	U	I	N	Y	S
H	T	V	M	T	T	I	A
E	I	E	E	I	H	U	N
N	A	L	D	C	X	S	M
E	L	E	R	U	T	A	N
S	R	O	H	E	D	G	M
C	T	A	V	A	L	E	E

Solutions

Mots codés

A	L	S	E	D	E	I	F	S	U			
S	I	C	I	L	E	H	T	F	E			
A	N	A	S	E	L	A	C	R	E			
U	R	I	R	A	L	E	N	T	I	N	E	
O	P	R	E	B	E	A	P	P	U	R	E	
C	E	M	B	A	R	G	O	A	M	E		
A	C	U	L	C	D	A	I	R	B	A	G	
I	N	T	E	R	I	B	E	R	E	R	N	
R	E	M	A	S	C	A	R	A	D	E	A	
A	T	T	E	N	T	E	R	T	A	X	E	
C	O	S	S	A	R	D	E	N	C	A	R	T
P	S	S	U	N	I	V	O	C	I	T	E	
A	M	I	E	N	O	I	S	E	A	N	E	
R	I	C	A	C	P	R	E	S	U	M	E	

Mots fléchés

E	S	B	T	A	S	S	E	S	E			
A	L	E	U	N	O	P	E	R	A			
E	G	O	I	S	M	E	S	O	I	R	E	
R	E	L	I	S	A	N	T	E	T	R	O	T
C	E	N	I	C	I	N	I	E	C	E		
S	I	T	E	G	E	O	L	I	E	R		
C	H	A	N	I	S	R	I	E	N	O	S	
G	B	A	C	H	O	S						
S	E	L	S	I	R	O	T	E	R			
E	N	C	U	R	E	L	L	I	R	O	T	E
E	N	D	O	S	A	I	R	P	A	I	T	
P	O	I	S	S	O	N	I	E	R			

Sudoku

4	1	3	7	5	8	9	6	2
7	5	2	1	6	9	8	3	4
9	6	8	3	4	2	1	7	5
3	7	1	6	2	4	5	8	9
2	9	6	5	8	3	4	1	7
5	8	4	9	1	7	6	2	3
1	2	9	4	7	6	3	5	8
6	4	7	8	3	5	2	9	1
8	3	5	2	9	1	7	4	6

NUMEROS UTILES

NUMEROS VERTS

- Police : **1548**
- Gendarmerie nationale : **1055**
- SOS sécurité : **112**
- SOS santé : **115**
- Personnes en difficulté ou en détresse : **1527**

URGENCES

- Samu : **021 23 50 50**
- Police : **17**
- Gendarmerie nationale : **021 96 42 22**
- Pompiers **14 / 021 71 14 14**
- Sûreté de la wilaya d'Alger : **021 73 00 73**
- Centre antipoison : **021 97 98 98**
- Centre des grands brûlés : **021 63 29 95**
- Institut Pasteur : **021 67 25 02**

HÔPITAUX

- CHU Mustapha : **021 23 35 35**
- CHU Aït Idir : **021 97 98 00**
- CHU Ben Aknoun : **021 91 21 63**
- CHU Béni Messous : **021 93 15 50**
- CHU Kouba : **021 28 33 33**
- CHU Bab El Oued : **021 96 06 06**
- CHU Bologhine : **021 95 82 24**
- CPMC : **021 23 66 66**
- HCA Aïn Naâdja : **021 54 05 05**
- CHU El-Kettar : **021 96 48 97**
- Hopital Tixeraine : **021 55 01 10**

COMPAGNIES

AERIENNES

- Air Algérie : **021 74 24 28**
- Tassili Airlines : **021 50 98 58**
- Aigle Azur : **021 50 91 91**
- Air France : **021 98 04 04**

DÉPANNAGE

- Gaz : **021 68 44 00**
- Electricité : **021 68 55 00**
- Service des eaux : **021 67 50 30**

RADIOS

- Chaîne I : **021 21 48 37**
- Chaîne II : **021 69 11 70**
- Chaîne III : **021 48 15 15**
- ENRS : **021 69 34 03 à 06**
- Radio El Bahdja : **023 70 99 99**
- Jil FM : **021 69 27 27**

SERVICES

- Algérie Télécom
- Call center **100**
- Algérie Télécom-Djaweb
- Call center **107**
- Serveur vocal chèques postaux : **1530**
- SEAAAL : **3394**
- Scouts musulmans algériens : **3033**
- Association algérienne de psychiatrie : **1512**
- Réclamations : **18**
- Renseignements / réveil : **19**
- Télégramme : **13**

08h00 : Bonjour d'Algérie	14h15 : Souffrances d'une femme	Français
09h30 : Layali El Baydha'e	15h00 : Awtar	19h25 : Nhar Oua Nhar
10h00 : Sahra'e El Taldj	16h40 : Troupe El Haouasse II	20h00 : Journal Télévisé en Arabe
10h30 : Panchel El Mouhib	17h00 : E'namour El Abyadh	20h45 : Hanine
11h00 : Questions d'actu	17h30 : Layali El Baydha'e	22h30 : Expression livre
12h00 : Journal Télévisé en Français	18h00 : Journal Télévisé en amazigh	23h20 : 52 chrono
12h25 : Taouame El Rouh	18h25 : Familetna	00h00 : Journal Télévisé en Français
13h45 : El Ilm Bayna Yedaik II	19h00 : Journal Télévisé en	



TF1

20h50 : France / Côte d'Ivoire

Pour sa dernière sortie de l'année 2016, l'équipe de France de Didier Deschamps se mesure à la Côte d'Ivoire, une sélection qui propose un jeu à la fois physique et technique. Le sélectionneur des Bleus devrait à cette occasion procéder à une large revue d'effectif en donnant leur chance à des jeunes talents comme Ousmane Dembélé et Adrien Rabiot, encadrés par Hugo Lloris, Antoine Griezmann et Paul Pogba. Bien qu'elle soit amicale, cette opposition face aux Eléphants de Côte d'Ivoire s'annonce difficile. Avec notamment Serge Aurier, Seydou Doumbia, ou encore, Lacina Traoré, la sélection ivoirienne possède une équipe solide en défense et puissante en attaque...



france 2

20h55 : Secrets d'histoire

D'origine modeste, Madame Du Barry n'a que 25 ans lorsqu'elle atterrit dans le lit du roi Louis XV, alors âgé de 60 ans. Ravissante et experte aux jeux de l'amour, la jeune femme redonne le goût de la vie à ce monarque dépressif. Mais au lendemain de la mort de son royal amant, « la Du Barry » est chassée de la cour. Elle se retire alors dans son château de Louveciennes. Dans les décors somptueux des appartements de la favorite, à Versailles, ou dans le château de Saint-Vrain et celui de Brissac, Stéphane Bern et de nombreux historiens retracent le destin de la plus célèbre courtisane de l'histoire.



france 3

20h25 : Plus belle la vie



Tandis que Rochat se trouve une alliée inattendue, les Boher récupèrent un colis encombrant. De son côté, Jinan montre son tempérament jaloux...

21h55 : Le monde en face

Après la diffusion du documentaire «Les Enfants volés d'Angleterre», Marina Carrère d'Encausse ouvre le débat avec ses invités. Elle reçoit Ian Josephs, fondateur du site Internet Forced adoption, qui assiste des familles britanniques menacées de perdre leurs enfants, Florence Bellone, correspondante de la RTBF à Londres, une des premières à dénoncer le scandale de l'adoption forcée, et Marie Claire Sparrow, avocate au barreau de Londres, spécialiste du droit international de la famille.



arte

23h50 : Où va la Pologne ?

Depuis l'arrivée au pouvoir du parti conservateur de Jaroslaw Kaczynski, les lois liberticides se multiplient en Pologne. Ce documentaire, réalisé par un journaliste qui fut le correspondant de la chaîne ARD à Varsovie dans les années 80, fait un parallèle entre la révolution populaire de cette époque, menée par Solidarnosc, et les bouleversements qui fracturent aujourd'hui le pays. Il existe désormais deux Polognes, irréconciliables et «au bord de la guerre civile», estime Lech Walesa, rencontré sur l'ancien chantier naval Lénine, transformé en musée consacré à son mouvement.



61

21h00 : La France a un incroyable talent

De nouveaux artistes se présentent devant Hélène Ségara, Eric Antoine, Gilbert Rozon et Kamel Ouali afin de présenter leur numéro et, peut-être, se qualifier pour la suite de l'aventure. Au programme, entre autres, Jesse et Vivien, un couple de danseurs professionnels venus tenter leur chance après avoir écumé les scènes de France dans plusieurs spectacles. Marie et Lara, 9 et 11 ans, proposent une reprise de la chanson « Je vole » inspirée de la version de Louane. De leur côté, les Barcode Trio exécutent des acrobaties à plus de six mètres du sol à la barre russe. Enfin, Steevy Jobijoba partage ses surprenantes chorégraphies sur les plus célèbres jingles publicitaires.



CANAL+

21h03 : Mia madre



A l'aéroport, elle accueille Barry Huggins, un célèbre comédien américain, qui doit tenir un des rôles principaux de son film. Mais ce dernier s'avère rapidement ingérable.

Réalisatrice de cinéma, Margherita travaille sur un nouveau long métrage à propos d'un mouvement social dans une usine. Après ses journées de tournage, elle tente de passer du temps avec sa mère, hospitalisée, et dont l'état s'aggrave.

20h55 : Enquête d'action

Les journalistes ont suivi le quotidien mouvementé des médecins qui se relaient jour et nuit à Pasteur 2, un hôpital « nouvelle génération » qui est doté des machines les plus perfectionnées. Dix nouveaux patients sont pris en charge toutes les heures. Le CHU de Nice vit également au rythme des appels du SAMU. Quand le pronostic vital d'un patient est engagé, l'équipe médicale n'a que quelques minutes pour prendre la route ou monter à bord de l'hélicoptère. Les urgences sont très sollicitées, la capitale de la Côte d'Azur accueillant cinq à six millions de touristes par an.



Distinction

L'Ordre du Mérite olympique de l'ACNO à Mohamed Raouraoua

Le président de la Fédération algérienne de football, Mohamed Raouraoua, recevra aujourd'hui à Doha, l'Ordre du Mérite olympique de l'Association des comités nationaux olympiques (ACNO), lors de la 21e assemblée générale de cet organisme, a indiqué ce lundi le Comité olympique et sportif algérien (COA).

Cette haute distinction, qui lui sera décernée «sur proposition» du COA, sera remise par Sheikh

Ahmed El Fahd Assabah, président de l'ACNO en présence de 205 présidents des Comités nationaux olympiques, du patron du CIO, Thomas Bach ainsi que du Premier ministre qatari, Abdallah ben Nasser ben Khalifa Al Thani, précise la même source. L'Ordre du Mérite olympique de l'ACNO est décerné aux dirigeants et personnalités du monde sportif comme «reconnaissance internationale à leur dévouement au mouvement sportif et olympique», explique le COA, se réjouissant du choix de la famille des CNO qui honore ainsi le «mouvement sportif algérien en distinguant un des meilleurs dirigeants de l'Algérie ayant beaucoup donné au sport algérien, à l'Afrique et au football mondial».

Bessa N.



Ligue 1 Mobilis - MO Béjaïa Sendjak indécis sur son avenir à la tête du staff technique



Alors que le président Zahir Attia a été destitué par les actionnaires de la SSPA/MO Béjaïa lors de l'AG extraordinaire tenue jeudi dernier, voilà que le premier responsable de la barre technique, à savoir Nasser Sendjak, s'est dit prêt à poursuivre sa mission en estimant qu'il est toujours

l'entraîneur du MOB, comme il l'a déclaré à la fin du match de samedi dernier face à l'USM Bel Abbès. «Jusqu'à preuve du contraire, je suis toujours l'entraîneur du MOB, j'ai eu à diriger l'équipe face à l'USMBA et je fais toujours partie du staff technique de cette équipe.»

Ce qui laisse supposer que Sendjak n'a plus l'intention de quitter son poste après le départ du président Attia, alors qu'il en avait émis le vœu il y a quelques jours déjà. En attendant, une réunion est prévue cette semaine entre la nouvelle direction sous la présidence de Farid Hassissen et le staff technique composé de Sendjak, Adjali et Benhaha pour évoquer l'avenir et voir ce qu'il y a lieu de faire, d'autant plus que l'équipe traverse une situation délicate avec cette dernière place au classement. Le nouveau conseil d'administration ne s'oppose pas au maintien du staff actuel, mais devrait émettre des conditions pour la

suite. Cela se passe au moment où certains dirigeants ont déjà pris l'initiative de prendre attache avec certains techniciens, dont l'ancien entraîneur du NAHD, en l'occurrence Youcef Bouzidi, pour lui proposer de prendre la barre technique. Les dirigeants devraient également se réunir avec les joueurs pour évoquer leur situation et procéder à leur régularisation partielle sur le plan financier, apprend-on de sources proches de la nouvelle direction. Dans un autre registre, les autorités locales de la wilaya prévoient aujourd'hui une réception en l'honneur de l'équipe, après le parcours honorable réalisé en Coupe de la CAF.

Enfin, la reprise des entraînements est prévue pour demain au stade de l'UMA de Béjaïa pour préparer le match face au MC Oran prévu ce vendredi, pour le compte de la 12e journée du championnat de la Ligue 1.



une mission «très difficile», reconnaissent les médias locaux. Le Nigeria est leader incontesté du groupe B, avec 6 points, devant les Lions Indomptables (2 pts), l'Algérie (1 point) et la Zambie (1 point). Pour Hugo Boss, le Cameroun, qui a 8 mois pour se préparer, est obligé de gagner face à l'ogre nigérian pour garder encore une chance d'aller au Mondial.

Cameroun

Hugo Boss : «On doit encore s'améliorer pour aller au Mondial»

Le sélectionneur du Cameroun, Hugo Boss, dont l'équipe a concédé un nul samedi à domicile face à la Zambie (1-1), pour le compte de la 2e journée des éliminatoires du Mondial-2018 de football (groupe B), a estimé que «le Cameroun actuel avait besoin encore de beaucoup de travail pour s'améliorer». S'exprimant face à la presse après la rencontre disputée à Limbé (Sud-Ouest), le technicien belge a déploré le fait de ne pas disposer d'un effectif constant, déclarant : «Depuis que je suis ici, il y a des joueurs qui évoluent en Europe, mais qui ne jouent pas». Tout en se félicitant que son groupe ait fait «un grand pas en avant en comparaison avec les 6

derniers mois», il reconnaît que les Lions Indomptables n'étaient «pas encore là où il faudrait être», demandant de la «patience» pour le nouveau groupe qui est en train de se mettre en place. Le technicien belge n'est pas le seul à déplorer la «médiocrité» de la prestation offerte par le Cameroun devant la Zambie. Le site de la Fédération camerounaise de football (FECAFOOT) a écrit qu'«au jeu de l'efficacité, les visiteurs ont été les premiers à faire parler la poudre» à la 34e minute, les locaux ne revenant à la marque que pendant le temps additionnel de la première période sur penalty. La prochaine journée mettra aux prises le Cameroun au Nigeria, à Uyo, dans

Maroc - Privé de 10 mois de salaires Aït Djoudi quitte le MC Oujda pour l'O Khouribga

L'entraîneur algérien, Azzedine Aït Djoudi, a indiqué hier n'avoir pas perçu ses salaires au MC Oujda depuis dix (10) mois, raison pour laquelle il a quitté ce club de deuxième division marocaine de football pour rejoindre l'O Khouribga pensionnaire de l'élite. "Je n'ai pas fui mes responsabilités, j'étais prêt à poursuivre ma mission avec l'optique de faire revenir le club parmi l'élite, mais il était impossible pour moi de continuer à travailler dans des conditions aussi difficiles, surtout que je n'ai pas été payé depuis dix mois", a déclaré Aït Djoudi au site spécialisé arabe Koor. Le technicien algérien a rejoint le MCO en milieu de la saison passée, mais il n'a pu lui éviter la relégation en deuxième division en fin d'exercice. Il a décidé de rompre son contrat avec cette formation d'une manière unilatérale, au moment où la direction du "Mouloudia" refuse de le "libérer". Cela n'est pourtant pas fait pour inquiéter le coach. "Une clause dans mon contrat me donne le droit de mettre fin à ma collaboration avec le club surtout lorsque celui-ci n'honore pas ses engagements. En tout cas, nous allons recourir à l'arbitrage de la Fédération marocaine, et je suis persuadé que je vais avoir gain de cause", a-t-il assuré. L'entraîneur de la sélection algérienne olympique en 2011 a fait savoir en outre qu'il sera présenté à la presse dans "les prochaines heures", avant de prendre ses fonctions à la barre technique de sa nouvelle équipe où il a un "projet intéressant" à réaliser.

Championnat de France «amateur» Akrou, 42 ans et encore toutes ses dents

L'ex-international algérien Nassim Akrou (42 ans), malgré le poids de l'âge continue à faire les beaux jours d'Annecy (championnat de France amateur, CFA), en inscrivant un nouveau but samedi soir pour la mise à jour de la 10e journée (Groupe C). Annecy est en effet allée s'imposer (4-1) chez le Jura Sud, grâce notamment à Akrou qui a ouvert le score à la 4e minute de jeu, avant que Jacob ne double la mise à la 10e minute. Lasimant avait réduit le score pour les locaux à la 55e minute (2-1), mais Barbosa (68e) et Poulain (70e) ont réussi à sceller définitivement cette belle victoire en déplacement. Ancien joueur de Troyes, Istres et Le Havre, Akrou a surtout fait les beaux jours de Grenoble, dont il a porté les couleurs entre 2005 et 2010, puis entre 2013 et 2016, après son retour d'Istres, où il avait réussi trois bonnes saisons (30 buts en 78 matchs). Une longévité ayant permis à l'Algérien d'établir plusieurs records personnels puisque, outre son statut de joueur le plus capé de Grenoble avec 312 matchs, il en est aussi le meilleur buteur, avec un total de 110 buts. Akrou, en fin de contrat avec Grenoble l'été dernier, a rejoint le FC Annecy le 10 septembre 2016.

32^{es} de finale de la Coupe d'Algérie MOB-NAHD et CSC-ASMO en têtes d'affiche

Le tirage au sort des 1/32^{es} de finale de la Coupe d'Algérie de football qui s'est déroulé dimanche à Alger a donné lieu à de belles affiches entre MO Béjaïa-NA Hussein-Dey, CS Constantine-ASM Oran et JSM Béjaïa -USM Blida. Le tirage au sort effectué à l'Ecole supérieure d'hôtellerie et de restauration d'Aïn Bénian (Alger), a vu la présence du ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali, du président de la Fédération algérienne de football, Mohamed Raouraoua et les présidents de clubs qualifiés aux 32^{es} de finale de la Coupe d'Algérie.



«**C'**est un match qu'il faut prendre très au sérieux face à une équipe du NAHD habituée à jouer les premiers rôles en Coupe. Nous avons l'avantage de recevoir sur notre stade, ce qui est très important dans ce genre de rencontres. On va jouer nos chances à fond et faire le maximum pour arracher la qualification», a déclaré, le nouveau président du MOB, Farid Hassissen. Le CS Constantine qui traverse une période difficile, aura l'occasion de se réconcilier avec son

public à l'occasion de son match face à l'ASM Oran, mais la tâche des Sanafir ne sera guère facile face aux Oranais. «C'est une rencontre entre deux équipes qui se connaissent très bien. On va essayer de faire le maximum face à un spécialiste de Coupe. Notre premier objectif reste le retour parmi l'élite, mais dans ce genre de matches tout est possible», a déclaré le président de l'ASM Oran, Mohamed El Morro. Le tirage au sort de la Coupe d'Algérie 2016 a donné lieu également à une affiche entre anciens pensionnaires de Ligue 1, à savoir JSM Béjaïa, leader actuel de Ligue et USM Blida qui occupe la 3^e place du classement. Le

DRB Tadjenanet qui occupe la dixième place du classement de Ligue 1 avec 12 petits, se déplacera à Bordj Bou-Arréridj pour affronter l'équipe locale, une rencontre qui sera peut-être synonyme de déclin pour les protégés de l'entraîneur Boughrara. Le vainqueur de la dernière édition, le MC Alger, a hérité d'un club de division amateur, à savoir l'OM.Arzew. Le champion d'Algérie 2015-2016, l'USM Alger devra passer ce cap sans difficulté devant l'équipe du NT Souf (Inter-Régions). Les rencontres des 32^{es} de finale se dérouleront les 25 et 26 novembre sur le terrain du club tiré en premier.

Programme des rencontres

- | | | |
|----------------------------------|--|---|
| 1- ESS-SCM Oran | 12- US Beni Douala – NRB Bouchegouf | 22- ORB Oued Foda – Paradou AC |
| 2- CRBAF – OM | 13- CRB Hennaya – Représentant Sud/Ouest | 23- MC Alger – OM Arzew |
| 3- CSC – ASMO | 14- WAB Tissemsilt – JS Kabylie | 24- USM Khenchela – EC Oued Smar |
| 4- CAM Skikda – ES Guelma | 15- IS Tighenif – E Sour Ghozlane | 25- NC Magra – JS Saoura |
| 5- RCR – ESM | 16- USM Annaba – US Biskra | 26- IRB Oued Rhiou – ES Bouakeul |
| 6- RCK – USMBA | 17- DRB Staouéli – IRB El-Kerma | 27- FCB Freneda – HB Chelghoum-Laïd |
| 7- USMA – NT Souf | 18- Nasre Fedjoudj – IRB Aïn Hadjar | 28- MCB Oued Sly – USM El-Harrach |
| 8- AS Bordj Ghdir – CRB | 19- MO Béjaïa – NAHD | 29- MC Oran – MC El-Eulma |
| 9- JSM Béjaïa – USM Blida | 20- CA Batna – JS Azzazga | 30- ES Berrouaghia – US Tébessa |
| 10- AM Sidi Mahdi – MC Saïda | 21- JSB Sidi Bouaziz – ASO Chlef | 31- CA Bordj BARRéridj – DRB Tadjenanet |
| 11- US Chaouïa – IRB Aïn Lahdjer | | 32- CRB El-Milia – MB Rouisset |



Ligue 1 Mobilis Le MC Alger à la 1^{re} place, six ans après... Mouassa ne s'enflamme pas



Le MC Alger, vainqueur à domicile du CS Constantine (2-1) dimanche soir, s'est hissé pour la première fois depuis six ans, soit depuis son dernier titre de champion, en tête du classement de la Ligue 1 algérienne de football, mais son entraîneur Kamel Mouassa refuse de faire du trophée son principal objectif. «Notre but, avant ce match contre le CSC, était de monter sur le podium, et nous avons réussi à le faire, il nous appartient maintenant de préserver ce statut jusqu'à la fin de la phase aller», a déclaré Mouassa à la presse à l'issue du match déroulé au stade du 5-Juillet (Alger), en clôture de la 11^e journée. Le MCA partage la première place en compagnie de l'USM Alger et du MC Oran avec 20 points chacun, mais le club compte un match en moins qu'il jouera sur le terrain du MO

Béjaïa. «Mes joueurs étaient sous forte pression, car ils ont abordé la partie avec l'objectif de se hisser à la première place. C'est ce qui explique les nombreux ratages par lesquels ils se sont illustrés. Et même si le CSC était le premier à ouvrir la marque, mes poulains n'ont pas cédé à la panique et sont parvenus à égaliser puis prendre l'avantage en deuxième période. Cela prouve que le travail psychologique que j'ai entamé avec eux depuis mon arrivée, commence à porter ses fruits», explique encore le coach mouloudéen. Mouassa a succédé à Djamel Menad après la Supercoupe d'Algérie perdue le 1er Novembre passé contre l'USMA (2-0). Il enchaîne sa deuxième victoire pour autant de matches sur le banc du MCA, lui qui avait démarré la saison à la barre technique de la JS Kabylie (Ligue 1). «Je suis dans la continuité du travail réalisé par mon prédécesseur, tout en tentant à chaque fois d'apporter les correctifs qui s'imposent en cours de chemin. Certes, ça marche à merveille pour le moment, mais un grand travail nous attend, notamment dans l'organisation du jeu où j'ai noté beaucoup d'imperfections», a-t-il reconnu. Le MCA évoluera pour la deuxième fois au stade du 5-Juillet samedi prochain lorsqu'il donnera la réplique au CR Belouizdad, pour le compte de la 12^e journée du championnat, une aubaine pour réussir la passe de trois, surtout que l'adversaire (14^e) traverse une conjoncture difficile. Mais le patron technique des Vert et Rouge s'empresse de mettre en garde contre tout excès de confiance. «Un match n'est jamais gagné d'avance», a-t-il prévenu.

Rotherham United Belhadj à l'essai

L'ex-international algérien, Nadir Belhadj, sans club depuis la fin de l'exercice 2015-2016, effectue actuellement des tests à Rotherham United, pensionnaire de la deuxième division anglaise (Championship) de football, a indiqué ce lundi la presse locale. Belhadj, dont le contrat avec Al-Sadd du Qatar où il resté de 2010 au 2016 n'a pas été prolongé, avait déjà eu un premier passage en Angleterre quand il porté les couleurs de Portsmouth à deux reprises (2008 et 2009-2010). Rotherham occupe la 24^e et dernière place au classement de la Championship après 16 journées. Belhadj (34 ans) compte 55 sélections pour 4 buts marqués. Il a mis un terme à sa carrière internationale en 2011.

FC Porto Le club milanais revient à la charge pour Brahimi

Le Milan AC est revenu à la charge pour Yacine Brahimi. Ce dernier, qui a livré une belle prestation lors de la précédente rencontre des Verts chez le Nigeria, vit une situation compliquée avec son club du FC Porto. Le Milan AC veut donc tirer profit de la mauvaise relation qui existe entre le joueur et son entraîneur, Nuno Espírito Santo pour le chiper dès le prochain mercato hivernal. Le club milanais avait voulu recruter Brahimi l'été dernier, mais a été contraint de se retirer de cette course au vu des exigences financières jugées trop élevées par la direction du FC Porto.

CAN-2017 Nigeria-Egypte en amical à Dubaï en janvier

Le Nigeria et l'Egypte vont s'affronter en match amical en janvier prochain à Dubaï (Emirats arabes unis) dans le cadre de la préparation des deux équipes pour les prochaines échéances, a indiqué la Fédération nigérienne de football. Pour cette rencontre amicale, le conseiller technique de la sélection nigérienne, Gernot Rohr, composera son équipe avec les joueurs locaux en vue de dénicher des éléments susceptibles de renforcer l'équipe A. «Nous avons un match amical contre l'Egypte à Dubaï en janvier prochain. Cette rencontre me permettra de voir de près les joueurs évoluant dans le championnat local, mais entre-temps, je vais continuer à superviser les joueurs qui jouent en Europe, en attendant une date Fifa», a déclaré Rohr. L'Egypte avait éliminé le Nigeria de la course à la prochaine Coupe d'Afrique des nations CAN-2017 prévue au Gabon du 14 janvier au 5 février. En revanche, les Super Eagles sont en lice pour une qualification à la Coupe du Monde-2018. Ils sont leaders du groupe B avec six points grâce à deux victoires contre la Zambie (2-1) à Ndola et l'Algérie (3-1) samedi dernier à Uyo pour le compte de la deuxième journée des qualifications du Mondial russe.

Même si Leekens refuse de s'avouer vaincu Les Verts sont au fond du trou

Au fond du trou après son naufrage 3-1 au Nigeria samedi en match éliminatoire du Mondial 2018, l'Algérie est très mal embarquée dans les qualifications avec 5 points de retard sur les Super Eagles à quatre journées de la fin.

Malgré tout, le sélectionneur des Fennecs, Georges Leekens, refuse d'abdiquer. «À mes yeux, rien n'est encore joué. Il reste encore 4 journées et tout peut arriver d'ici-là. En tout cas, je refuse de croire à ceux qui disent qu'on est éliminés. Mathématiquement, rien n'est joué, on a encore une chance de passer», a souligné le Belge devant la presse. C'est vrai, mais pour cela il faudra battre le Nigeria au retour et prier pour que le champion d'Afrique 2013 lâche des points ailleurs.

Et maintenant que faire ?

Après un très honorable Mondial-2014 au cours duquel la nouvelle génération de l'équipe nationale a enregistré une ascension fulgurante parvenant à se qualifier en huitièmes de finale pour la première fois dans l'histoire du football algérien, voilà que les Verts régressent d'une manière inquiétante. La preuve, ils n'arrivent plus à l'emporter face aux grandes équipes africaines. Ce ne sont d'ailleurs pas les cartons infligés à des formations comme l'Éthiopie, les Seychelles ou le Lesotho qui vont nous faire changer d'avis, sauf que certains ont refusé d'admettre qu'il s'agissait tout simplement de l'arbre qui cachait la forêt. Il n'y a qu'à revenir au parcours des coéquipiers de Brahimi depuis le Mondial brésilien pour le vérifier. D'abord, lors des qualifications de la CAN-2015, l'équipe algérienne, ver-



sée dans un groupe à sa portée, a laissé des plumes face à la seule équipe de valeur dans sa poule, en l'occurrence le Mali. Lors de la phase finale, elle va tomber, au cours du premier tour face au Ghana, avant de quitter l'épreuve en quarts de finale contre la Côte d'Ivoire. Deux gros bras du continent auxquels les Algériens n'ont pas résisté. Les éliminatoires de la CAN-2017 furent une simple formalité pour le «Club Algérie». C'est en toute logique donc que la sélection nationale passe sans encombre au rendez-vous gabonais. Même le tour préliminaire du Mondial-2018 a été clément avec les Fennecs qui n'ont fait qu'une bouchée de la Tanzanie, malgré les pires difficultés qu'ils ont rencontrées lors du match aller à Dar Essalam. Mais les choses sérieuses ont commencé dès le début de la phase de poules des qualifications du Mondial. Déjà, les choses se présentaient sous de mauvais auspices, après avoir hérité du groupe de la mort. Cela s'est vérifié d'entrée contre le Cameroun qui a obligé les Verts au partage des points à Blida même, soit la citadelle préférée de l'équipe nationale. Et puis vint ce match en déplacement au Nigeria, un

rendez-vous censé être celui du rachat. Mais au grand malheur des protégés de Leekens, ils ont laissé passer une aubaine pour au moins revenir avec un nul. Ce fut également la première défaite des Verts en dix matchs officiels. La dernière remontée aux quarts de finale de la CAN-2015 face à la Côte d'Ivoire, un autre gros bras du continent. C'est à croire que c'est devenu très compliqué pour la sélection algérienne de venir à bout des grandes équipes continentales. Une raison supplémentaire de penser que désormais tout est à refaire. Le capitaine d'équipe, Carl Medjani, l'a reconnu avec des termes à peines voilés. «On se rend compte que beaucoup de travail reste encore à faire. Quand on ne gagne pas face aux grosses équipes africaines, ça veut dire tout simplement qu'on n'est loin d'être les meilleurs», a lancé le défenseur de Leganes en conférence de presse d'après-match. Cela devra suffire pour que Mahrez et les autres remettent les pieds sur terre, avant deux mois, jour pour jour, de la CAN-2017, un rendez-vous que les Algériens vont aborder avec le devoir de se racheter de leur couacs en éliminatoires du Mondial.

M. Hamdi

Les Verts impuissants face aux gros bras

La sélection algérienne de football a échoué dès ses deux premiers véritables tests depuis son élimination en quarts de finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) de 2015 contre la Côte d'Ivoire, alors qu'entre-temps, elle n'a fait qu'une bouchée de ses adversaires dans les éliminatoires de la CAN-2017. Un état de fait ayant poussé le président de la Fédération algérienne Mohamed Raouraoua à reconnaître l'impuissance des Verts face aux gros bras du continent. «Depuis le match face à la Côte d'Ivoire en Guinée équatoriale, l'équipe nationale n'a pas eu l'occasion d'affronter un gros calibre. Aujourd'hui, nous nous rendons compte qu'il y a un grand travail à accomplir encore pour être parmi les ténors de l'Afrique», a déclaré le patron du football algérien en marge du tirage au

sort des 32^{es} de finale de la Coupe d'Algérie, dimanche soir. Les Verts, qui ont dominé outrageusement l'Éthiopie, le Lesotho et les Seychelles lors des éliminatoires de la CAN-2017, enchaînant une qualification facile en phase de poules des éliminatoires du Mondial-2018 face à la Tanzanie, ont été stoppés dans leur élan, d'abord par le Cameroun (1-1 à domicile), puis le Nigeria (3-1 à Uyo), pour le compte des deux premières journées des qualifications au rendez-vous russe. Deux contre-performances qui ont sérieusement hypothéqué les chances des Fennecs dans la course à une place dans la fête planétaire et aussi mis à nu les faiblesses du «Club Algérie» à chaque fois qu'il s'agit de croiser le fer avec des adversaires de taille. Du coup, estiment les observateurs, les larges victoires réalisées

lors des éliminatoires de la CAN-2017 face au Lesotho, aux Seychelles et à l'Éthiopie, ne reflétaient pas réellement le niveau des coéquipiers de Yacine Brahimi qui laissent souvent des plumes devant les grandes écuries africaines. La dernière performance dans ce registre remonte d'ailleurs à la CAN-2010 lorsque les Verts avaient disposé de la Côte d'Ivoire en quarts de finale. A l'approche de la CAN-2017 durant laquelle l'équipe nationale sera confrontée à deux grosses pointures (Tunisie et Sénégal) dès le premier tour, les appréhensions des supporters algériens deviennent légitimes. Et dire que Raouraoua, à travers ses déclarations de dimanche, a placé la barre haut en nourrissant l'ambition de revenir avec le trophée des terres gabonaises.

B.N.



Le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Mohamed Raouraoua, a demandé aux joueurs de l'équipe nationale de mettre le Mondial 2018 de côté et de se

Raouraoua : «Oublions le Mondial, place à la CAN»

tourner vers la phase finale de la CAN-2017 qu'abritera le Gabon en début de l'année. «Oublions le Mondial. Place à la CAN qu'on va aborder avec beaucoup de détermination», a déclaré Raouraoua à la presse en marge du tirage au sort des 32^{es} de finale de la Coupe d'Algérie, effectué hier à l'École supérieure d'hôtellerie et de restauration d'Aïn Benian. Même si les Verts ont raté leur entame dans les éliminatoires du Mondial et compromis d'entrée leurs chances de partir en Russie, Raouraoua croit encore au miracle. «Si Dieu le veut, on sera présent en Russie. On peut même se qualifier avec 9 points au Mondial. Tout est pos-

sible. Même le Ghana, qui était présent au Mondial avec nous, est dans la même situation que nous», dira le président de la FAF qui a affirmé à la fin du match contre le Nigeria que l'EN va tenter de réussir un sans-faute dans le reste des éliminatoires du Mondial pour récolter 13 points. Ces éliminatoires reprendront en août 2017 où les Verts vont en découdre avec la Zambie en aller et retour alors que le Nigeria et le Cameroun vont s'affronter dans deux chocs déterminants. Les Fennecs espèrent des faux-pas des Green Eagles face aux Lions Indomptables, leur bête noire, pour que la course soit relancée.

Chronique sportive

La grande illusion

Par Ali-Bouacida Hamid

La curée prise face au Nigeria a énormément compromis nos chances d'aller au Mondial russe. Et voilà notre équipe nationale rentrant de son déplacement africain la tête basse. Finies donc les fanfaronnades d'avant-match, celles que nos confrères ont étalées en grosses manchettes, du style, «nous allons arracher la victoire», «le moral est au beau fixe», «nous ferons un bon résultat» et toutes ces promesses destinées à chauffer le chaland. Et rien n'y fit. Une défense cumulant de grosses gaffes et une attaque faisant dans la précipitation. Difficile de croire que ces joueurs sont des vedettes attirées des championnats européens. Ceci, du côté de la rencontre elle-même qui réduit drastiquement les chances de qualification des Verts. D'un autre côté, il est grand temps de revoir entièrement la gestion confiée à une fédération qui n'a jamais lorgné de ce côté-ci de la mer pour recruter un entraîneur local compétent comme il en existe beaucoup. L'épisode de Rajevac qui est venu avec un autoritarisme dépassé alors qu'il ne pipait un traître mot de français, illustre la légèreté avec laquelle est géré le onze national. Au suivant des coaches étrangers qui fait semblant d'assister à un match de championnat pour soi-disant repérer quelques talents locaux, alors que tout sait que c'est de l'esbroufe. A peine parti, un étranger qu'il est aussitôt remplacé par un autre. Et d'entendre certains confrères se lamenter qu'un Gourcuff n'ait pas été retenu, lui qui aurait fait de l'excellent travail, il y a une grave méprise. C'est effacer le travail titanesque accompli par tous les entraîneurs locaux qui ont forgé l'âme de l'équipe d'Algérie. Les Mekhloufi, Zouba, Kermali, Khalef, Saâdane...n'étaient pas des amateurs et ils ont pour la sélection nationale bien plus que tous les coopérants réunis. Voilà donc plus qu'une défaite, une claque qui devrait donner à réfléchir et inciter à changer complètement de politique. N'est-il pas temps de revoir cette configuration des «expatriés» qui font des merveilles avec leurs clubs respectifs et qui calent quand il s'agit de l'équipe nationale? Se tourner une bonne fois pour toutes vers les talents locaux qui, eux, ont quelque chose à prouver. Des joueurs disponibles et faciles à regrouper à tout moment. Mais il est à craindre que la FAF persiste dans son action du «tout émigré», laissant en rade ces milliers de talents locaux. Une politique suicidaire qui marginalise le football national. Jusqu'à quand?

A-B.H.

Météo	Alger	Oran	Constantine	Tamanrasset	Adrar
Min Max	12°/20°	9°/22°	8°/22°	13°/26°	14°/30°
Horaires des prières	El Fadjr	El Dohr	El Aasr	El Maghreb	El Icha
Alger	05:48	12:33	15:19	17:45	19:07

Réunion du BP

Djamel Ould Abbès : «Le FLN reviendra à ses origines»

Djamel Ould Abbès a adressé, hier, un avertissement à tous les cadres du parti qui parlent en son nom en ce qui concerne les élections législatives.

«Il est interdit à qui que ce soit de parler au nom du secrétaire général et de faire des promesses (pour des postes)», a-t-il lancé à l'ouverture du Bureau politique du parti. «Je vous le dis officiellement, les élections ne vont pas se passer comme par le passé. Le parti appartient aux militants, la chkara (l'argent) c'est fini ! Le FLN reviendra à ses origines», a-t-il ajouté en menaçant ceux qui seraient tentés encore de parler en son nom d'exclusion sans passer par une commission de discipline. Au cours de son allocution, le nouveau secrétaire général du FLN a présenté le bilan de ses activités depuis son élection en octobre. Djamel Ould Abbès est revenu longuement sur ses

efforts pour rassembler tous les cadres du parti dont les contestataires. «On ne peut pas participer à la résolution des problèmes de l'État et faire face aux défis si on n'est pas unis», a-t-il dit.

Il ne peut y avoir de stabilité et de sécurité dans le pays s'il n'y a pas de stabilité au sein du FLN

«La crise ne date pas d'aujourd'hui. Elle est là depuis le 9^e congrès. Depuis cette date, il y a eu des protestations qui ont augmenté après les législatives de 2012. En juin 2012, il y a eu de la violence et des insultes entre des militants, des cadres et des ministres», a-t-il rappelé en précisant que cette crise ne date pas de l'élection d'Amar Saâdani. Pour lui, «il ne peut y avoir de stabilité et de sécurité dans le pays s'il n'y a pas de stabilité au sein de Front de libération nationale». «J'ai pris des initiatives et j'ai contacté des camarades et d'autres militants en colère», a-t-il poursuivi en évoquant des échos posi-

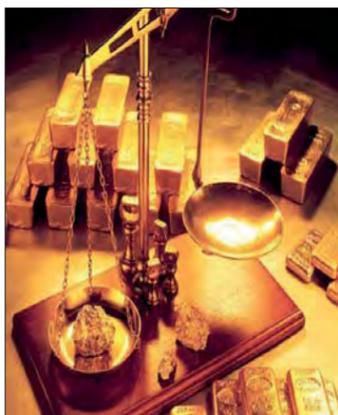


tifs. Le nouveau secrétaire général a cité les noms des personnes qui ont accepté de revenir «à la maison FLN». Il s'agit, notamment d'Abdelaziz Ziari, Abdelkrim Abada, Rachid Harraoubia, Amar Tou, El Hadi Khaldi, Mohamed Seghir Kara. Djamel Ould Abbès affirme que les portes du parti demeurent ouvertes sans exclu-

sion ou marginalisation. Interrogé sur la santé du président Abdelaziz Bouteflika hospitalisé à Grenoble en France depuis mardi dernier, le nouveau secrétaire général du parti a indiqué : «Je ne parle pas du Président. Tout ce que je peux vous dire c'est qu'il va bien».

Houda H.

Réserve mondiale d'or L'Algérie à la 25^e place



L'Algérie figure à la 25^e place dans le classement des pays africains les plus gros détenteurs d'or dans le monde avec 173 tonnes, indique The International Financial Statistic dans son dernier rapport. L'Afrique du Sud vient au 29^e rang avec 125 tonnes, la Libye à la 31^e place avec 116 tonnes. L'Égypte et le Maroc classés respectivement aux 41^e et 59^e places avec (75 tonnes et 22 tonnes). Selon le dernier bilan du Conseil mondial de l'or, World Gold Council (WGC), les réserves d'or officielles détenues par les banques centrales

s'élèvent à 32 702 tonnes au 1^{er} janvier 2016. Les plus gros détenteurs d'or dans le monde bancaire, précise le bilan, sont les États-Unis en 1^{er} place avec 8 133 tonnes, l'Allemagne au 2^e rang avec 3 378 tonnes, le Fonds monétaire international à la 3^e position avec 2 814 tonnes, l'Italie à la 4^e place avec 2 451 tonnes, la France (5^e, 2 435 tonnes), la Chine (6^e, 1 823 tonnes), la Russie (7^e, 1 499 tonnes) et la Suisse (8^e, 1 040 tonnes). Ils représentent 78,6 % des réserves d'or mondiales détenues par les banques centrales. Dans le détail, le document a souligné que le volume du stock d'or détenu par la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), au 31 décembre 2015, est de 1174 234,76 onces, soit environ 36,5 tonnes. Avec un cours de l'once d'or à 664 330 de FCFA (la devise officielle des huit États membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine depuis 1994), la contrevalet de ces actifs est de 780 milliards de FCFA. Seuls 10 % des avoirs en or de la BCEAO est détenu sur le territoire de l'Union économique

et monétaire ouest-africaine (UEMOA). D'après la même source, 90 % est en dépôt dans les coffres de la Banque de France pour une valeur estimée à 700 milliards de FCFA. Selon la Banque de France, «l'or représente un peu plus de 70 % de ses réserves de change, le reste est constitué de devises étrangères (dollar, yen,...). Ces réserves sont utilisées pour les interventions sur le marché des changes. L'or constitue aussi une réserve ultime en cas de circonstances exceptionnelles. A ce jour, la Banque de France possède 2435 tonnes d'or [100 tonnes de pièces et 2335 tonnes de lingots d'une valeur d'à peu près 110 milliards d'euros], soit près d'une année de production mondiale. La valeur de ces réserves représentait 96,1 milliards au 31 janvier 2013. L'or est principalement conservé sous forme de barres d'or presque pur (99,5 % minimum) au standard international de 12,4 kilos et d'une longueur de 26,5 cm. La Banque de France est le 4^e détenteur d'or mondial derrière les banques centrales des États-Unis, d'Allemagne et d'Italie.

L.M.

3^e conférence mondiale de l'internet en Chine Houda-Imane Feraoun dès demain à Wuhzen

La ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Houda-Imane Feraoun, participera à la 3^e conférence mondiale de l'internet qui se tiendra à Wuhzen (près de Shanghai) en Chine du 16 au 18 novembre 2016. Cette conférence mondiale de haut niveau, qui se tient sous le thème : «L'innovation comme locomotive du développement de l'internet pour le bien-être de tous», verra la participation

d'une centaine de pays représentés par des délégations officielles, des organisations internationales, des entreprises, de la communauté scientifique et de la société civile. Par ailleurs, la ministre rencontrera, en marge de cette conférence, plusieurs de ses homologues et de hauts responsables du domaine des technologies de l'information et de la communication pour discuter des perspectives de partenariat avec l'Algérie.



Santé

Les 2^{es} Rencontres franco-algériennes se tiendront les 5 et 6 décembre à Paris

La deuxième édition des Rencontres franco-algériennes de la santé se tiendra les 5 et 6 décembre prochain à Paris et abordera des thématiques «d'intérêt commun» telles que la gestion des infrastructures de santé, la prise en charge des patients et l'industrie pharmaceutique, ont annoncé les organisateurs de cette rencontre. Les débats autour de ces thématiques seront animés par des experts des deux pays lors d'une séance plénière qui permettra un échange d'expériences et d'initier de nouveaux partenariats institutionnels et industriels, ont relevé les organisateurs de l'évènement. La séance plénière, prévue au premier jour de cette manifestation, sera suivie d'une session de «rencontres individuelles entre acteurs français et algériens». La seconde journée des rencontres, placées sous le haut parrainage du ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, et de son homologue français Marisol Touraine, sera, quant à elle, dédiée à des «échanges institutionnels». La première édition de ces rencontres s'est tenue en décembre 2015 à Alger et avait permis de réunir plus de 400 acteurs des deux pays, parmi lesquels 23 entreprises et 11 agences et fédérations professionnelles françaises.

Air Algérie

Le trafic perturbé après une grève des pilotes

Le trafic aérien à l'aéroport Houari-Boumediène a repris graduellement durant la journée d'hier au lendemain d'un débrayage des pilotes d'Air Algérie, a annoncé Air Algérie. «Le PDG de la compagnie aérienne, Mohamed Abdou Bouderbala, s'est rendu à l'aéroport. La direction générale de la compagnie a entamé des négociations avec le syndicat des pilotes pour étudier leurs revendications socio-professionnelles», a précisé la directrice de la communication d'Air Algérie, Mounia Bertouche. En raison de cette grève lancée dimanche soir, mais qui a touché uniquement l'aéroport Houari-Boumediène, les vols internationaux vers Istanbul et Dubaï avaient été annulés ainsi que certains vols domestiques, a-t-elle précisé ajoutant que dès ce lundi matin, le trafic aérien a repris. «Dans la journée de lundi, il sera procédé au jumelage de quelques vols pour libérer des avions afin de pouvoir assurer d'autres vols, mais tout rentrera dans l'ordre en fin de journée», selon la même source.

Tunisie

Le directeur du festival de Carthage révoqué

Le ministère tunisien de la Culture a mis fin aux fonctions de Brahim Letaïef à la tête des Journées cinématographiques de Carthage (JCC), dix jours après la fin de l'édition 2016, a rapporté hier la presse locale. Le ministère de la Culture qui n'a pas évoqué les motifs de cette révocation, a toutefois appelé de direction des JCC à remettre, «dès que possible», le rapport moral et financier de l'édition 2016. La 27^e édition des JCC - festival réservé aux réalisateurs arabes et africains - s'est déroulée du 28 Octobre au 5 Novembre et a de nouveau connu une grande affluence, mais a aussi été marqué par des polémiques sur l'organisation, le choix des films en compétition ou encore les conditions d'accueil des invités. Brahim Letaïef qui est depuis 2015 à la tête du festival, a contesté cette annonce indiquant qu'il avait fait part, sur sa page facebook, de sa volonté de démissionner dès vendredi dernier, rapporte l'AFP. Brahim Letaïef, réalisateur âgé de 57 ans, avait réclamé «un nouveau format, une nouvelle structure et une autre vision afin d'afficher de nouvelles ambitions» pour les JCC. «On ne peut pas continuer à préparer un grand festival dans les conditions actuelles», avait-il jugé.